



Organisation mondiale de la Santé

CINQUANTE-TROISIEME ASSEMBLEE MONDIALE DE LA SANTE

Point 14.1 de l'ordre du jour provisoire

A53/17*
31 mars 2000

Rapport financier et états financiers vérifiés pour l'exercice 1^{er} janvier 1998 – 31 décembre 1999

et

Rapport du Commissaire aux Comptes à l'Assemblée mondiale de la Santé

* Des renseignements sur les recettes perçues et les dépenses effectuées en 1998-1999 au titre des sources de fonds extrabudgétaires figurent à l'annexe (document A53/17 Add.1) qui accompagne le présent rapport financier et en fait partie intégrante.

**Rapport financier et états financiers vérifiés pour
l'exercice 1^{er} janvier 1998 – 31 décembre 1999**
et
Rapport du Commissaire aux Comptes à l'Assemblée mondiale de la Santé

TABLE DES MATIERES

RAPPORT DU DIRECTEUR GENERAL	4
ETATS ET TABLEAUX FINANCIERS VERIFIES ET NOTES CONCERNANT LES ETATS FINANCIERS	6
Certification des états financiers.....	7
Lettre d'envoi	8
Opinion du Commissaire aux Comptes	9
Exposé des objectifs et activités et exposé des règles comptables	10
Etat I : Etat récapitulatif des recettes et des dépenses et évolution du solde des fonds pour l'exercice 1998-1999 – Ensemble des fonds.....	12
Etat I.1 : Etat récapitulatif des recettes et des dépenses et évolution du solde des fonds pour l'exercice 1998-1999 – Autres fonds de l'OMS	14
Etat I.2 : Etat récapitulatif des recettes et des dépenses et évolution du solde des fonds pour l'exercice 1998-1999 – Fonds fiduciaires – Arrangements interorganisations	16
Etat I.3 : Etat récapitulatif des recettes et des dépenses et évolution du solde des fonds pour l'exercice 1998-1999 – Fonds fiduciaires – Activités des programmes de l'OMS.....	18
Etat I.4 : Etat récapitulatif des recettes et des dépenses et évolution du solde des fonds pour l'exercice 1998-1999 – Autres fonds fiduciaires et entités associées	20
Etat I, Annexe 1 : Virements entre fonds.....	22
Annexe 2 : Eliminations	25
Etat II : Etat de l'actif, du passif et du solde des fonds au 31 décembre 1999.....	26
Etat III : Etat des flux de trésorerie de l'exercice 1998-1999.....	29
Etat IV : Etat des crédits ouverts pour l'exercice 1998-1999	30
Notes concernant les états financiers	32
Tableau 1(a) : Espèces, dépôts et titres au 31 décembre 1999	50
Tableau 1(b) : Répartition des espèces, dépôts et titres par source de fonds au 31 décembre 1999...	51
Tableau 2 : Recettes et engagements de dépenses – Budget effectif de 1998-1999	52
Tableau 3 : Contributions fixées pour 1998-1999 et les exercices précédents	53
Tableau 4 : Fonds de roulement et emprunts internes au 31 décembre 1999	59
Tableau 5 : Compte pour les recettes occasionnelles au 31 décembre 1999.....	60

Tableau 6	: Fonds bénévole pour la promotion de la santé – Résumé des recettes et des dépenses de 1998-1999 par compte spécial au 31 décembre 1999	63
Tableau 7	: Compte spécial de frais généraux au 31 décembre 1999	64
Tableau 8	: Fonds immobilier au 31 décembre 1999	66
Tableau 9	: Fonds de roulement pour le matériel d'enseignement et de laboratoire destiné à l'enseignement médical au 31 décembre 1999	68
Tableau 10	: Compte pour les paiements de fin de contrat au 31 décembre 1999	69
Tableau 11	: Fonds des services de fournitures (fonds fiduciaires) au 31 décembre 1999	70
Tableau 12	: Compte spécial du fonds de l'OMS pour le renouvellement au 31 décembre 1999	72
EXECUTION FINANCIERE DU PROGRAMME DE L'OMS EN 1998-1999		73
Table récapitulative I	: Programme sanitaire international – Engagements de dépenses par source de fonds	74
Table récapitulative II	: Budget ordinaire effectif total, sources de fonds et résultat financier	75
Table récapitulative III	: Exécution financière du programme de 1998-1999 par section de la résolution portant ouverture de crédits, programme et source de fonds	76
Table récapitulative IV	: Fonctionnement du mécanisme de compensation des gains et pertes au change : imputations sur les recettes occasionnelles et virements à ce compte effectués en 1998-1999 par suite des fluctuations des taux de change	82
Table récapitulative V	: Exécution financière du programme de 1998-1999 par section de la résolution portant ouverture de crédits, Région et source de fonds	84
Table récapitulative VI	: Exécution financière du budget ordinaire de 1998-1999 par programme – Régions et activités mondiales et interrégionales	86
Table récapitulative VII	: Exécution financière du programme de 1998-1999 par grande rubrique de dépenses et source de fonds	92
Table récapitulative VIII	: Exécution financière du programme du Directeur général et des Directeurs régionaux pour le développement en 1998-1999	93
GLOSSAIRE DE TERMES BUDGETAIRES ET FINANCIERS		99
* * * * *		
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES A L'ASSEMBLEE MONDIALE DE LA SANTE		101

Rapport du Directeur général

J'ai le plaisir, en ma qualité de Directeur général, de présenter le rapport financier de l'OMS pour l'exercice 1998-1999 qui constitue une première réponse à la demande de l'Assemblée de la Santé d'améliorer la transparence et la rigueur comptable de l'Organisation.

Le rapport fait apparaître :

- une augmentation significative des ressources financières pour la santé passant par l'OMS ;
- un budget ordinaire inchangé, mais un taux de recouvrement des contributions fixées de 85 % qui est le plus élevé depuis 1985 ;
- une augmentation très significative et encourageante des ressources extrabudgétaires – une tendance que nous nous efforçons de maintenir en 2000-2001.

Le rapport financier pour l'exercice 1998-1999 doit refléter l'exécution du budget programme pour l'exercice 1998-1999, conformément à la structure de ce budget tel qu'il a été adopté en 1997. Le rapport concernant le prochain exercice biennal reflétera la structure du budget programme 2000-2001, adopté en 1999, avec une orientation stratégique, une mission et des objectifs nouveaux pour atteindre les buts de l'OMS.

Depuis mon entrée en fonctions en juillet 1998, un processus de changement a été engagé. En mai 1999, l'Assemblée de la Santé a réclamé une nouvelle amélioration de la transparence, de la rigueur comptable et de l'efficacité du système financier de l'OMS, conformément aux meilleures pratiques gestionnaires. Le projet de Règlement financier révisé sera examiné par l'Assemblée de la Santé en mai 2000 et les Règles de Gestion financière par le Conseil exécutif en janvier 2001. Les efforts visant à améliorer la transparence de la gestion et du cadre financiers se poursuivront tout au long de l'exercice.

Parmi les modifications qui sont déjà manifestes, on peut mentionner les suivantes :

- la révision de la présentation du rapport financier, par exemple en ce qui concerne le compte pour les recettes occasionnelles ;
- la réaffectation de plus de US \$6 millions du budget ordinaire, des activités administratives vers des secteurs sanitaires prioritaires ;
- la modernisation de la structure financière du fonds bénévole pour la promotion de la santé afin d'en accroître la transparence et d'appuyer la rigueur comptable et l'exécution du programme. En janvier 2000, j'ai fait rapport au Conseil exécutif sur les modifications qui seront appliquées à partir de l'exercice 2000-2001. Ces modifications ont été communiquées aux donateurs, le fonds ayant désormais été entièrement restructuré ;
- la création en juillet 1998 du fonds de l'OMS pour le renouvellement, afin de financer des initiatives spécifiques pour le changement et la réforme et d'aboutir à une Organisation plus unie, plus efficace et répondant mieux aux besoins. L'appui que les donateurs ont manifesté en faveur du fonds est très apprécié. Le montant de US \$1,8 million que nous avons investi dans notre réseau mondial de communication permet déjà d'améliorer notre efficacité et notre capacité de fonctionner comme « une seule OMS » ;
- des efforts significatifs en matière d'efficacité et de fixation des priorités par un programme de résiliations d'engagement par accord mutuel en 1999. A la suite de ces résiliations d'engagement, l'Organisation pourra réaffecter quelque US \$22,5 millions à des secteurs prioritaires en 2000-2001. Le coût des résiliations, de l'ordre de US \$18 millions, sera financé par le compte pour les paiements de fin de contrat et ne grève ni le budget ordinaire de 1998-1999 ni celui de 2000-2001. Le solde du compte pour les paiements de fin de contrat sera suffisant pour faire face aux dépenses futures liées aux membres du personnel qui quitteront normalement leurs fonctions.

Malgré la situation plus favorable en matière de recouvrement des contributions, la question des contributions non réglées continue à me préoccuper. Il est important que tous les Etats Membres règlent l'intégralité de leur contribution dans les délais prévus pour que le budget ordinaire puisse être entièrement exécuté. En 1998-1999, US \$25 millions du budget ordinaire n'ont pu être exécutés parce que nous avons décidé qu'il ne fallait pas financer ce montant par des emprunts internes, ou par le fonds de roulement, en raison de l'incertitude pesant sur les rentrées de ces fonds.

Je suis heureuse de pouvoir indiquer que les mesures prises dès 1992 pour nous préparer au passage à l'an 2000 nous ont permis de franchir le cap fatidique avec des systèmes financiers et connexes entièrement opérationnels.

Les résultats financiers pour 1998-1999 ont été satisfaisants et je compte pouvoir faire part d'innovations et d'améliorations ultérieures à l'avenir. Je tiens aussi à exprimer ma reconnaissance à tous les membres du personnel qui ont contribué à ces résultats financiers.



Docteur Gro Harlem Brundtland
Directeur général

Genève, le 28 mars 2000

Situation financière : les points marquants

Recettes

- En augmentation de 13 % à US \$2,2 milliards ; montant affecté aux activités des programmes de l'OMS : US \$1,8 milliard.

Dépenses

- En augmentation de 11 % à US \$2,0 milliards ; montant consacré aux activités des programmes de l'OMS : US \$1,7 milliard.

Budget ordinaire (contributions mises en recouvrement) : aucune augmentation

- Budget effectif : US \$838 millions.
- Contributions non versées : US \$165 millions (US \$71 millions concernant des exercices antérieurs).
- Non-perçu couvert en partie par le fonds de roulement et les emprunts internes.

Ressources extrabudgétaires (contributions volontaires) : en augmentation de 42 % à US \$936 millions, dont :

- Fonds bénévole pour la promotion de la santé ; en augmentation de 44 % à US \$650 millions.
- Programmes et fonds des Nations Unies : en augmentation de 32 % à US \$90 millions.
- Fonds fiduciaires : en augmentation de 11 % à US \$191 millions.

Liquidités au 31 décembre 1999 :

- US \$15 millions en espèces, engagés pour le budget ordinaire de 1998-1999.
- US \$42 millions de contributions au budget ordinaire versées à l'avance pour 2000-2001.
- Augmentation significative des fonds détenus pour le compte du fonds bénévole pour la promotion de la santé, de l'ONUSIDA et du fonds de l'assurance-maladie du personnel, qui ne sont pas disponibles aux fins du budget ordinaire.
- Augmentation des espèces, dépôts et titres à US \$1,1 milliard.

Etats et tableaux financiers vérifiés et notes concernant les états financiers

Cette partie du rapport financier présente la situation financière globale de l'Organisation au 31 décembre 1999. Les états et tableaux de référence correspondants ont été préparés conformément aux dispositions du Règlement financier et des normes comptables pour le système des Nations Unies. Les tableaux contiennent des informations et des explications détaillées concernant les divers fonds et comptes spéciaux administrés par l'Organisation au cours de l'exercice 1^{er} janvier 1998-31 décembre 1999. Lorsqu'il y a lieu, des chiffres comparatifs sont fournis pour l'exercice précédent. Ces états et tableaux financiers sont précédés de la certification des états financiers, de l'opinion du Commissaire aux Comptes, de l'exposé des objectifs et activités et de l'exposé des règles comptables et s'appuient sur les notes concernant les états financiers qui figurent aux pages 32 à 48.

Certification des états financiers

Les états qui suivent, numérotés de I à IV, les tableaux 1 à 12 et les notes concernant les états financiers sont approuvés.



Hilary F. Wild
Directeur,
Département des Services financiers



Docteur Gro Harlem Brundtland
Directeur général

28 mars 2000

29 mars 2000

Monsieur le Président de l'Assemblée mondiale de la Santé
Organisation mondiale de la Santé
CH-1211 Genève 27
Suisse

Monsieur le Président,

LETTRE D'ENVOI

J'ai l'honneur de présenter à la Cinquante-Troisième Assemblée mondiale de la Santé mon rapport et mon opinion sur les états financiers de l'Organisation mondiale de la Santé pour l'exercice 1^{er} janvier 1998-31 décembre 1999.

En faisant parvenir mon rapport, je tiens à souligner que j'ai donné au Directeur général l'occasion de formuler des observations sur mes constatations, ainsi que le prévoit le Règlement financier de l'Organisation mondiale de la Santé, et j'ai reçu l'assurance qu'elle n'avait pas d'observations significatives à formuler.

Veillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma haute considération.



S. A. FAKIE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
CONTROLEUR GENERAL DE LA REPUBLIQUE D'AFRIQUE DU SUD

Opinion du Commissaire aux Comptes

A l'Assemblée mondiale de la Santé

Nous avons vérifié les états financiers, et plus précisément les Etats I à IV, les Tableaux 1 à 12 et les Notes de l'Organisation mondiale de la Santé concernant les états financiers pour l'exercice se terminant au 31 décembre 1999. C'est au Directeur général qu'incombe la responsabilité de ces états financiers, la mienne consistant à exprimer sur ces états une opinion en m'appuyant sur les résultats de ma vérification.

Notre vérification des comptes a été effectuée conformément aux normes communes du Groupe de vérificateurs externes des comptes de l'Organisation des Nations Unies, des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'Energie atomique. En vertu de ces normes, nous devons organiser et effectuer la vérification de façon à assurer de manière raisonnable que les états financiers ne comportent aucune indication matériellement fausse. La vérification consiste à examiner, par sondage, les éléments apportés à l'appui des montants et des informations figurant dans les états financiers. La vérification consiste aussi à évaluer les principes comptables utilisés et les estimations significatives effectuées par le Directeur général, ainsi que la présentation d'ensemble des états financiers. Je suis d'avis que notre vérification offre une base raisonnable pour émettre la présente opinion.

Mon opinion est que les états financiers présentent équitablement, à tous égards, la situation financière de l'Organisation mondiale de la Santé au 31 décembre 1999 et les résultats des opérations effectuées et des mouvements de trésorerie pendant l'exercice qui s'est terminé à cette date, conformément aux règles comptables figurant dans l'exposé des règles comptables, qui ont été appliquées sur une base compatible avec celle de l'exercice antérieur.

En outre, mon opinion est que les opérations de l'Organisation mondiale de la Santé que nous avons contrôlées dans le cadre de notre travail de vérification ont, sur tous les points importants, été conformes au Règlement financier et aux autorisations des organes délibérants.

Conformément à l'article XII du Règlement financier, j'ai également soumis un rapport détaillé sur la vérification des états financiers de l'Organisation mondiale de la Santé.



S. A. Fakie
Commissaire aux Comptes
Contrôleur général de la République d'Afrique du Sud

Pretoria, République d'Afrique du Sud
29 mars 2000

Etats et tableaux financiers pour l'exercice 1^{er} janvier 1998 – 31 décembre 1999

I. Exposé des objectifs et activités

1. L'objectif de l'Organisation mondiale de la Santé est d'amener tous les peuples au niveau de santé le plus élevé possible. Le budget programme pour l'exercice 1998-1999, adopté en 1997, a été établi dans le contexte de cet objectif et de la politique de santé pour tous. Il a mis spécialement l'accent sur la fourniture des soins de santé primaires universellement accessibles à la population par des moyens acceptables, avec sa pleine participation et à un coût abordable pour les communautés et les pays. La nutrition, l'approvisionnement en eau saine, la lutte contre les maladies transmissibles et la recherche concernant l'application des connaissances aux problèmes de santé des pays en développement ont été considérés comme des domaines d'action prioritaires. Après l'entrée en fonctions du Directeur général en juillet 1998, certains ajustements ont été apportés aux montants alloués, concernant plus particulièrement une réaffectation de ressources des domaines administratifs vers des domaines sanitaires techniques.

2. Le budget programme pour l'exercice 2000-2001, établi par la nouvelle équipe et adopté par l'Assemblée de la Santé en mai 1999, contient une nouvelle orientation stratégique ainsi que des missions et des buts nouveaux pour atteindre les objectifs de l'Organisation.

II. Exposé des règles comptables

Règles comptables générales

3. Les règles comptables et les pratiques suivies pour l'établissement de rapports sont conformes aux dispositions du Règlement financier et des Règles de Gestion financière de l'OMS. Comme l'a autorisé la Quarante-Neuvième Assemblée mondiale de la Santé, les états financiers, les notes qui les accompagnent et les tableaux sont établis conformément aux normes comptables pour le système des Nations Unies et selon la présentation prévue par ces normes. Les soldes d'ouverture au 1^{er} janvier 1996 contenus dans les chiffres comparatifs pour 1996-1997 n'ont pas été alignés sur ces normes, l'exercice 1996-1997 étant le premier auquel elles s'appliquent à l'OMS.

4. A la suite de l'application pour l'exercice 1996-1997 des normes comptables pour le système des Nations Unies, des modifications ont été apportées aux pratiques comptables et à la présentation des états financiers. Toutes ces modifications et leurs conséquences financières ont été indiquées. La principale modification a été l'adoption de la comptabilité sur la base du fait générateur (ou comptabilité d'exercice) pour les dépenses concernant l'ensemble des fonds alors qu'auparavant la méthode de la comptabilité de caisse était utilisée pour certains fonds (Note 17).

Unité de compte et présentation générale

5. Les états et tableaux financiers sont établis en dollars des Etats-Unis. L'ensemble de l'actif et du passif y compris les comptes débiteurs et créditeurs sont comptabilisés globalement dans les livres de l'Organisation sans ventilation par source de fonds.

Conversion des opérations effectuées dans d'autres monnaies que le dollar des Etats-Unis et des créances et dettes dans d'autres monnaies

6. La conversion des opérations exprimées en monnaies autres que le dollar des Etats-Unis est effectuée au taux de change comptable en vigueur à l'Organisation des Nations Unies applicable au moment de l'opération. Il est toutefois rendu compte des opérations correspondant aux dépenses du compte d'avance sur la base du taux de change comptable en vigueur à la date où les dépenses sont comptabilisées.

7. L'actif et le passif dans d'autres monnaies à la fin de l'exercice sont convertis en dollars des Etats-Unis au taux de change comptable en vigueur à l'Organisation des Nations Unies pour le mois de décembre de l'année de clôture. Toutefois, si la parité entre les devises accuse un changement sensible à la fin de l'exercice, les taux de change utilisés pour convertir en dollars des Etats-Unis les fonds dans ces monnaies au 31 décembre sont les taux en vigueur le 1^{er} janvier de l'année suivante. Comme la parité entre les devises n'a pas accusé de changement sensible au 1^{er} janvier 2000, les taux de change utilisés étaient dans tous les cas ceux en vigueur pour le mois de décembre 1999.

Prise en compte des gains et pertes au change

8. Les gains et les pertes au change lors de l'achat ou de la vente de monnaies, en plus des différences liées à la réévaluation des soldes de trésorerie, sont ajustés au niveau des fonds et comptes participant à la répartition des intérêts dans le cadre du plan d'investissement général de l'OMS (voir Note 11). Toutes les autres différences de change sont absorbées dans le cadre des recettes occasionnelles.

Etat I

**Etat récapitulatif des recettes et des dépenses et évolution du solde des fonds
pour l'exercice 1998-1999
Ensemble des fonds**

(en dollars des Etats-Unis)

	Référence	Budget ordinaire et fonds de roulement (Tableaux 2,3,4; Note 40)	Autres fonds OMS (Etat I.1)	Fonds bénévole pour la promotion de la santé (Tableau 6)	Fonds fiduciaires (Etats I.2, I.3, I.4)
RECETTES :					
<i>Contributions fixées :</i>					
- Pour le budget effectif (1998-1999)	Notes 1,2	827 137 000	10 365 000		
- Membres nouveaux et précédemment inactifs	Note 3		48 280		
<i>Total : Contributions fixées</i>		827 137 000	10 413 280		
<i>Contributions volontaires :</i>					
- Activités liées à des programmes de l'OMS	Notes 4,5		6 059 352	627 544 745	186 115 098
- Activités non liées à des programmes de l'OMS	Note 6				207 995 540
<i>Recettes accessoires :</i>					
- Activités productrices de recettes	Note 7		8 800 874		171 254
- Fonds reçus au titre d'arrangements	Note 8				90 280 069
- Allocations d'autres fonds					
- Recettes correspondant à la prestation de services	Notes 9,10		81 024 150		
- Intérêts créditeurs : reçus et répartis	Notes 11,12		21 921 452	22 884 550	22 581 031
- Intérêts créditeurs : courus et non répartis	Note 13				11 494 034
- Mécanisme de compensation (change)	Note 14	(5 232 900)	5 232 900		
- Divers	Note 15		340 304		105 799 327
<i>Total des recettes</i>		821 904 100	133 792 312	650 429 295	624 436 353
DEPENSES :					
Programme sanitaire international	Notes 16-19	812 096 069	77 369 868	562 231 351	276 650 186
A d'autres fins	Note 20		31 628 271		282 830 165
<i>Total des dépenses</i>		812 096 069	108 998 139	562 231 351	559 480 351
EXCEDENT DES RECETTES SUR LES DEPENSES (OU DEFICIT)		9 808 031	24 794 173	88 197 944	64 956 002
Provisions pour retard de recouvrement des contributions fixées	Note 26	(93 817 232)			
Remboursement des avances au fond de roulement					
Remboursement aux Membres des contributions de l'exercice en cours	Note 27	(16 256 760)			
Règlement des contributions d'années antérieures	Note 28	98 327 636	10 298 723		
Economies réalisées lors du paiement des engagements non réglés	Note 29		17 732 008		9 047 182
Augmentation/(diminution) des immobilisations					
Virements entre fonds	Annexe 1	31 773 760	(31 773 760)	350 000	(350 000)
TOTAL : EVOLUTION DU SOLDE DES FONDS	Etat III	29 835 435	21 051 144	88 547 944	73 653 184
SOLDE DES FONDS - 1^{er} JANVIER 1998	Etat II	(92 946 123)	198 919 893	186 542 556	262 499 655
SOLDE DES FONDS - 31 DECEMBRE 1999	Etat II	(63 110 688)	219 971 037	275 090 500	336 152 839

Etat I (suite)

Immobilisations (Note 44)	Total partiel	Eliminations (Etat I, annexe 2; Note 30)	1998-1999	Total 1996-1997 (reformulé, Note 15)	
					RECETTES :
					<i>Contributions fixées :</i>
837 502 000			837 502 000	838 552 000	- Pour le budget effectif (1998-1999)
48 280			48 280	176 358	- Membres nouveaux et précédemment inactifs
837 550 280			837 550 280	838 728 358	<i>Total : Contributions fixées</i>
					<i>Contributions volontaires :</i>
819 719 195		(16 307 131)	803 412 064	581 524 374	- Activités liées à des programmes de l'OMS
207 995 540			207 995 540	182 982 082	- Activités non liées à des programmes de l'OMS
					<i>Recettes accessoires :</i>
8 972 128			8 972 128	10 031 618	- Activités productrices de recettes
90 280 069			90 280 069	68 390 422	- Fonds reçus au titre d'arrangements
				59 576	- Allocations d'autres fonds
81 024 150		(62 635 685)	18 388 465	19 536 859	- Recettes correspondant à la prestation de services
67 387 033			67 387 033	64 631 450	- Intérêts créditeurs : reçus et répartis
11 494 034			11 494 034	6 329 233	- Intérêts créditeurs : courus et non répartis
106 139 631			106 139 631	118 455 201	- Mécanisme de compensation (change)
					- Divers
2 230 562 060		(78 942 816)	2 151 619 244	1 890 669 173	<i>Total des recettes</i>
					DEPENSES :
1 728 347 474		(65 277 945)	1 663 069 529	1 470 601 014	Programme sanitaire international
314 458 436			314 458 436	315 158 405	A d'autres fins
2 042 805 910		(65 277 945)	1 977 527 965	1 785 759 419	<i>Total des dépenses</i>
					EXCEDENT DES RECETTES SUR LES DEPENSES (OU DEFICIT)
187 756 150		(13 664 871)	174 091 279	104 909 754	
(93 817 232)			(93 817 232)	(126 028 910)	Provisions pour retard de recouvrement des contributions fixées
				(5 139 390)	Remboursement des avances au fond de roulement
(16 256 760)			(16 256 760)		Remboursement aux Membres des contributions de l'exercice en cours
108 626 359			108 626 359	189 141 425	Règlement des contributions d'années antérieures
26 779 190			26 779 190	19 728 996	Economies réalisées lors du paiement des engagements non réglés
9 618 284	9 618 284		9 618 284		Augmentation/(diminution) des immobilisations
					Virements entre fonds
9 618 284	222 705 991	(13 664 871)	209 041 120	182 611 875	TOTAL : EVOLUTION DU SOLDE DES FONDS
55 169 240	610 185 221		610 185 221	427 573 346	SOLDE DES FONDS - 1^{er} JANVIER 1998
64 787 524	832 891 212	(13 664 871)	819 226 341	610 185 221	SOLDE DES FONDS - 31 DECEMBRE 1999

Etat I.1

**Etat récapitulatif des recettes et des dépenses et évolution du solde des fonds pour
l'exercice 1998-1999
Autres fonds de l'OMS**
(en dollars des Etats-Unis)

		Recettes occasionnelles	Compte		Fonds de	
		Montants	d'ordre		roulement	
		affectés aux	(Etat I,	Fonds	pour le matériel	Fonds de
		programmes	Annexe 1;	immobilier	d'enseignement	roulement
		prioritaires	Note 41)	(Tableau 8)	et de laboratoire	des ventes
	Référence	(Tableau 5)			(Tableau 9)	(Note 42)
RECETTES :						
<i>Contributions fixées :</i>						
- Pour le budget effectif (1998-1999)	Note 2					
- Membres nouveaux et précédemment inactifs	Note 3	48 280				
<i>Total : Contributions fixées</i>		48 280				
<i>Contributions volontaires :</i>						
- Activités liées à des programmes de l'OMS	Notes 4,5					
<i>Recettes accessoires :</i>						
- Activités productrices de recettes	Note 7			177 662		7 807 551
- Allocations d'autres fonds		(10 000 000)	10 000 000			
- Recettes correspondant à la prestation de services	Notes 9,10					
- Intérêts créditeurs	Notes 11,12	7 676 300		1 045 370		
- Mécanisme de compensation (change)	Note 14	5 232 900				
- Divers	Note 15	340 304				
<i>Total des recettes</i>		3 297 784	10 000 000	1 223 032		7 807 551
DEPENSES :						
Programme sanitaire international	Notes 16-19		12 374 449			1 003 904
A d'autres fins	Note 20			10 626 429		
<i>Total des dépenses</i>			12 374 449	10 626 429		1 003 904
EXCEDENT DES RECETTES SUR LES DEPENSES (OU DEFICIT)						
		3 297 784	(2 374 449)	(9 403 397)		6 803 647
Règlement des contributions d'années antérieures	Note 28	10 298 723				
Economies réalisées lors du paiement des engagements non réglés	Note 29	17 732 008				
Virements entre fonds	Annexe 1	(36 651 406)	9 503 914	(2 049 000)		(6 803 647)
TOTAL : EVOLUTION DU SOLDE DES FONDS	Etat I	(5 322 891)	(2 374 449)	9 503 914	(11 452 397)	
SOLDE DES FONDS - 1^{er} JANVIER 1998	Etat II	30 148 404	6 221 897	15 517 000	13 184 075	400 000
SOLDE DES FONDS - 31 DECEMBRE 1999	Etat II	24 825 513	3 847 448	25 020 914	1 731 678	400 000

Etat I.1 (suite)

Compte spécial pour les services concedés au Siège (Note 43)	Compte spécial du fonds de l'OMS pour le renouvellement (Tableau 12)	Compte spécial de frais généraux (Tableau 7)	Fonds de péréquation des impôts (Note 2)	Compte pour les paiements de fin de contrat (Tableau 10)	Total		
					1998-1999	1996-1997	
RECETTES :							
<i>Contributions fixées :</i>							
			10 365 000		10 365 000	10 445 000	- Pour le budget effectif (1998-1999)
					48 280	176 358	- Membres nouveaux et précédemment inactifs
			10 365 000		10 413 280	10 621 358	<i>Total : Contributions fixées</i>
	6 059 352				6 059 352		<i>Contributions volontaires :</i>
							- Activités liées à des programmes de l'OMS
							<i>Recettes accessoires :</i>
815 661					8 800 874	9 930 063	- Activités productrices de recettes
						(14 547 000)	- Allocations d'autres fonds
		62 635 685		18 388 465	81 024 150	74 328 414	- Recettes correspondant à la prestation de services
275 210	137 960	8 151 980		4 634 632	21 921 452	19 786 619	- Intérêts créditeurs
					5 232 900	23 266 100	- Mécanisme de compensation (change)
					340 304	2 390 572	- Divers
1 090 871	6 197 312	70 787 665	10 365 000	23 023 097	133 792 312	125 776 126	<i>Total des recettes</i>
DEPENSES :							
	4 287 864	59 703 651			77 369 868	58 841 208	Programme sanitaire international
428 215			5 683 770	14 889 857	31 628 271	37 692 925	A d'autres fins
428 215	4 287 864	59 703 651	5 683 770	14 889 857	108 998 139	96 534 133	<i>Total des dépenses</i>
EXCEDENT DES RECETTES SUR LES DEPENSES (OU DEFICIT)							
662 656	1 909 448	11 084 014	4 681 230	8 133 240	24 794 173	29 241 993	
					10 298 723	6 222 171	Règlement des contributions d'années antérieures
					17 732 008	15 702 049	Economies réalisées lors du paiement des engagements non réglés
		4 226 379			(31 773 760)	(5 100 000)	Virements entre fonds
662 656	1 909 448	15 310 393	4 681 230	8 133 240	21 051 144	46 066 213	TOTAL : EVOLUTION DU SOLDE DES FONDS
2 780 373		89 446 873	1 217 210	39 504 061	198 919 893	152 853 680	SOLDE DES FONDS - 1^{er} JANVIER 1998
3 443 029	1 909 448	104 757 266	5 898 440	47 637 301	219 971 037	198 919 893	SOLDE DES FONDS - 31 DECEMBRE 1999

Etat I.2

**Etat récapitulatif des recettes et des dépenses et évolution du solde des fonds
pour l'exercice 1998-1999
Fonds fiduciaires – Arrangements interorganisations**

(en dollars des Etats-Unis)

Référence	Coopération technique				
	Programme des Nations Unies pour le Développement	Fonds des Nations Unies pour la Population	Programme des Nations Unies pour l'Environnement	Programme des Nations Unies pour le Contrôle international des Drogues	
RECETTES :					
<i>Recettes accessoires :</i>					
- Fonds reçus au titre d'arrangements interorganisations	Note 8	22 072 825	22 050 000	596 000	488 100
- Intérêts créditeurs	Note 11				
- Divers		67 131	(121 543)		(279)
<i>Total des recettes</i>		22 139 956	21 928 457	596 000	487 821
DEPENSES :					
Programme sanitaire international	Notes 16-19	21 389 830	21 040 088	508 373	726 154
<i>Total des dépenses</i>		21 389 830	21 040 088	508 373	726 154
EXCEDENT DES RECETTES SUR LES DEPENSES (OU DEFICIT)					
		750 126	888 369	87 627	(238 333)
Economies réalisées lors du paiement des engagements non réglés	Note 29	99 307	321 371	2 331	(2 142)
TOTAL : EVOLUTION DU SOLDE DES FONDS	Etat I	849 433	1 209 740	89 958	(240 475)
SOLDE DES FONDS - 1^{er} JANVIER 1998	Etat II	(2 118 330)	(1 440 506)	(110 579)	69 671
SOLDE DES FONDS - 31 DECEMBRE 1999	Etat II	(1 268 897)	(230 766)	(20 621)	(170 804)

Etat I.2 (suite)

<u>Coopération technique</u>	<u>Services de fournitures</u>	<u>Total</u>		
Autres fonds des Nations Unies	Autres organisations du système des Nations Unies (Tableau 11)	1998-1999	1996-1997	Arrangements interorganisations
RECETTES :				
				<i>Recettes accessoires :</i>
				- Fonds reçus au titre d'arrangements interorganisations
3 320 103	41 753 041	90 280 069	68 390 422	- Intérêts créditeurs
11 230		11 230	37 180	- Divers
		(54 691)		
3 331 333	41 753 041	90 236 608	68 427 602	<i>Total des recettes</i>
DEPENSES :				
3 220 465	40 070 949	86 955 859	69 057 252	Programme sanitaire international
3 220 465	40 070 949	86 955 859	69 057 252	<i>Total des dépenses</i>
EXCEDENT DES RECETTES SUR LES DEPENSES (OU DEFICIT)				
110 868	1 682 092	3 280 749	(629 650)	
		420 867	718 805	Economies réalisées lors du paiement des engagements non réglés
110 868	1 682 092	3 701 616	89 155	TOTAL : EVOLUTION DU SOLDE DES FONDS
867 181	(888 393)	(3 620 956)	(3 710 111)	SOLDE DES FONDS - 1^{er} JANVIER 1998
978 049	793 699	80 660	(3 620 956)	SOLDE DES FONDS - 31 DECEMBRE 1999

Etat I.3

**Etat récapitulatif des recettes et des dépenses et évolution du solde des fonds
pour l'exercice 1998-1999**

Fonds fiduciaires – Activités des programmes de l'OMS

(en dollars des Etats-Unis)

		Coopération technique				
	Référence	Programme mondial de lutte contre le SIDA	Programme de lutte contre l'onchocercose	Programme africain de lutte contre l'onchocercose	Fonds fiduciaire Sasakawa pour la santé	Fonds fiduciaire du Programme spécial de Recherche et de Formation concernant les Maladies tropicales
RECETTES :						
<i>Contributions volontaires :</i>						
- Activités liées à des programmes de l'OMS	Notes 4,5		31 769 242	13 520 114	8 000 000	65 665 649
<i>Recettes accessoires :</i>						
- Activités productrices de recettes			171 254			
- Allocations d'autres fonds						
- Intérêts créditeurs	Notes 11,12	742 740	(28 270)	617 520	957 430	1 679 200
<i>Total des recettes</i>		742 740	31 912 226	14 137 634	8 957 430	67 344 849
DEPENSES :						
Programme sanitaire international	Notes 16-19	5 349 628	32 232 148	18 619 715	10 675 816	61 792 095
<i>Total des dépenses</i>		5 349 628	32 232 148	18 619 715	10 675 816	61 792 095
EXCEDENT DES RECETTES SUR LES DEPENSES (OU DEFICIT)		(4 606 888)	(319 922)	(4 482 081)	(1 718 386)	5 552 754
Economies réalisées lors du paiement des engagements non réglés	Note 29		1 407 753	9 411	240 370	1 910 686
Virements entre fonds	Annexe 1	(5 000 000)			(500 000)	150 000
TOTAL : EVOLUTION DU SOLDE DES FONDS	Etat I	(9 606 888)	1 087 831	(4 472 670)	(1 978 016)	7 613 440
SOLDE DES FONDS - 1^{er} JANVIER 1998	Etat II	12 885 937	(2 647 115)	138 046	9 804 189	(124 587)
SOLDE DES FONDS - 31 DECEMBRE 1999	Etat II	3 279 049	(1 559 284)	(4 334 624)	7 826 173	7 488 853

Etat I.3 (suite)

Coopération technique		Services de fournitures	Total		
Cadres associés	Autres fonds de coopération technique	Services et institutions de santé nationaux (Tableaux 9, 11)	Coopération technique 1998-1999	et services de fournitures 1996-1997	
RECETTES :					
					<i>Contributions volontaires :</i>
9 261 873	47 338 616	10 559 604	186 115 098	166 197 307	- Activités liées à des programmes de l'OMS
			171 254	101 555	<i>Recettes accessoires :</i>
				59 576	- Activités productrices de recettes
107 000	183 731		4 259 351	5 524 690	- Allocations d'autres fonds
					- Intérêts créditeurs
9 368 873	47 522 347	10 559 604	190 545 703	171 883 128	<i>Total des recettes</i>
DEPENSES :					
8 838 657	41 588 761	10 597 507	189 694 327	177 517 541	Programme sanitaire international
8 838 657	41 588 761	10 597 507	189 694 327	177 517 541	<i>Total des dépenses</i>
530 216	5 933 586	(37 903)	851 376	(5 634 413)	EXCEDENT DES RECETTES SUR LES DEPENSES (OU DEFICIT)
			3 568 220	3 308 142	Economies réalisées lors du paiement des engagements non réglés
	353 796	(353 796)	(5 350 000)	(39 594 334)	Virements entre fonds
530 216	6 287 382	(391 699)	(930 404)	(41 920 605)	TOTAL : EVOLUTION DU SOLDE DES FONDS
2 176 531	13 642 553	3 283 881	39 159 435	81 080 040	SOLDE DES FONDS - 1^{er} JANVIER 1998
2 706 747	19 929 935	2 892 182	38 229 031	39 159 435	SOLDE DES FONDS - 31 DECEMBRE 1999

Etat I.4

**Etat récapitulatif des recettes et des dépenses et évolution du solde des fonds
pour l'exercice 1998-1999
Autres fonds fiduciaires et entités associées**

(en dollars des Etats-Unis)

Référence	Fonds fiduciaire du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA) (Notes 20,39)	Centre international de Recherche sur le Cancer (Note 20)	Centre international de Calcul (Note 20)	Assurance- maladie du personnel (Notes 20,21)
RECETTES :				
<i>Contributions volontaires :</i>				
- Activités non liées à des programmes de l'OMS	144 781 928	52 711 409		
<i>Recettes accessoires :</i>				
- Intérêts créditeurs : reçus et répartis	Notes 11,12 7 969 060			16 218 879
- Intérêts créditeurs : courus et non répartis				
- Divers	(1 169)		40 714 264	65 140 923
<i>Total des recettes</i>	<u>152 749 819</u>	<u>52 711 409</u>	<u>40 714 264</u>	<u>81 359 802</u>
DEPENSES :				
A d'autres fins	<u>135 124 509</u>	<u>49 948 411</u>	<u>38 570 703</u>	<u>48 518 697</u>
<i>Total des dépenses</i>	<u>135 124 509</u>	<u>49 948 411</u>	<u>38 570 703</u>	<u>48 518 697</u>
EXCEDENT DES RECETTES SUR LES DEPENSES (OU DEFICIT)	<u>17 625 310</u>	<u>2 762 998</u>	<u>2 143 561</u>	<u>32 841 105</u>
Economies réalisées lors du paiement des engagements non réglés	Note 29 5 058 095			
Virements entre fonds	Annexe 1 5 000 000			
TOTAL : EVOLUTION DU SOLDE DES FONDS	Etat I 27 683 405	2 762 998	2 143 561	32 841 105
SOLDE DES FONDS - 1^{er} JANVIER 1998	Etat II 48 375 331	12 023 178	(774 474)	155 118 463
SOLDE DES FONDS - 31 DECEMBRE 1999	<u>Etat II 76 058 736</u>	<u>14 786 176</u>	<u>1 369 087</u>	<u>187 959 568</u>

Etat I.4 (suite)

Autres fonds (Notes 22-24)	Fondations (Notes 20, 25)	Intérêts courus non répartis (Note 13)	Total Fonds fiduciaires - Activités non liées à des programmes de l'OMS		
			1998-1999	1996-1997 (reformulé, Note 15)	
RECETTES :					
<i>Contributions volontaires :</i>					
10 437 758	64 445		207 995 540	182 982 082	- Activités non liées à des programmes de l'OMS
<i>Recettes accessoires :</i>					
235 000	216 744	(6 329 233)	18 310 450	19 254 811	- Intérêts créditeurs : reçus et répartis
		11 494 034	11 494 034	6 329 233	- Intérêts créditeurs : courus et non répartis
			105 854 018	116 169 219	- Divers
10 672 758	281 189	5 164 801	343 654 042	324 735 345	<i>Total des recettes</i>
DEPENSES :					
10 564 200	103 645		282 830 165	277 517 775	A d'autres fins
10 564 200	103 645		282 830 165	277 517 775	<i>Total des dépenses</i>
EXCEDENT DES RECETTES SUR LES DEPENSES (OU DEFICIT)					
108 558	177 544	5 164 801	60 823 877	47 217 570	
			5 058 095		Economies réalisées lors du paiement des engagements non réglés
			5 000 000	36 970 199	Virements entre fonds
108 558	177 544	5 164 801	70 881 972	84 187 769	TOTAL : EVOLUTION DU SOLDE DES FONDS
4 060 175	1 829 270	6 329 233	226 961 176	142 773 407	SOLDE DES FONDS - 1^{er} JANVIER 1998
4 168 733	2 006 814	11 494 034	297 843 148	226 961 176	SOLDE DES FONDS - 31 DECEMBRE 1999

Etat I, Annexe 1

Virements entre fonds
Les virements entre fonds figurant dans le tableau ci-dessous ont été effectués
au cours de l'exercice 1998-1999

(en dollars des Etats-Unis)

	Référence	Budget ordinaire	Recettes occasionnelles	Compte d'ordre	Fonds immobilier	Fonds de roulement des ventes	Compte spécial de frais généraux
Montant affecté au budget effectif 1998-1999 (résolution WHA50.25)	Tableau 5	(31 773 760)	16 256 760	15 517 000			
Montant affecté au fonds immobilier (résolution WHA52.15)	Tableaux 5, 8		(2 049 000)		2 049 000		
Montant affecté au budget effectif 2000-2001 (résolution WHA52.20)	Tableau 5		23 320 914	(25 020 914)			1 700 000
Montant destiné à couvrir le coût de la production et de la promotion des ventes de publications de l'OMS, 1998-1999 (résolution WHA22.8)	Tableau 7					5 926 379	(5 926 379)
Excédents 1998-1999 virés aux recettes occasionnelles (résolution WHA22.8)	Tableau 5		(877 268)			877 268	
Virement des soldes du programme mondial de lutte contre le SIDA							
Autres virements des programmes							
Total		(31 773 760)	36 651 406	(9 503 914)	2 049 000	6 803 647	(4 226 379)

Ces virements entre fonds reflètent les décisions de l'Assemblée de la Santé et les autres virements et affectations de fonds, conformément aux pratiques comptables établies.

Etat I, Annexe I (suite)

Fonds fiduciaire du programme mondial de lutte contre le SIDA	Fonds bénévole pour la promotion de la santé	Fonds fiduciaire du Programme spécial de Recherche et de Formation concernant les Maladies tropicales	ONUSIDA	Autres fonds de coopération technique	Services et institutions de santé nationaux	Fonds fiduciaire Sasakawa pour la santé
						Montant affecté au budget effectif 1998-1999 (résolution WHA50.25)
						Montant affecté au fonds immobilier (résolution WHA52.15)
						Montant affecté au budget effectif 2000-2001 (résolution WHA52.20)
						Montant destiné à couvrir le coût de la production et de la promotion des ventes de publications de l'OMS, 1998-1999 (résolution WHA22.8)
						Excédents 1998-1999 virés aux recettes occasionnelles (résolution WHA22.8)
5 000 000			(5 000 000)			Virement des soldes du programme mondial de lutte contre le SIDA
	(350 000)	(150 000)		(353 796)	353 796	Autres virements des programmes
5 000 000	(350 000)	(150 000)	(5 000 000)	(353 796)	353 796	500 000 Total

Etat I, Annexe 2**Eliminations (Note 30)***(en dollars des Etats-Unis)*

1. En cours d'exercice des virements de recettes sont effectués entre des fonds ce qui donne lieu à une situation où ces recettes et les dépenses correspondantes sont comptabilisées deux fois. Pour refléter les coûts nets de l'exécution du programme, il faut éliminer l'effet de double comptabilisation dû à ces virements.

Fonds d'origine	Fonds bénéficiaire	Recettes	Dépenses
<i>Budget ordinaire</i>	Fonds fiduciaire du Programme spécial de Recherche et de Formation concernant les Maladies tropicales	2 315 600	2 315 600
	Programme de lutte contre l'onchocercose	500 000	500 000
	Programme africain de lutte contre l'onchocercose	100 000	100 000
<i>Programme des Nations Unies pour le Développement</i>	Fonds bénévole pour la promotion de la santé	645 000	645 000
	Fonds fiduciaire du Programme spécial de Recherche et de Formation concernant les Maladies tropicales	1 500 000	1 500 000
	Programme de lutte contre l'onchocercose	2 791 531	2 791 531
<i>Fonds des Nations Unies pour la Population</i>	Fonds bénévole pour la promotion de la santé	6 000 000	6 000 000
<i>Programme africain de lutte contre l'onchocercose</i>	Fonds fiduciaire du Programme spécial de Recherche et de Formation concernant les Maladies tropicales	1 980 000	1 980 000
<i>Programme de lutte contre l'onchocercose</i>	Fonds fiduciaire du Programme spécial de Recherche et de Formation concernant les Maladies tropicales	275 000	275 000
<i>Fonds fiduciaire Sasakawa pour la santé</i>	Fonds fiduciaire du Programme spécial de Recherche et de Formation concernant les Maladies tropicales	200 000	200 000
		<u>16 307 131</u>	<u>16 307 131</u>

Ces virements apparaissent dans la colonne "Eliminations" de l'Etat I en réduction des recettes au titre des contributions volontaires des activités liées à des programmes de l'OMS avec une réduction correspondante des dépenses au titre du "Programme sanitaire international".

2. Il faut également éliminer la double comptabilisation des dépenses d'appui aux programmes comme recettes et comme dépenses. Les dépenses d'appui aux programmes sont comptabilisées à la fois comme recettes et comme dépenses dans le fonds bénévole pour la promotion de la santé et dans le compte spécial de frais généraux. Enfin, il faut éliminer les recettes pour les immobilisations qui sont comptabilisées à la fois dans les recettes occasionnelles et les immobilisations.

<i>Recettes correspondant à la prestation de services</i>	Dépenses d'appui aux programmes - montants reçus	62 635 685	
<i>Programme sanitaire international</i>	Dépenses d'appui aux programmes imputées aux activités financées par des fonds extrabudgétaires		48 970 814
Total		<u>78 942 816</u>	<u>65 277 945</u> ^{a/}

- a/ La différence de US \$13 664 871 entre les recettes et les dépenses tient à des différences de calendrier ; elle est comprise dans le solde du compte spécial de frais généraux au Tableau 7. Les montants des dépenses d'appui aux programmes réalisés au cours d'un exercice ne sont pas disponibles avant l'exercice suivant.

Etat II

Etat de l'actif, du passif et du solde des fonds au 31 décembre 1999

(en dollars des Etats-Unis)

		Référence	1999	1997
ACTIF				
Encaisse		Note 31		
Espèces en banque, en transit et en caisse		Tableau 1(a);	52 613 523	35 627 034
Dépôts et titres		Tableau 1(a)	998 663 672	738 385 743
Comptes débiteurs				
	1998-1999	Exercices antérieurs		
Contributions fixées				
Contributions de Membres à recouvrer	93 817 232	Tableau 3	164 818 787	179 676 194
A déduire : Provisions pour retard de recouvrement des contributions	93 817 232	Etat I	164 818 787	179 676 194
<i>Contributions nettes</i>	<u>-</u>		<u>-</u>	<u>-</u>
Créances diverses		Note 33	37 396 672	31 764 145
Dépenses réglées par anticipation		Note 34	315 598	528 067
Intérêts courus et non répartis		Note 13	11 494 034	6 329 233
Immobilisations (Biens immobiliers)		Note 35		
<i>Terrains et bâtiments :</i>				
Siège			41 597 370	41 597 370
Afrique			8 261 740	8 261 740
Asie du Sud-Est			1 483 295	1 487 947
Méditerranée orientale			9 988 361	365 425
Pacifique occidental			3 456 758	3 456 758
<i>Total : Immobilisations</i>			64 787 524	55 169 240
TOTAL : ACTIF			1 165 271 023	867 803 462
PASSIF ET SOLDE DES FONDS				
Contributions des Membres reçues en avance		Note 36	42 111 903	20 851 491
Engagements non réglés		Note 37		
<i>Activités liées à des programmes de l'OMS :</i>				
Budget ordinaire			78 116 934	83 147 148
Autres fonds de l'OMS			16 820 773	11 421 165
Fonds bénévole pour la promotion de la santé			74 362 449	52 655 872
Arrangements interorganisations			15 115 042	6 777 611
Fonds fiduciaires			40 969 148	30 514 524
<i>Total : Engagements non réglés - Activités liées à des programmes de l'OMS</i>			225 384 346	184 516 320
<i>Activités non liées à des programmes de l'OMS :</i>				
Fonds fiduciaire du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA			28 083 734	33 612 529
Centre international de Calcul (CIC)			3 331 510	1 607 587
<i>Total : Engagements non réglés</i>			256 799 590	219 736 436
Comptes créditeurs		Note 38	33 468 318	17 030 314
TOTAL : PASSIF			332 379 811	257 618 241

Etat II (suite)

PASSIF ET SOLDE DES FONDS (suite)	Référence	1999	1997
Fonds fiduciaires			
Fonds de coopération technique et de services de fournitures	Etats I.2; I.3	38 309 691	35 538 479
Fonds fiduciaire du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA)	Etat I.4	76 058 736	48 375 331
Centre international de Calcul (CIC)	Etat I.4	1 369 087	(774 474)
Fondations et autres fonds fiduciaires	Etat I.4	208 921 291	173 031 086
Intérêts courus et non répartis	Etat I.4	11 494 034	6 329 233
<i>Total : Fonds fiduciaires</i>		336 152 839	262 499 655
Fonds bénévole pour la promotion de la santé	Etat I	275 090 500	186 542 556
Emprunts internes			
Avances garanties par d'autres fonds de l'OMS	Etat I	(63 110 688)	(92 946 123)
Autres fonds de l'OMS			
Compte pour les recettes occasionnelles	Etat I.1	28 672 961	36 370 301
Compte d'ordre	Etat I.1	25 020 914	15 517 000
Fonds immobilier	Etat I.1	1 731 678	13 184 075
Fonds de roulement pour le matériel d'enseignement et de laboratoire destiné à l'enseignement médical	Etat I.1	400 000	400 000
Fonds de roulement des ventes	Etat I.1	500 000	500 000
Compte spécial pour les services concédés au Siège	Etat I.1	3 443 029	2 780 373
Compte spécial du fonds de l'OMS pour le renouvellement	Etat I.1	1 909 448	
Compte spécial de frais généraux	Etat I.1	104 757 266	89 446 873
Fonds de péréquation des impôts	Etat I.1	5 898 440	1 217 210
Compte pour les paiements de fin de contrat	Etat I.1	47 637 301	39 504 061
<i>Total : Autres fonds de l'OMS</i>		219 971 037	198 919 893
Fonds propres des Membres engagés dans les immobilisations (Biens immobiliers)	Etat I	64 787 524	55 169 240
<i>Total : Solde des fonds</i>		832 891 212	610 185 221
TOTAL : PASSIF ET SOLDE DES FONDS		1 165 271 023	867 803 462

Etat III

**Etat des flux de trésorerie
de l'exercice 1998-1999**

(en dollars des Etats-Unis)

	1998-1999	1996-1997
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DU FONCTIONNEMENT :		
Evolution totale du solde des fonds (Etat I)	209 041 120	182 611 875
(Augmentation)/diminution des sommes à recevoir - Créances diverses	(5 632 527)	867 451
(Augmentation)/diminution des dépenses réglées à l'avance	212 469	(1 376)
(Augmentation)/diminution des intérêts échus et non répartis	(5 164 801)	(6 329 233)
Augmentation/(diminution) des contributions reçues d'avance	21 260 412	(5 400 227)
Augmentation/(diminution) des engagements non réglés	37 063 154	101 995 275
Augmentation/(diminution) des sommes à payer	16 438 004	(5 934 253)
A déduire : Intérêts créditeurs	(67 387 033)	(64 631 450)
Economies réalisées lors du règlement des engagements d'exercices antérieurs	(26 779 190)	(19 728 996)
Eliminations nettes de dépenses d'appui aux programmes (Etat I)	13 664 871	
<i>Encaisse nette provenant du fonctionnement</i>	<u>192 716 479</u>	<u>183 449 066</u>
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE PLACEMENT ET DE FINANCEMENT :		
(Augmentation)/diminution des placements	(260 277 929)	(250 727 802)
A ajouter : Intérêts créditeurs	<u>67 387 033</u>	<u>64 631 450</u>
<i>Encaisse nette provenant des activités de placement et de financement</i>	<u>(192 890 896)</u>	<u>(186 096 352)</u>
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT D'AUTRES SOURCES :		
(Augmentation)/diminution des terrains et bâtiments	(9 618 284)	52 295
Economies réalisées lors du règlement des engagements d'exercices antérieurs	<u>26 779 190</u>	<u>19 728 996</u>
<i>Encaisse nette provenant d'autres sources</i>	<u>17 160 906</u>	<u>19 781 291</u>
AUGMENTATION NETTE DE L'ENCAISSE	<u>16 986 489</u>	<u>17 134 005</u>
ENCAISSE AU 1^{er} JANVIER 1998 ET 1996	<u>35 627 034</u>	<u>18 493 029</u>
ENCAISSE AU 31 DECEMBRE 1999 ET 1997	<u><u>52 613 523</u></u>	<u><u>35 627 034</u></u>

Etat IV

Etat des crédits ouverts pour l'exercice 1998-1999

(en dollars des Etats-Unis)

Section de la résolution portant ouverture de crédits	Montants approuvés par la résolution WHA50.25	Virements entre sections effectués par le Directeur général (Notes 49, 50)	Virements entre sections en pourcentage des crédits approuvés	Virements du programme du Directeur général et des Directeurs régionaux pour le développement	Montant total des virements effectués	Mécanisme de compensation des gains et pertes au change : virement net aux recettes occasionnelles a) (résolution WHA50.25)
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
1. Organes directeurs	19 281 800	(146 100)	(0,76)		(146 100)	9 300
2. Politique et gestion sanitaires	248 026 000	5 502 200	2,22	2 124 781	7 626 981	(1 474 400)
Programme du Directeur général et des Directeurs régionaux pour le développement	7 592 000			(5 930 600)	(5 930 600)	
3. Développement des services de santé	170 423 800	(8 359 900)	(4,91)	991 441	(7 368 459)	(447 900)
4. Promotion et protection de la santé	133 492 100	(4 396 000)	(3,29)	770 216	(3 625 784)	(250 800)
5. Lutte intégrée contre la maladie	135 144 400	8 342 100	6,17	2 044 162	10 386 262	(146 200)
6. Services administratifs	128 693 900	(942 300)	(0,73)		(942 300)	(2 922 900)
BUDGET EFFECTIF	842 654 000					(5 232 900)
7. Virement au fonds de péréquation des impôts	80 000 000					
TOTAL	922 654 000					(5 232 900)

a) Les crédits effectifs pour 1998-1999 (colonne 8) tiennent compte des virements nets effectués au compte pour les recettes occasionnelles en cours d'exercice pour couvrir les effets des taux de change comptables favorables des Nations Unies et de l'OMS concernant le dollar des Etats-Unis (colonne 7), pour ce qui est des monnaies des pays du Siège et des bureaux régionaux, au titre du mécanisme de compensation des gains et pertes au change, conformément au paragraphe 4.6 du Règlement financier. En 1998-1999, le mécanisme de compensation a permis d'effectuer des virements aux recettes occasionnelles d'un montant total de \$5 513 600 au titre des économies dues à des taux de change plus favorables. Le taux de change moins favorable dans le cas d'une des monnaies concernées a nécessité des virements en sens contraire de \$280 700. Les économies nettes pour l'exercice s'établissent donc à \$5 232 900.

b) Y compris \$2 315 600 virés du budget ordinaire au fonds fiduciaire du Programme spécial de Recherche et de Formation concernant les Maladies tropicales, \$500 000 au programme de lutte contre l'onchocercose, et \$100 000 au programme africain de lutte contre l'onchocercose.

Etat IV (suite)

Crédits effectifs a)	Engagements de dépenses b)			Solde non engagé	Section de la résolution portant ouverture de crédits
	Réglés	Non réglés	Total		
(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(1)
19 145 000	17 617 832	657 224	18 275 056	869 944	1. Organes directeurs
254 178 581	233 338 965	16 460 155	249 799 120	4 379 461	2. Politique et gestion sanitaires
1 661 400				1 661 400	Programme du Directeur général et des Directeurs régionaux pour le développement
162 607 441	138 113 872	21 250 381	159 364 253	3 243 188	3. Développement des services de santé
129 615 516	112 099 311	14 129 526	126 228 837	3 386 679	4. Promotion et protection de la santé
145 384 462	126 522 848	17 287 845	143 810 693	1 573 769	5. Lutte intégrée contre la maladie
124 828 700	106 286 307	8 331 803	114 618 110	10 210 590	6. Services administratifs
837 421 100	733 979 135	78 116 934	812 096 069	25 325 031	BUDGET EFFECTIF
80 000 000	80 000 000		80 000 000		7. Virement au fonds de péréquation des impôts
917 421 100	813 979 135	78 116 934	892 096 069	25 325 031	TOTAL

Notes concernant les états financiers

Etat récapitulatif des recettes et des dépenses et évolution du solde des fonds pour toutes les sources de fonds – exercice 1998-1999 (Etat I)

Recettes

Contributions fixées (Etat I)

1. Les recettes des contributions des Etats Membres et Membres associés fixées pour le budget effectif 1998-1999 sont comptabilisées sur la base du fait générateur. Une provision est toutefois établie pour tenir compte des retards dans le recouvrement des contributions ; elle correspond au montant total des contributions non réglées au 31 décembre 1999.

2. Conformément à la résolution WHA21.10 de l'Assemblée mondiale de la Santé portant création du fonds de péréquation des impôts, les contributions de tous les Etats Membres sont réduites du montant perçu au titre de l'imposition du personnel. Dans le cas d'Etats Membres qui imposent leurs ressortissants, fonctionnaires de l'OMS, sur les émoluments versés par celle-ci, les sommes portées au crédit du Membre sont diminuées du montant estimatif requis pour couvrir le remboursement de ces impôts par l'Organisation. Pour déterminer la réduction des contributions à appliquer dans le cas des Etats Membres concernés, le fonds de péréquation des impôts est crédité des recettes de l'imposition du personnel, les montants crédités étant affectés aux Etats Membres au prorata de leurs contributions pour l'exercice concerné. En 1998-1999, les recettes créditées au fonds de péréquation des impôts s'établissaient comme suit :

	1996-1997	1998-1999
	US \$	US \$
Imposition du personnel (Section 7 de la résolution portant ouverture de crédits – voir Etat IV)	80 000 000	80 000 000
A déduire : Montants portés au crédit des Etats Membres	69 555 000	69 635 000
Etat I	10 445 000	10 365 000

3. Les recettes provenant des contributions des Membres nouveaux et précédemment inactifs font l'objet du paragraphe 5.10 du Règlement financier. Elles sont comptabilisées sur la base de l'encaissement, c'est-à-dire à la réception, et portées au crédit des recettes occasionnelles (Etats I et I.1).

Contributions volontaires (Etats I, I.1, I.3 et I.4)

4. Les contributions volontaires destinées à des activités de programmes de l'OMS sont comptabilisées sur la base de l'encaissement, c'est-à-dire à la réception. Il s'agit de contributions reçues pour le fonds bénévole pour la promotion de la santé, le programme de lutte contre l'onchocercose, le programme africain de lutte contre l'onchocercose, le fonds fiduciaire Sasakawa pour la santé, le fonds fiduciaire du Programme spécial de Recherche et de Formation concernant les Maladies tropicales, le programme des cadres associés, les autres fonds fiduciaires pour la coopération technique et les fonds pour les services de fournitures.

5. Les contributions de biens ou services en nature reçues par l'OMS apparaissent dans les recettes du fonds bénévole pour la promotion de la santé selon la valeur indiquée par le donateur et sont comptabilisées comme des dépenses à la réception.

6. L'OMS administre d'autres fonds fiduciaires et entités qui ne font pas partie des activités de programmes de l'OMS ; les contributions destinées à ces fonds fiduciaires et entités sont également comptabilisées lors de l'encaissement. Il s'agit du fonds fiduciaire du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA), du Centre international de Recherche sur le Cancer (CIRC) et du Centre international de Calcul (CIC) et, pour chacun, un rapport détaillé est fourni ainsi qu'une certification de vérification des comptes à l'intention de l'organe directeur concerné. Figurent également dans cette catégorie le fonds fiduciaire de l'assurance-maladie du personnel de l'OMS (SHI), les fondations et les comptes associés administrés par l'Organisation (Note 20).

Recettes accessoires – Fonds de l’OMS
Activités productrices de recettes (Etats I et I.1)

7. Ces recettes comprennent les loyers des logements du personnel et des agences de voyage régionales de l’OMS qui sont portés au crédit du fonds immobilier (Tableau 8) ; les loyers de concessionnaires au Siège qui sont portés au crédit du compte spécial pour les services concédés au Siège ; et les recettes des ventes de publications de l’OMS et d’autres matériels de promotion qui sont portées au crédit du fonds de roulement des ventes. Ces recettes sont comptabilisées à l’encaissement.

Fonds reçus au titre d’arrangements interorganisations (Etats I et I.2)

8. Ces fonds représentent des retraits de trésorerie du Programme des Nations Unies pour le Développement, du Fonds des Nations Unies pour la Population et d’autres organismes et institutions spécialisées des Nations Unies au titre d’activités financées par ces organismes pour lesquelles l’OMS est l’agent d’exécution ou un agent associé. Figurent également dans ces recettes les décaissements effectués par le Programme des Nations Unies pour le Développement en tant qu’agent financier de l’OMS sur le terrain (Etat I.2).

Recettes correspondant à la prestation de services

9. Ce montant comprend les recettes provenant des dépenses d’appui aux programmes prélevées sur les dépenses des programmes pour les activités financées par des fonds extrabudgétaires (Etat I.1).

10. Les recettes perçues en cours d’exercice au titre des dépenses d’appui aux programmes imputées aux dépenses financées par des ressources extrabudgétaires sont maintenues dans le compte spécial de frais généraux pour être utilisées au cours de l’exercice suivant.

Intérêts créditeurs (Etats I, I.1, I.2, I.3 et I.4)

11. Les intérêts reçus sur les fonds investis dans le cadre du plan d’investissement général de l’OMS sont répartis sur une base mensuelle entre les fonds et autres comptes désignés pour participer à la répartition, au prorata de leur capital à la fin de chaque mois de l’année civile concernée. Les intérêts reçus sur les placements effectués pour des fonds sont directement portés au crédit des fonds concernés. Les intérêts sont ajustés en fonction des gains ou pertes au change liés aux opérations sur les monnaies.

12. Les intérêts produits et répartis en cours d’exercice à des fonds particuliers de l’OMS, à des fonds fiduciaires et au fonds bénévole pour la promotion de la santé sont conservés pour être utilisés dans le cadre de ces comptes et fonds.

13. Les intérêts courus sur les placements à la fin de l’exercice sont comptabilisés comme un montant unique à recevoir et sont reflétés dans un fonds fiduciaire distinct pour les intérêts non répartis. La répartition entre les fonds et les autres comptes concernés intervient uniquement à la réception des intérêts exigibles.

Mécanisme de compensation (change) (Etats I, I.1 et IV)

14. L’utilisation nette du mécanisme de compensation des gains et pertes au change en 1998-1999, autorisée par l’Assemblée mondiale de la Santé dans sa résolution WHA50.25, a pris la forme de virements du budget ordinaire aux recettes occasionnelles d’un montant total de \$5 232 900 au titre des économies réalisées par l’application de taux de change comptables de l’Organisation des Nations Unies plus favorables que les taux établis dans le budget programme de l’exercice.

Recettes accessoires – Divers (Etats I, I.1 et I.4)

15. Ces recettes comprennent les autres recettes occasionnelles suivantes :

	1996-1997 US \$	1998-1999 US \$
a) Autres fonds de l’OMS (Etat I.1)		
Remboursements et remises	873 3	430 9
Gains ou pertes au change	134 9	(923 1
Vente de logements du personnel à Windhoek, Namibie	214 0	-
Vente d’articles d’équipement et de matériel	258 8	189 5
Bonification versée par les autorités postales suisses	408 0	18 0
Exploitation des garages souterrains	501 3	625 0
Etats I et I.1	2 3	340 3
	1996-1997	1998-1999
	<i>(reformulé) a/</i>	
b) Autres fonds fiduciaires et entités associées		
Fonds fiduciaire du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA)	3 1	(1 1
Centre international de Calcul (CIC)	33 4	40 7
Assurance-maladie du personnel (SHI)	82 7	65 1
Etat I.4	116 1	105 8

a/ Dans le rapport financier 1996-1997, les recettes du CIC et de l’assurance-maladie du personnel apparaissent dans les contributions volontaires, activités non liées à des programmes de l’OMS. Ces recettes n’étant pas de nature volontaire, il est plus juste de les comptabiliser dans les recettes accessoires. Les chiffres pertinents pour 1996-1997 utilisés aux fins de la comparaison ont donc été reformulés.

Dépenses

16. Les dépenses au titre de l’ensemble des fonds administrés par l’OMS pour l’assistance technique, les services de fournitures et les autres programmes de l’OMS sont comptabilisées sur la base du fait générateur. A l’exception des activités financées au titre d’arrangements interorganisations, par exemple avec le Programme des Nations Unies pour le Développement, le Fonds des Nations Unies pour la Population et d’autres organismes du système des Nations Unies, dont l’OMS est l’agent d’exécution, les dépenses sont engagées conformément à l’article IV du Règlement financier et à l’article V des Règles de Gestion financière. En ce qui concerne les fonds susmentionnés dans le cadre des arrangements interorganisations, les engagements de dépenses sont établis et maintenus conformément aux règles financières des organismes de financement respectifs.

17. L’exercice 1996-1997 a été le premier pour lequel l’OMS a comptabilisé les dépenses sur la base du fait générateur pour l’ensemble des fonds. Avant 1996-1997, plusieurs fonds, notamment le fonds bénévole pour la promotion de la santé, certains autres fonds fiduciaires et fonds de l’OMS, comptabilisaient les dépenses sur la base des décaissements. Les fonds, qui comptabilisaient auparavant les dépenses sur la base des décaissements et le font désormais sur la base du fait générateur, sont les suivants :

Fonds de l’OMS :

- Fonds immobilier
- Fonds de roulement des ventes
- Compte spécial pour les services concédés au Siège
- Compte spécial de frais généraux
- Compte pour les paiements de fin de contrat

Fonds au titre d'arrangements interorganisations :

Fonds d'affectation spéciale d'urgence des Nations Unies pour l'Afghanistan
Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés

Fonds fiduciaires – Coopération technique :

Cadres associés
Autres fonds fiduciaires

Services de fournitures :

Fonds de roulement pour le matériel d'enseignement et de laboratoire destiné à l'enseignement médical
Général

Fonds bénévole pour la promotion de la santé.

18. Dans le rapport financier pour 1998-1999, les dépenses sont comptabilisées sur la base des engagements de dépenses, c'est-à-dire des décaissements effectués en cours d'exercice et des engagements non réglés à la fin de l'exercice.

19. Les dépenses afférentes aux activités liées à des programmes de l'OMS dans l'Etat I, couvrant la coopération technique et les services de fournitures, figurent dans des colonnes distinctes, par exemple la colonne « Budget ordinaire et fonds de roulement » et pour chaque source ou groupe de sources de fonds extrabudgétaires, et sont indiquées à la ligne « Programme sanitaire international ».

20. Les dépenses afférentes aux activités non liées à des programmes de l'OMS, ou à des fonds ou entités pour lesquels l'OMS exerce des responsabilités administratives ou autres, figurent dans la colonne appropriée à la ligne « A d'autres fins ». Les fonds fiduciaires et entités associées (Etat I.4) concernés par les activités non liées à des programmes de l'OMS sont notamment les suivants :

- Fonds immobilier
- Compte spécial pour les services concédés au Siège
- Fonds de péréquation des impôts
- Compte pour les paiements de fin de contrat
- Fonds fiduciaire du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA)
- Centre international de Recherche sur le Cancer (CIRC)
- Centre international de Calcul (CIC)
- Assurance-maladie du personnel (SHI)
- Fonds spécial de compensation
- Soldes dus à la suite du décès de membres du personnel
- Autres fonds
- Fondations.

Des rapports financiers détaillés sont établis séparément par le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA), le Centre international de Recherche sur le Cancer (CIRC) et le Centre international de Calcul (CIC). Chacune de ces entités fait l'objet d'une certification de vérification des comptes distincte adressée à l'organe directeur compétent.

Assurance-maladie du personnel (Etat I.4)

21. Les recettes du fonds de l'assurance-maladie du personnel comprennent les cotisations des membres du personnel en service et retraités (versées à raison d'un tiers par le participant et deux tiers par l'Organisation) ainsi que les intérêts sur les placements. En outre, l'Organisation verse une contribution spéciale pour financer

le déficit actuariel concernant le personnel retraité constaté à la suite d'une étude actuarielle en 1989. La dernière tranche à cet égard a été versée en 1999. Afin d'assurer un financement adéquat des demandes de remboursement futures des retraités, un pourcentage fixe (actuellement de 25 %) des cotisations des membres du personnel en service est mis de côté chaque année. Les 75 % restants des cotisations (cotisations « au titre du régime commun ») sont nécessaires pour couvrir les demandes de remboursement des membres du personnel en service. Si les cotisations ne sont pas suffisantes, tout déficit doit être couvert par des cotisations supplémentaires (cotisations « au titre du régime complémentaire ») dues par le personnel et l'Organisation dans le bureau/Région concerné pour l'ensemble de l'année suivante. Le solde du fonds au 31 décembre 1999, de \$187 959 568, s'établissait comme suit :

	31 décembre 1997 US \$	31 décembre 1999 US \$
Pour constituer les réserves prévues par les Statuts de l'Assurance-maladie du personnel :		
Règlement des demandes de remboursement en suspens (article 470.1)	7 416 115	8 396 708
Coûts futurs du personnel retraité (article 470.2)	116 175 000	143 302 000
Réserve concernant les demandes de remboursement importantes et le coût des contrats de réassurance (article 470.3)	<u>31 527 348</u>	<u>36 260 860</u>
	<u>155 118 463</u>	<u>187 959 568</u>

Autres fonds (Etats I et I.4)

Fonds spécial de compensation (Etat I.4)

22. Ce fonds a été créé par le Directeur général en vertu du paragraphe 6.5 du Règlement financier pour le versement de prestations périodiques accordées dans le cadre des règles de compensation de l'OMS à la suite d'accidents ou de maladies imputables au service ; il est financé par le virement de fonds provenant des ressources budgétaires utilisées pour le financement du membre du personnel concerné, par les montants reçus du fait des polices d'assurance-accident et maladie établies à cette fin, et par les intérêts.

Soldes dus à la suite du décès de membres du personnel (Etat I.4)

23. Il s'agit des soldes dus à la suite du décès de membres du personnel de l'OMS, en attendant la conclusion des formalités juridiques et successorales.

Autres fonds fiduciaires détenus par l'OMS (Etat I.4)

24. Ces fonds comprennent les soldes détenus pour le compte d'entités interorganisations et autres pour l'administration desquelles l'OMS agit en tant que dépositaire.

Fondations (Etat I.4)

25. Il s'agit des fondations dont l'OMS est chargée de la gestion financière et administrative, à savoir au 31 décembre 1999 :

- Fondation Léon Bernard
- Fondation Darling
- Fondation Dr A. T. Shousha
- Fondation Jacques Parisot
- Fondation Ihsan Dogramaci pour la Santé de la Famille
- Prix Dr Comlan A. A. Quenum

- Bourse Francesco Pocchiari
- Fondation des Emirats arabes unis pour la Santé
- Prix pour la Recherche sur le Syndrome de Down dans la Région de la Méditerranée orientale.

Provisions pour retard de recouvrement des contributions fixées (Etat I)

26. Cette provision concerne les contributions des Membres au budget effectif fixées pour le budget ordinaire approuvé de l'exercice 1998-1999 et non réglées au 31 décembre 1999. Le montant total provisionné correspond au montant total des contributions non réglées par les Membres comme indiqué au Tableau 3.

Remboursement aux Membres des contributions de l'exercice en cours

27. Il a été décidé, dans la résolution WHA50.25, que le solde des recettes occasionnelles pour 1997, après application du plan d'incitation et du mécanisme de compensation, serait crédité aux Etats Membres en déduction de leur contribution pour 1999. Le solde des recettes occasionnelles au 31 décembre 1997 s'établissait à \$16 256 760.

Règlement des contributions d'exercices antérieurs (Etat I)

28. Les arriérés de contributions recouverts en 1998-1999 afférant à des exercices antérieurs, et leur affectation, sont les suivants :

Exercice	Emprunts internes	Fonds de roulement	Recettes occasionnelles	Montants
	US \$	US \$	US \$	US \$
1974-1978	-	-	51 183	51 183
1986-1987	-	-	43 560	43 560
1988-1989	-	-	174 202	174 202
1990-1991	-	22 819	-	22 819
1992-1993	-	-	1 339 240	1 339 240
1994-1995	1 852 977	726 623	-	2 579 600
1996-1997	91 093 146	4 632 071	8 690 538	104 415 755
	<u>92 946 123</u>	<u>5 381 513</u>	<u>10 298 723</u>	<u>108 626 359</u>
	(Tableau 4)	(Tableau 4)	(Tableau 5)	(Tableau 3)

Economies réalisées lors du règlement des engagements d'exercices antérieurs (Etats I, I.1, I.2, I.3 et I.4)

29. Ces économies concernent le règlement en 1998-1999 d'engagements non réglés des exercices antérieurs et les économies nettes réalisées au moment du règlement, ou lorsque les engagements n'étaient plus nécessaires. Les économies indiquées se rapportent aux fonds pour lesquels les différences concernant les dépenses selon l'exercice sont portées au débit/crédit d'un compte de recettes occasionnelles ou diverses dans le fonds concerné. Ces fonds et les recettes créditées à chacun au cours de l'exercice 1998-1999 sont les suivants :

Budget ordinaire

Programme des Nations Unies pour le Développement

Programme des Nations Unies pour l'Environnement

Programme des Nations Unies pour le Contrôle international des Drogues

Fonds des Nations Unies pour la Population

Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'aide au Liban

Fonds d'affectation spéciale d'urgence des Nations Unies pour l'Afghanistan

Divers fonds fiduciaires et bénévoles des Nations Unies

Programme africain de lutte contre l'onchocercose

Programme de lutte contre l'onchocercose

Fonds fiduciaire du Programme spécial de Recherche et de Formation concernant les Maladies tropicales

Fonds fiduciaire du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA)

Fonds fiduciaire Sasakawa pour la santé.

Les économies nettes réalisées lors du règlement des engagements non réglés dans tous les autres fonds sont portées au crédit de l'engagement concerné.

Eliminations (Etat I – annexe 2)

30. Dans une situation comme celle de l'OMS où les activités des programmes financées par le budget ordinaire et les fonds extrabudgétaires constituent une seule entité formant le programme sanitaire international, les dépenses sont consolidées dans les comptes et états financiers de l'Organisation pour refléter globalement les coûts de l'exécution des programmes de coopération technique. Du point de vue du principe de la consolidation et là où, comme dans le cas de l'OMS, des virements matériels de ressources financières interviennent entre différents fonds en cours d'exercice, il faut, pour refléter le coût net de l'exécution des programmes, éliminer ces virements et éviter ainsi la « double comptabilisation » des dépenses et des recettes correspondantes. En outre, il faut éliminer les effets de « double comptabilisation » entre les dépenses relatives aux coûts des services d'appui aux programmes imputés aux activités financières extrabudgétaires et les recettes correspondantes au titre des coûts des services d'appui reçues au compte spécial de frais généraux.

Etat de l'actif, du passif et du solde des fonds au 31 décembre 1999 (Etat II)

Actif

Espèces, dépôts et titres (Tableau 1(a))

Espèces en banque, en transit et en caisse au Siège et dans les Régions

31. Pour toutes les espèces détenues par l'Organisation, que ce soit en caisse, en banque, en transit ou sur des comptes d'avance, on aboutit à un solde de \$52 613 523.

Les soldes de comptes d'avance n'ont pas été ajustés pour tenir compte des décaissements signalés trop tard pour pouvoir être inclus dans les comptes de dépenses de 1999. Ces opérations seront comptabilisées au cours du prochain exercice en déduction du règlement approprié des engagements de 1998-1999.

Lettres de crédit

32. Outre les ressources de trésorerie disponibles, l'OMS disposait au 31 décembre 1999 d'un montant de \$48 321 483 (\$18 966 113 au 31 décembre 1997) représentant le solde disponible de lettres de crédit reçues du Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique en vue du financement des activités ci-après :

Agency for International Development des Etats-Unis

- Par l'intermédiaire du fonds bénévole pour la promotion de la santé : \$37 040 885.
- Par l'intermédiaire du fonds fiduciaire pour le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA) : \$10 200 000.

Environmental Protection Agency des Etats-Unis

- Par l'intermédiaire du fonds bénévole pour la promotion de la santé : \$1 080 598.

Les fonds disponibles au titre de ces différents mécanismes ne sont comptabilisés par l'Organisation qu'une fois les prélèvements effectués pour couvrir les besoins au fur et à mesure de la mise en oeuvre des activités ; le montant correspondant figurera, lorsque les sommes auront été reçues, dans les recettes des fonds intéressés.

Comptes débiteurs

33. Créances diverses – \$37 396 672. Comme précisé ci-dessous, ce montant comprend des sommes dues par d'autres organisations internationales, des avances consenties à des membres du personnel conformément aux règlements en vigueur, la valeur de différents comptes de dépôt et un certain nombre d'autres créances diverses. Ce poste comprend en outre certaines dépenses qui seront portées au débit des réserves correspondantes pour engagements non réglés, ou d'autres comptes appropriés en 2000.

	31 décembre 1997 US \$	31 décembre 1999 US \$
Comptes personnels de membres du personnel de l'OMS – avances, y compris avances permanentes	12	16
Montants dus par d'autres organismes et organisations du système des Nations Unies, institutions, gouvernements et ministères, sociétés, entreprises et autres entités pour des biens et services fournis	10	8
Comptes provisoires – à régler en 2000	7	11
Autres créances	399	983
Dépôts de garantie	61	59
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>
	31	37

Dépenses réglées par anticipation

34. Un montant de \$315 598 représente les décaissements effectués au titre d'engagements de dépenses imputables sur le prochain exercice. Il sera comptabilisé comme dépenses au cours de cet exercice.

Immobilisations (Biens immobiliers)

35. Cette notion recouvre les biens de l'OMS au Siège et dans les bureaux régionaux qui ont été soit achetés, soit construits par l'Organisation, ou reçus en don, le terrain sur lequel sont édifiés les bâtiments étant soit la propriété de l'Organisation, soit mis à sa disposition par le pays hôte, gratuitement ou pour un loyer annuel symbolique. Le montant indiqué pour la valeur des immobilisations représente le coût des biens immobiliers lors de leur acquisition ou de leur construction ou, dans le cas des propriétés reçues en don, la valeur indiquée par le donateur. Aucun ajustement n'a été opéré pour tenir compte de la dépréciation, de la revalorisation ou de fluctuations monétaires ; de même, aucun ajustement n'a été opéré en ce qui concerne la valeur du terrain et des bâtiments du Bureau régional de l'Afrique à Brazzaville.

Dans les bureaux régionaux où l'OMS occupe des locaux mis à sa disposition par le pays hôte, gratuitement ou contre paiement d'un loyer, les coûts des améliorations ou extensions des locaux qui ont été supportés par l'OMS ne sont pas enregistrés comme immobilisations dans les comptes de l'Organisation, mais comme dépenses.

Au cours de l'exercice 1998-1999, des augmentations (diminutions) des immobilisations aux lieux indiqués ci-après représentent des dépenses engagées en 1998-1999 :

	US \$
Bureau régional de la Méditerranée orientale	
Construction d'un nouveau bâtiment du Bureau régional au Caire, résolutions WHA49.8, WHA50.11	9 622 936
Bureau régional de l'Asie du Sud-Est	
Construction d'un étage supplémentaire du bâtiment du Bureau régional, résolution WHA46.22	(4 652)

Au 31 décembre 1999, la valeur du terrain et des bâtiments à chaque endroit comprend :

Emplacement	Solde au 1^{er} janvier 1998 US \$	Augmentation 1998-1999 US \$	Diminution 1998-1999 US \$	Solde au 31 déc. 1999 US \$
<i>Siège</i>	41 597 370			41 597 370
Bureau régional de l'Afrique	7 012 106			
Région africaine - autres	<u>1 249 634</u>			
<i>Total : Bureau régional de l'Afrique</i>	8 261 740			8 261 740
<i>Bureau régional de l'Asie du Sud-Est</i>	1 487 947		(4 652)	1 483 295
Bureau régional de la Méditerranée orientale	297 056			
Région de la Méditerranée orientale - autres	<u>68 369</u>			
<i>Total : Bureau régional de la Méditerranée orientale</i>	365 425	9 622 936		9 988 361
<i>Bureau régional du Pacifique occidental</i>	3 456 758			3 456 758
Total : Immobilisations (Biens immobiliers)	<u>55 169 240</u>	<u>9 622 936</u>	<u>(4 652)</u>	<u>64 787 524</u>

Passif

Contributions des Membres reçues en avance

36. Au 31 décembre 1999, 51 Membres avaient versé à l'avance l'intégralité ou une partie de leurs contributions au budget effectif de 2000-2001. Les contributions versées à l'avance à cette date d'un montant total de \$42 111 903 concernaient les Membres, les montants et les années ci-après :

Etat Membre	2000 US \$	2001 US \$	Années suivantes US \$	Total US \$
Afrique du Sud	1 482 705			1 482 705
Angola	33 691			33 691
Arabie saoudite	91 040			91 040
Australie	203 540			203 540
Bangladesh	1 630			1 630
Bélarus	61 920	433		62 353
Bénin	136			136
Bhoutan	510			510
Botswana	2 150			2 150
Burkina Faso	5 354			5 354
Cambodge	145			145
Canada	11 000 450			11 000 450
Colombie	52 650			52 650

Contributions des Membres reçues en avance (suite)

Etat Membre	2000 US \$	2001 US \$	Années suivantes US \$	Total US \$
Costa Rica	30 618			30 618
Cuba	98 495			98 495
Dominique	4 125	970		5 095
Erythrée	3 560			3 560
Estonie	49 875			49 875
France	1 374 250			1 374 250
Guatemala	34			34
Haïti	8 400	8 400	17 020	33 820
Iles Cook	85			85
Kiribati	160			160
Lettonie	15 901			15 901
Madagascar	2 158			2 158
Malawi	7 865	7 865	16 406	32 136
Malte	510			510
Maurice	475			475
Mexique	1			1
Micronésie (Etats fédérés de)	3 615	3 615	72 000	79 230
Mozambique	3 580	3 580	30 670	37 830
Myanmar	365			365
Nouvelle-Zélande	825 191			825 191
Pakistan	20 751			20 751
Qatar	5 201			5 201
République de Corée	158 990			158 990
République populaire démocratique de Corée	1 438			1 438
République tchèque	280 000			280 000
République-Unie de Tanzanie	11 570	11 570	7 610	30 750
Roumanie	10 730			10 730
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	20 751 255			20 751 255
Sainte-Lucie	160			160
Samoa	3 525	3 525	32 635	39 685
Sao Tomé-et-Principe	3 905	3 905	29 333	37 143
Slovaquie	137 785	6 180		143 965
Suède	4 354 290			4 354 290
Swaziland	8 350	8 350	17 835	34 535
Thaïlande	637 348			637 348
Tonga	3 525	3 525	32 030	39 080
Tunisie	12 599			12 599
Zambie	8 085	8 085	11 670	27 840
Total US \$	41 774 691	70 003	267 209	42 111 903

Engagements non réglés (Notes 16, 17)

37. Les engagements sont établis et maintenus pour le budget ordinaire, les autres fonds de l'OMS, le fonds bénévole pour la promotion de la santé et les fonds fiduciaires (autres que les arrangements interorganisations avec d'autres organisations et organismes du système des Nations Unies), conformément au Règlement financier et aux Règles de Gestion financière. Pour les arrangements interorganisations, ce sont les règles financières des organisations et organismes respectifs qui s'appliquent.

Comptes créditeurs

38. Les comptes créditeurs d'un montant de \$33 468 318 représentent des engagements fermes de l'Organisation concernant des marchandises et services à elle fournis, pour lesquels des factures de fournisseurs et des demandes de remboursement émanant de membres du personnel, d'entreprises et de diverses organisations lui étaient parvenues avant la fin de l'année et dont le coût effectif figurait dans les comptes des dépenses mais qui n'étaient pas encore réglées au 31 décembre 1999. Ce montant se répartit comme suit :

	31 déc. 1997 US \$	31 déc. 1999 US \$
Comptes personnels de membres du personnel de l'OMS – demandes de remboursement et autres montants dus	1 467 131	3 710 903
Montants dus à d'autres organisations et organismes des Nations Unies, institutions, ministères, sociétés et entreprises, pour des marchandises et services reçus	2 841 526	14 302 122
Montants dus à la Caisse commune des Pensions du Personnel des Nations Unies pour cotisations et autres sommes non réglées	6 990 509	8 796 780
Comptes provisoires – à régler en 2000	5 731 148	6 658 513
	<hr/> 17 030 314	<hr/> 33 468 318

Solde des fonds

Fonds fiduciaire du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA)

39. En vertu du paragraphe 6.5 du Règlement financier, le Directeur général a créé un fonds fiduciaire de l'ONUSIDA pour les opérations financières du Programme.

En tant que programme interorganisations coparrainé par l'UNICEF, le PNUD, le FNUAP, l'UNESCO, l'OMS et la Banque mondiale, l'ONUSIDA n'est pas considéré comme faisant partie du programme sanitaire international de l'OMS, mais comme une entité distincte. Il figure donc dans l'Etat récapitulatif des recettes et des dépenses et évolution du solde des fonds, Autres fonds fiduciaires et entités associées (Etat I.4), et les dépenses apparaissent à la rubrique « A d'autres fins ». Le fonds fiduciaire est considéré comme un fonds fiduciaire distinct dans l'Etat de l'actif, du passif et du solde des fonds, Etat II. Les recettes de l'ONUSIDA sont comptabilisées sur la base de l'encaissement et les dépenses sur la base du fait générateur. Il incombe au Directeur exécutif de l'ONUSIDA de présenter le rapport financier de l'ONUSIDA au Conseil de Coordination du Programme. Les comptes et le rapport financier de l'ONUSIDA font l'objet d'une vérification des comptes intérieure et extérieure à l'OMS. Le Commissaire aux Comptes présentera un rapport et une opinion distincts au Président du Conseil de Coordination du Programme ONUSIDA pour 1998-1999.

Fonds de roulement/Emprunts internes

40. Au 31 décembre 1999, le niveau établi du fonds de roulement (\$31 000 000) avait été intégralement utilisé pour financer l'exécution du budget ordinaire en attendant le recouvrement des contributions non réglées. Un montant supplémentaire de US \$63 110 688 a été emprunté sur d'autres fonds disponibles de l'OMS (emprunts internes).

Compte d'ordre

41. Ce compte comprend des sommes affectées par l'Assemblée de la Santé au financement du budget du prochain exercice biennal. Par sa résolution WHA52.20, l'Assemblée de la Santé a affecté \$23 320 914 prélevés sur les recettes occasionnelles et \$1 700 000 provenant du remboursement des dépenses d'appui aux programmes par le Programme des Nations Unies pour le Développement, au financement du budget de 2000-2001. Ces fonds seront comptabilisés comme des recettes au budget ordinaire au 1^{er} janvier 2000.

Fonds de roulement des ventes

42. Ce fonds est alimenté par le produit des ventes de publications et de certificats internationaux de vaccination et par les recettes réalisées sur les films, vidéos et autres moyens d'information. Il sert à couvrir les dépenses afférentes à la production d'exemplaires ou de copies supplémentaires de tels articles ou publications en vue de leur vente.

En 1998-1999, conformément à la résolution WHA22.8, un montant de \$5 926 379 (\$6 050 000 en 1996-1997) a été viré du fonds de roulement des ventes au compte spécial de frais généraux afin de financer, par le canal de ce dernier, les dépenses afférentes à la promotion des ventes des publications de l'OMS et au personnel exclusivement chargé des ventes pour l'exercice 2000-2001.

En outre, conformément à la résolution WHA22.8, un montant de \$877 268 (\$449 852 en 1996-1997) a été viré aux recettes occasionnelles, laissant un solde de \$500 000 dans le fonds.

Compte spécial pour les services concédés au Siège

43. Créé par le Directeur général en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par le paragraphe 6.5 du Règlement financier, ce compte est crédité de toutes les redevances versées par les concessionnaires pour les locaux, l'équipement et les autres moyens mis à leur disposition par l'Organisation. Il sert à régler les dépenses encourues pour les réparations, les commodités (éclairage, chauffage, énergie et eau), l'entretien des installations et le remplacement des articles d'équipement.

Fonds propres des Membres engagés dans les immobilisations (Biens immobiliers)

44. Le solde de \$64 787 524 représente la valeur des immobilisations (Biens immobiliers) au 31 décembre 1999 (Note 35).

Matériel durable

45. Conformément aux règles comptables établies, les achats de matériel durable – meubles, ordinateurs, matériel de bureau et véhicules à moteur notamment – sont immédiatement passés en charge. Toutefois, pour ces immobilisations, la valeur d'inventaire indique la valeur d'acquisition, la valeur totale d'acquisition au 31 décembre 1999 étant de \$94 414 035 (\$100 750 903 au 31 décembre 1997). En raison des troubles à Brazzaville, des appareils, matériels et véhicules à moteur d'un coût total de \$2 064 150 ont été endommagés ou pillés au cours du dernier trimestre de 1997 et, par conséquent, ces articles ne sont pas compris dans le montant susmentionné.

Caisse commune des Pensions du Personnel des Nations Unies

46. L'OMS est membre de la Caisse commune des Pensions du Personnel des Nations Unies, créée par l'Assemblée générale des Nations Unies pour assurer des pensions de retraite ainsi que des prestations en cas de décès, d'incapacité et dans d'autres cas. La Caisse commune a adopté un régime à prestations déterminées par capitalisation. Les engagements financiers de l'Organisation envers la Caisse commune sont constitués par la cotisation obligatoire au taux fixé par l'Assemblée générale des Nations Unies, ainsi que la part d'un déficit actuariel éventuel qui pourrait devoir être versée par l'OMS conformément à l'article 26 des Statuts de la Caisse.

Montants passés par profits et pertes, dispenses administratives, versements à titre gracieux

47. En 1998-1999, on a enregistré quinze montants passés par profits et pertes (d'un montant total de \$149 647,28) et six dispenses administratives (d'un montant total de \$7 492,55), mais aucun versement à titre gracieux.

Passif éventuel

48. Au 31 décembre 1999, l'Organisation faisait l'objet d'actions en justice, de caractère immatériel, concernant des litiges commerciaux liés au loyer d'un bureau de terrain ainsi qu'à un accident impliquant un véhicule de l'OMS. En outre, d'autres revendications ont été présentées concernant le loyer d'un bureau de terrain, l'achat frauduleux de véhicules et la maladie qu'un membre du personnel a contractée lors d'une mission. Enfin, des litiges liés au personnel étaient en suspens devant le Tribunal administratif de l'OIT, dont l'Organisation conteste le bien-fondé ; la procédure n'est pas suffisamment avancée pour qu'on puisse

déterminer l'étendue probable du passif éventuel de l'Organisation qui en résulterait. Il existe un élément de passif éventuel de \$16 518 477 pour les résiliations d'engagement par accord mutuel (MAS) signées au 31 décembre 1999 par des membres du personnel qui quitteront l'Organisation au cours de l'an 2000.

Etat des crédits ouverts pour l'exercice 1998-1999 (Etat IV)

Virements entre sections de la résolution portant ouverture de crédits

49. Le paragraphe C de la résolution portant ouverture de crédits pour l'exercice 1998-1999 (résolution WHA50.25) stipule ce qui suit :

« Nonobstant les dispositions du paragraphe 4.5 du Règlement financier, le Directeur général est autorisé à opérer des virements entre les sections qui constituent le budget effectif jusqu'à concurrence d'un montant ne dépassant pas 10 % du crédit ouvert à la section qui subit le prélèvement, ce pourcentage étant calculé dans le cas de la section 2 sans tenir compte des crédits prévus au titre du programme du Directeur général et des Directeurs régionaux pour le développement (US \$7 592 000). Le Directeur général est autorisé en outre à affecter aux sections du budget effectif sur lesquelles les dépenses doivent être imputées des montants ne dépassant pas les crédits prévus au titre du programme du Directeur général et des Directeurs régionaux pour le développement. Il sera rendu compte de tous ces virements dans le rapport financier relatif à l'exercice 1998-1999. Tous autres virements qui seraient nécessaires seront opérés et il en sera rendu compte conformément aux dispositions du paragraphe 4.5 du Règlement financier. »

50. Tous les virements entre sections de la résolution portant ouverture de crédits opérés par le Directeur général en 1998-1999 l'ont été en vertu des pouvoirs que lui conférait cette résolution et afin de tenir compte de l'évolution des besoins des programmes. Cependant, l'augmentation des dépenses imputées sur certains crédits alloués dans une section donnée peut souvent être compensée par la diminution des dépenses imputées sur d'autres crédits alloués dans la même section, ce qui rend superflu un tel virement. La comptabilité d'ensemble des virements effectués par le Directeur général est tenue au Siège. On trouvera ci-après un résumé des virements opérés au cours de l'exécution du budget programme de 1998-1999.

Section 1 - Organes directeurs

	US \$
<i>Régions</i>	
- Dans la Région africaine, coût supplémentaire du Comité régional	340,000
- Dans la Région du Pacifique occidental, coût supplémentaire du Comité régional	67,600
<i>A déduire :</i>	
- Dans la Région de l'Asie du Sud-Est, coûts inférieurs du Comité régional	(50,300)
- Ajustements mineurs de coûts dans la Région de la Méditerranée orientale	(3,400)
<i>Activités mondiales et interrégionales</i>	
- Besoins réduits de l'Assemblée de la Santé	<u>(500,000)</u>
<i>Virements nets</i>	<u>(146,100)</u>

Section 2 - Politique et gestion sanitaires

US \$

Régions

- Fonds provenant du programme du Directeur général et des Directeurs régionaux pour le développement, et réaffectés à cette section :	
- Afrique	136,571
- Amériques	104,200
- Asie du Sud-Est	335,007
- Europe	63,060
- Méditerranée orientale	298,600
- Pacifique occidental	255,500
- Dans la Région africaine, besoins supplémentaires liés au plan des cadres nationaux	3,280,500
- Dans la Région de l'Asie du Sud-Est, besoins accrus liés à des programmes interpays supplémentaires (SEA/RC50/R2)	2,984,800
- Dans la Région européenne, besoins accrus liés à l'aide humanitaire	211,300
- Dans la Région de la Méditerranée orientale, augmentations liées à des missions communes d'examen de programmes	1,409,700

A déduire :

- Economies dues au retard dans le recrutement de personnel dans la Région du Pacifique occidental	(1,984,100)
--	-------------

Activités mondiales et interrégionales

- Activités financées au titre du programme du Directeur général pour le développement	931,843
- Economies liées aux dépenses de personnel	<u>(400,000)</u>

Virements nets 7,626,981

Programme du Directeur général et des Directeurs régionaux pour le développement

Régions

- Activités exécutées au titre du programme du Directeur général et des Directeurs régionaux pour le développement, reclassées sous les sections appropriées, comme indiqué à la Table récapitulative VIII	(3,651,900)
--	-------------

Activités mondiales et interrégionales

- Activités exécutées au titre du programme du Directeur général pour le développement, reclassées sous les sections appropriées, comme indiqué à la Table récapitulative VIII	<u>(2,278,700)</u>
--	--------------------

Virements nets (5,930,600)

Section 3 - Développement des services de santé

US \$

Régions

- Fonds provenant du programme du Directeur général et des Directeurs régionaux pour le développement, et réaffectés à cette section :	
- Afrique	375,241
- Asie du Sud-Est	90,600
- Europe	110,000
- Méditerranée orientale	345,400
- Pacifique occidental	22,200

A déduire :

- Dans la Région africaine, économies consécutives à la reprogrammation des programmes prioritaires sous d'autres sections	(2,848,400)
- Dans la Région de l'Asie du Sud-Est, reprogrammation à d'autres sections	(2,265,600)
- Dans la Région européenne, réduction des besoins du Bureau régional et transfert de ressources à d'autres programmes	(324,900)
- Dans la Région de la Méditerranée orientale, reprogrammation à d'autres sections	(1,194,700)
- Dans la Région du Pacifique occidental, besoins réduits dus aux vacances de postes dans de nombreux programmes de pays	(1,226,300)

Activités mondiales et interrégionales

- Activités financées au titre du programme du Directeur général pour le développement	48,000
- Economies liées aux dépenses de personnel	<u>(500,000)</u>

Virements nets (7,368,459)

Section 4 - Promotion et protection de la santé

Régions

- Fonds provenant du programme du Directeur général et des Directeurs régionaux pour le développement, et réaffectés à cette section :	
- Afrique	24,666
- Asie du Sud-Est	44,800
- Europe	140,000
- Méditerranée orientale	129,500
- Pacifique occidental	127,900
- Dans la Région européenne, besoins accrus du programme Tabac ou santé	323,300

A déduire :

	US \$
- Dans la Région africaine, économies reprogrammées aux programmes prioritaires dans d'autres sections	(788,600)
- Dans la Région de l'Asie du Sud-Est, reprogrammation pour des programmes interpayés supplémentaires (SEA/RC50/R2) et autres économies	(4,062,100)
- Dans la Région de la Méditerranée orientale, reprogrammation à d'autres sections à la suite des missions communes d'examen de programmes	(1,209,700)
- Dans la Région du Pacifique occidental, ajustements mineurs de coûts	(58,900)

Activités mondiales et interrégionales

- Activités financées au titre du programme du Directeur général pour le développement	303,350
- Besoins accrus dus à la restructuration	<u>1,400,000</u>

Virements nets (3,625,784)

Section 5 - Lutte intégrée contre la maladie

Régions

- Fonds provenant du programme du Directeur général et des Directeurs régionaux pour le développement, et réaffectés à cette section :	
- Afrique	170,422
- Asie du Sud-Est	77,600
- Europe	128,200
- Méditerranée orientale	246,100
- Pacifique occidental	695,000
- Dans la Région africaine, ajustements mineurs de coûts dans le cadre du programme interpayés	380,500
- Dans la Région de l'Asie du Sud-Est, besoins accrus au titre des programmes de pays, y compris Faire reculer le paludisme et Tuberculose	3,579,800
- Dans la Région de la Méditerranée orientale, besoins accrus	907,700
- Dans la Région du Pacifique occidental, activités accrues dans de nombreux programmes concernant des maladies au niveau des pays et au niveau interpayés	3,483,800

A déduire :

- Dans la Région européenne, ajustements mineurs liés à la structure du Bureau régional	(209,700)
---	-----------

Activités mondiales et interrégionales

- Activités financées au titre du programme du Directeur général pour le développement	726,840
- Besoins accrus dus à la restructuration	<u>200,000</u>

Virements nets 10,386,262

Section 6 - Services administratifs

US \$

Régions

- Dans le Bureau régional de la Méditerranée orientale, besoins supplémentaires 90,400

A déduire :

- Dans le Bureau régional de l'Afrique, économies liées aux dépenses de personnel (364,000)
- Dans le Bureau régional de l'Asie du Sud-Est, économies liées aux dépenses de personnel (186,600)
- Dans le Bureau régional du Pacifique occidental, économies liées aux dépenses de personnel à la suite de vacances de postes (282,100)

Activités mondiales et interrégionales

- Economies liées aux dépenses de personnel (200,000)

Virements nets (942,300)

Résultat net

-

Tableau 1(a)

**Espèces, dépôts et titres
au 31 décembre 1999**

(en dollars des Etats-Unis)

Les sommes en monnaies autres que le dollar des Etats-Unis ont été converties en dollars aux taux de change officiels de l'Organisation. Les dépôts et titres sont comptabilisés à leur valeur d'achat.

Espèces en banque, en transit et en caisse au Siège et dans les Régions 52 613 523

Dépôts et titres détenus par l'Organisation, tant pour son compte que pour celui de ses comptes spéciaux et fonds fiduciaires, notamment les diverses fondations administrées par l'OMS :

Dépôts

En dollars des Etats-Unis	590 762 734	
En francs français	<u>220 082</u>	590 982 816

Titres

Effets de commerce en eurodollars	36 926 649		
Bons du trésor à court, à moyen et à long terme libellés en dollars des Etats-Unis	181 894 665		
Obligations à taux variable libellées en dollars des Etats-Unis	2 999 950		
Obligations de la Banque mondiale et des banques régionales de développement libellées en dollars des Etats-Unis	53 638 780		
Obligations de la Banque mondiale et des banques régionales de développement libellées en francs suisses	3 946 227		
Obligations libellées en dollars des Etats-Unis	74 631 620		
Obligations libellées en francs suisses	32 741 004		
Dépôts à terme fixe en dollars des Etats-Unis	16 000 000		
Dépôts à terme fixe en francs suisses	<u>4 901 961</u>	<u>407 680 856</u> ^{a/}	<u>998 663 672</u> ^{b/}

Total des disponibilités au 31 décembre 1999

1 051 277 195

a/ Au cours du marché, la valeur des titres détenus s'élevait à \$399 075 925.

b/ Pour l'exercice 1998-1999, compte tenu d'une perte au change de \$5 507 518, les recettes provenant des dépôts et des titres se sont élevées au total à \$76 073 539 (1996-1997 : \$67 084 297), dont \$7 676 300 (1996-1997 : \$6 706 040) afférents au budget ordinaire, et ont été créditées au compte pour les recettes occasionnelles. Compte tenu d'un montant de \$158 231 (1996-1997 : \$164 930) imputable aux frais de gestion du portefeuille de bons du trésor de l'OMS, le solde de \$68 239 008 (1996-1997 : \$60 213 327) a été crédité à divers autres fonds et comptes spéciaux, conformément aux paragraphes 6.7 et 9.3 du Règlement financier.

Tableau 1(b)

**Répartition des espèces, dépôts et titres
par source de fonds
au 31 décembre 1999**

(en dollars des Etats-Unis)

	1997		1999	
Comptes créditeurs et débiteurs :				
Comptes créditeurs	17 030 314		33 468 318	
Comptes débiteurs et dépenses réglées par anticipation	<u>32 292 212</u>	(15 261 898)	<u>37 712 270</u>	(4 243 952)
Engagements non réglés :				
Activités liées à des programmes de l'OMS :				
Arrangements interorganisations	6 777 611		15 115 042	
Autres fonds de l'OMS	11 421 165		16 820 773	
Budget ordinaire	83 147 148		78 116 934	
Fonds fiduciaires	30 514 524		40 969 148	
Fonds bénévole pour la promotion de la santé	<u>52 655 872</u>	184 516 320	<u>74 362 449</u>	225 384 346
Activités non liées à des programmes de l'OMS :				
Centre international de Calcul (CIC)	1 607 587		3 331 510	
Fonds fiduciaire du Programme des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA)	<u>33 612 529</u>	35 220 116	<u>28 083 734</u>	31 415 244
Fonds fiduciaires	262 499 655		336 152 839	
A déduire : Poste hors caisse - intérêts courus et non répartis	<u>6 329 233</u>	256 170 422	<u>11 494 034</u>	324 658 805
Fonds bénévole pour la promotion de la santé		186 542 556		275 090 500
Emprunts internes		(92 946 123)		(63 110 688)
Autres fonds de l'OMS :				
Compte pour les recettes occasionnelles	36 370 301		28 672 961	
Compte d'ordre	15 517 000		25 020 914	
Fonds immobilier	13 184 075		1 731 678	
Fonds de roulement pour le matériel d'enseignement et de laboratoire destiné à l'enseignement médical	400 000		400 000	
Fonds de roulement des ventes	500 000		500 000	
Compte spécial pour les services concédés au Siège	2 780 373		3 443 029	
Compte spécial de frais généraux	89 446 873		104 757 266	
Compte spécial du fonds de l'OMS pour le renouvellement			1 909 448	
Fonds de péréquation des impôts	1 217 210		5 898 440	
Compte pour les paiements de fin de contrat	<u>39 504 061</u>	198 919 893	<u>47 637 301</u>	219 971 037
Contributions de Membres reçues en avance		<u>20 851 491</u>		<u>42 111 903</u>
Total			<u><u>774 012 777</u></u>	<u><u>1 051 277 195</u></u>

Tableau 2

**Recettes et engagements de dépenses
Budget effectif de 1998-1999**

(en dollars des Etats-Unis)

Recettes	Montant réel	Budget
Contributions nettes des Etats Membres (Tableau 3) <i>i)</i>	837 502 000	837 502 000
A déduire : Provision pour le retard du recouvrement des contributions fixées	<u>93 817 232</u>	<u> </u>
Contributions recouvrées	743 684 768	837 502 000
A déduire : Montants virés au fonds de péréquation des impôts pour couvrir les remboursements d'impôts sur le revenu <i>ii)</i>	<u>10 365 000</u>	<u>10 365 000</u>
	733 319 768	827 137 000
A ajouter : Remboursement des dépenses d'appui aux programmes par le Programme des Nations Unies pour le Développement (résolution WHA50.25)	2 900 000	2 900 000
Recettes occasionnelles affectées (résolution WHA50.25)	<u>12 617 000</u>	<u>12 617 000</u>
Contributions recouvrées afférentes au budget effectif	748 836 768	842 654 000
A déduire : Mécanisme de compensation des gains et pertes au change - montant net des économies viré au compte pour les recettes occasionnelles (Etat IV) (résolution WHA50.25)	<u>5 232 900</u>	<u>5 232 900</u>
Recettes totales : Budget effectif	743 603 868	837 421 100
Dépenses		
Engagements de dépenses : Budget effectif (Etat IV, sections 1 à 6 de la résolution portant ouverture de crédits) <i>iii)</i>	<u>812 096 069</u>	<u>837 421 100</u>
Découvert de trésorerie	68 492 201	-
Financé par : - le fonds de roulement	5 381 513	
- les emprunts internes	<u>63 110 688</u>	<u> </u>
	<u>68 492 201</u>	<u> </u>
<hr/>		
<i>i)</i> Contributions fixées pour 1998-1999	837 502 000	100,00%
Contributions recouvrées :		
En 1998	345 575 684	41,26%
En 1999	<u>398 109 084</u>	<u>47,54%</u>
Total (Tableau 3)	<u>743 684 768</u>	<u>88,80%</u>
Non-perçu de contributions pour 1998-1999	<u>93 817 232</u>	<u>11,20%</u>
<i>ii)</i> Imposition du personnel (section 7 de la résolution portant ouverture de crédits)	80 000 000	
A déduire : Montants portés au crédit des Membres	<u>69 635 000</u>	
	<u>10 365 000</u>	
<i>iii)</i> Crédits effectifs (Etat IV)	837 421 100	
A déduire : Engagements de dépenses	<u>812 096 069</u>	
Solde non engagé (Etat IV)	<u>25 325 031</u>	

Tableau 3

Contributions fixées pour 1998-1999 et les exercices précédents

(en dollars des Etats-Unis)

A la suite de l'introduction à l'OMS des normes comptables du système des Nations Unies à partir de 1996-1997, les contributions fixées sont comptabilisées comme recettes sur la base du fait générateur avec une provision correspondante pour le retard dans le recouvrement des contributions non réglées.

Membres, y compris les Membres associés	Contributions fixées pour						Solde total restant à recouvrer
	Contributions fixées pour 1998-1999			les exercices précédents			
	Montants nets	Contributions recouvrées en 1998-1999	Solde restant à recouvrer au 31 déc. 1999	Solde restant à recouvrer au 1 ^{er} janv. 1998	Contributions recouvrées et ajustées en 1998-1999	Solde restant à recouvrer au 31 déc. 1999	
Membres dont les contributions étaient inscrites au budget effectif							
Afghanistan	54 420		54 420	164 130	490	163 640	218 060
Albanie	52 600	52 600					
Algérie	1 024 410	1 024 410					
Andorre	58 600	58 600					
Angola	83 580	83 580					
Antigua-et-Barbuda	50 230		50 230	256 724	100 330	156 394	206 624
Argentine	6 175 110		6 175 110	2 169 182	467 437	1 701 745	7 876 855
Arménie	255 320		255 320	2 192 710	1 790	2 190 920	2 446 240
Australie	11 869 160	11 869 160					
Autriche	7 333 260	3 658 110	3 675 150	180 562	180 562		3 675 150
Azerbaïdjan	552 500		552 500	3 637 010	3 580	3 633 430	4 185 930
Bahamas	142 420	142 420					
Bahreïn	149 850	149 850					
Bangladesh	81 640	81 640					
Barbade	73 750	42 540	31 210				31 210
Bélarus	1 469 160		1 469 160	2 317 190	1 786 286	530 904	2 000 064
Belgique	8 637 330	8 331 617	305 713	551 192	551 192		305 713
Belize	44 250	44 250					
Bénin	48 570	48 570		4 418	4 418		
Bhoutan	44 040	44 040					
Bolivie	71 140	42 395	28 745	40 745	40 745		28 745
Bosnie-Herzégovine	62 790	41 860	20 930	582 350	160 785	421 565	442 495
Botswana	81 910	81 910					
Brésil	12 707 650	5 405 190	7 302 460	9 922 470	9 922 470		7 302 460
Brunéï Darussalam	162 240	162 240					
Bulgarie	414 320	414 320		655 851	655 851		
Burkina Faso	50 230	50 230		69 856	69 856		
Burundi	46 050	13 680	32 370	105 295	105 295		32 370
Cambodge	46 050	46 050		41 585	41 585		
Cameroun	96 270	75 911	20 359	46 809	46 809		20 359
Canada	23 502 610	23 502 610					
Cap-Vert	50 220	50 220		42 105	42 105		
République centrafricaine	46 050		46 050	140 016	32 459	107 557	153 607
Tchad	46 050		46 050	243 700	160	243 540	289 590
Chili	874 790	874 790					
Chine	6 927 850	6 927 850					
Colombie	844 110	844 110					

Tableau 3 (suite)

Membres, y compris les Membres associés	Contributions fixées pour 1998-1999			Contributions fixées pour les exercices précédents			Solde total restant à recouvrer
	Montants nets	Contributions recouvrées en 1998-1999	Solde restant à recouvrer au 31 déc. 1999	Solde restant à recouvrer au 1 ^{er} janv. 1998	Contributions recouvrées et ajustées en 1998-1999	Solde restant à recouvrer au 31 déc. 1999	
Comores	46 050		46 050	407 593	160	407 433	453 483
Congo	424 420	212 032	212 388	685 240	685 240		212 388
Iles Cook	45 020	45 020					
Costa Rica	108 170	108 170					
Côte d'Ivoire	76 900	76 900					
Croatie	523 200	523 200					
Cuba	313 920	313 920		1 139 468	485 734	653 734	653 734
Chypre	259 050	259 050					
République tchèque	1 450 970	1 450 970					
République populaire démocratique de Corée	278 390	278 390					
République démocratique du Congo	71 110	20 448	50 662				50 662
Danemark	5 683 630	5 683 630					
Djibouti	46 050		46 050	133 792	92 372	41 420	87 470
Dominique	46 050	46 050		41 560	41 560		
République dominicaine	104 640		104 640	869 165	140 587	728 578	833 218
Equateur	167 420		167 420	276 878	276 878		167 420
Egypte	587 610	587 610					
El Salvador	91 310	91 310					
Guinée équatoriale	46 050		46 050	338 709	36 173	302 536	348 586
Erythrée	44 150	44 150					
Estonie	230 200	230 200		87 168	87 168		
Ethiopie	64 900	64 900					
Fidji	56 760	56 760					
Finlande	4 666 940	4 666 940					
France	54 578 460	54 578 460					
Gabon	104 640	44 715	59 925	153 030	153 030		59 925
Gambie	46 050		46 050	110 665	68 475	42 190	88 240
Géorgie	539 950		539 950	3 791 480	3 090	3 788 390	4 328 340
Allemagne	76 693 180	76 693 180					
Ghana	69 930	42 385	27 545				27 545
Grèce	2 928 760	2 928 760					
Grenade	46 050		46 050	73 398	31 988	41 410	87 460
Guatemala	159 050	159 050		81 169	81 169		
Guinée	54 400		54 400	82 366	5 490	76 876	131 276
Guinée-Bissau	46 050		46 050	235 089	83 860	151 229	197 279
Guyana	43 980	43 980		149	149		
Haiti	50 230	50 230		41 280	41 280		
Honduras	53 860	53 826	34				34
Hongrie	1 047 200	1 047 200					
Islande	251 560	251 560					
Inde	2 453 410	2 453 410					
Indonésie	1 312 220	1 149 725	162 495				162 495
Iran (République islamique d')	2 636 950	999 302	1 637 648	2 989 238	2 989 238		1 637 648
Iraq	770 160		770 160	4 401 237	7 150	4 394 087	5 164 247
Irlande	1 721 850	1 721 850					

Tableau 3 (suite)

Membres, y compris les Membres associés	Contributions fixées pour 1998-1999			Contributions fixées pour les exercices précédents			Solde total restant à recouvrer
	Montants nets	Contributions recouvrées en 1998-1999	Solde restant à recouvrer au 31 déc. 1999	Solde restant à recouvrer au 1 ^{er} janv. 1998	Contributions recouvrées et ajustées en 1998-1999	Solde restant à recouvrer au 31 déc. 1999	
Israël	2 460 180	2 460 180					
Italie	43 279 050	41 765 389	1 513 661	4 021 639	4 021 639		1 513 661
Jamaïque	66 050	66 050					
Japon	144 382 250	144 382 250					
Jordanie	65 130	65 130					
Kazakhstan	1 067 340		1 067 340	4 631 031	894 172	3 736 859	4 804 199
Kenya	70 360		70 360	27 232	23 487	3 745	74 105
Kiribati	44 110	44 110					
Koweït	1 303 750	1 303 750					
Kirghizistan	159 050		159 050	1 041 480	29 803	1 011 677	1 170 727
République démocratique populaire lao	51 190	51 190					
Lettonie	435 300	100 450	334 850	2 259 930	846 180	1 413 750	1 748 600
Liban	108 250	45 580	62 670	40 160	40 160		62 670
Lesotho	48 210	48 210		41 230	41 230		
Libéria	50 230		50 230	356 137	41 315	314 822	365 052
Jamahiriya arabe libyenne	1 381 260	559 398	821 862	1 772 918	1 772 918		821 862
Lituanie	426 930	3 580	423 350	1 022 920	1 022 920		423 350
Luxembourg	560 430	560 430					
Madagascar	54 420	54 420		51 772	51 772		
Malawi	49 340	49 340					
Malaisie	1 303 360	1 303 360					
Maldives	44 080	44 080					
Mali	50 200	42 153	8 047	83 753	83 753		8 047
Malte	98 410	98 410					
Iles Marshall	46 040	46 040					
Mauritanie	46 050	3 950	42 100	126 885	126 885		42 100
Maurice	77 430	77 430					
Mexique	7 295 370	7 295 370		907 052	907 052		
Micronésie (Etats fédérés de)	45 070	45 070		1 260	1 260		
Monaco	56 600	56 600					
Mongolie	48 280	48 280					
Maroc	289 880	289 880					
Mozambique	44 200	44 200					
Myanmar	73 260	73 260					
Namibie	69 310	69 310					
Nauru	46 040		46 040	82 630	50 160	32 470	78 510
Népal	56 630	41 525	15 105				15 105
Pays-Bas	12 937 870	12 937 870					
Nouvelle-Zélande	1 822 570	1 822 570					
Nicaragua	46 040	1 599	44 441	40 417	40 417		44 441
Niger	50 230		50 230	201 516	42 123	159 393	209 623
Nigéria	623 230		623 230	463 545	6 340	457 205	1 080 435
Nioué	45 920	35 850	10 070				10 070
Norvège	4 703 760	4 703 760					
Oman	370 430	370 430					
Pakistan	491 590	491 590					

Tableau 3 (suite)

Membres, y compris les Membres associés	Contributions fixées pour 1998-1999			Contributions fixées pour les exercices précédents			Solde total restant à recouvrer
	Montants nets	Contributions recouvrées en 1998-1999	Solde restant à recouvrer au 31 déc. 1999	Solde restant à recouvrer au 1 ^{er} janv. 1998	Contributions recouvrées et ajustées en 1998-1999	Solde restant à recouvrer au 31 déc. 1999	
Palaos (les)	45 170	45 170					
Panama	96 270	72 359	23 911	20 061	20 061		23 911
Papouasie-Nouvelle-Guinée	69 970	59 135	10 835				10 835
Paraguay	99 790	79 431	20 359				20 359
Pérou	640 390	56 666	583 724	679 777	679 777		583 724
Philippines	570 050	353 834	216 216				216 216
Pologne	2 189 250	2 189 250		134 716	134 716		
Portugal	2 813 350	2 813 350					
Porto Rico	45 770		45 770	82 200	160	82 040	127 810
Qatar	300 290	300 290					
République de Corée	7 304 690	7 304 690					
République de Moldova	410 190		410 190	2 460 149	2 930	2 457 219	2 867 409
Roumanie	904 090	904 090		661 585	661 585		
Fédération de Russie	23 703 360	5 666 433	18 036 927	34 960 170	34 960 170		18 036 927
Rwanda	46 050	46 050					
Saint-Kitts-et-Nevis	44 200	44 200					
Sainte-Lucie	43 950	43 950					
Saint-Vincent-et-Grenadines	45 950	41 970	3 980	49 119	49 119		3 980
Samoa	44 220	44 220					
Saint-Marin	48 370	48 370					
Sao Tomé-et-Principe	44 180	44 180		510	510		
Arabie saoudite	5 268 460	5 268 460					
Sénégal	65 940	39 540	26 400				26 400
Seychelles	49 330	49 330					
Sierra Leone	45 010	160	44 850				44 850
Singapour	1 289 150	1 289 150					
Slovaquie	473 460	473 460					
Slovénie	529 180	529 180		285 360	285 360		
Iles Salomon	46 050	41 860	4 190	82 570	82 570		4 190
Somalie	46 050		46 050	329 023	160	328 863	374 913
Afrique du Sud	2 728 540	2 728 540					
Espagne	20 073 420	20 073 420					
Sri Lanka	90 200	90 200					
Soudan	71 160	62 493	8 667	26 012	26 012		8 667
Suriname	58 600	650	57 950				57 950
Swaziland	49 480	49 480					
Suède	9 290 570	9 290 570					
Suisse	9 754 020	9 754 020					
République arabe syrienne	465 290	465 290					
Tadjikistan	104 640		104 640	732 074	59 693	672 381	777 021
Thaïlande	1 208 580	1 208 580					
Ex-République yougoslave de Macédoine	56 760	29 956	26 804				26 804
Togo	46 050	38 952	7 098	7 733	7 733		7 098
Tokélaou	45 150	13 570	31 580	28 030	28 030		31 580
Tonga	43 960	43 960					

Tableau 3 (suite)

Membres, y compris les Membres associés	Contributions fixées pour 1998-1999			Contributions fixées pour les exercices précédents			Solde total restant à recouvrer
	Montants nets	Contributions recouvrées en 1998-1999	Solde restant à recouvrer au 31 déc. 1999	Solde restant à recouvrer au 1 ^{er} janv. 1998	Contributions recouvrées et ajustées en 1998-1999	Solde restant à recouvrer au 31 déc. 1999	
Trinité-et-Tobago	196 720	191 065	5 655	78 767	78 767		5 655
Tunisie	234 500	234 500					
Turquie	3 338 630	3 338 630		705 000	705 000		
Turkménistan	159 050		159 050	991 750	1 300	990 450	1 149 500
Tuvalu	44 240	44 240					
Ouganda	57 450	57 450		33 910	33 910		
Ukraine	5 721 790		5 721 790	28 477 160		28 477 160	34 198 950
Emirats arabes unis	1 527 310	1 527 310					
Royaume-Uni de Grande- Bretagne et d'Irlande du Nord	41 907 670	41 907 670					
République-Unie de Tanzanie	53 580	53 580		2 107	2 107		
Etats-Unis d'Amérique	216 743 160	181 042 791	35 700 369	39 764 549	39 764 549		35 700 369
Uruguay	364 140	190 278	173 862	314 472	314 472		173 862
Ouzbékistan	694 810	549 980	144 830				144 830
Vanuatu	44 290	44 290		41 250	41 250		
Venezuela	2 063 520		2 063 520	1 344 634	971 816	372 818	2 436 338
Viet Nam	69 240	69 240					
Yémen	73 720		73 720	117 162	99 320	17 842	91 562
Yougoslavie	556 690		556 690	4 892 542	5 360	4 887 182	5 443 872
Zambie	48 470	48 470		41 340	41 340		
Zimbabwe	78 360	42 735	35 625				35 625
Total - Membres dont les contributions étaient inscrites au budget effectif	837 502 000	743 684 768	93 817 232	173 819 813	108 626 359	65 193 454	159 010 686
Membres dont les contributions sont inscrites à la réserve non répartie							
Total - Membres dont les contributions sont inscrites à la réserve non répartie							
Nouveaux Membres et Membres précédemment inactifs							
Membres							
Bélarus (a)				908 361		908 361	908 361
Ukraine (a)				4 948 020	48 280	4 899 740	4 899 740
Total - Nouveaux Membres et Membres précédemment inactifs				5 856 381	48 280	5 808 101	5 808 101
Total pour tous les Membres	837 502 000	743 684 768	93 817 232	179 676 194	108 674 639	71 001 555	164 818 787

(a) En plus des montants dus, non comptabilisés au budget et qui apparaissent à la rubrique "Nouveaux Membres et Membres précédemment inactifs", le Bélarus et l'Ukraine sont également redevables de leur contribution, comme indiqué aux pages précédentes.

Tableau 4

**Fonds de roulement et emprunts internes
au 31 décembre 1999**

(en dollars des Etats-Unis)

Le fonds de roulement a été établi par les Etats Membres pour financer, au moyen de crédits du budget ordinaire, l'exécution de celui-ci en attendant la rentrée des contributions des Membres.

En cas d'épuisement du solde créditeur du fonds de roulement, le Directeur général est par ailleurs autorisé, en application des paragraphes 5.1 et 6.3 du Règlement financier, à recourir à des emprunts internes – un mécanisme qui permet de disposer de fonds librement (c'est-à-dire sans avoir à respecter des exigences juridiques), pour financer l'exécution du budget ordinaire en attendant les rentrées de contributions.

Les sommes ainsi avancées doivent être remboursées au fur et à mesure des recouvrements de contributions avec priorité au remboursement des emprunts internes.

	1996-1997		1998-1999	
	Fonds de roulement	Emprunts internes	Fonds de roulement	Emprunts internes
Dotation du fonds de roulement (WHA48.21)	<u>31 000 000</u>	<u></u>	<u>31 000 000</u>	<u></u>
Solde au 1^{er} janvier 1996 et au 1^{er} janvier 1998	<u></u>	<u>(178 147 793)</u>	<u></u>	<u>(92 946 123)</u>
Remboursements				
Montant viré du compte pour les recettes occasionnelles (résolution WHA48.21)	5 000 000			
Arriérés de contributions recouverts et affectés au remboursement du découvert de trésorerie :				
1990-1991	428 546		22 819	
1994-1995	4 342 915	178 147 793	726 623	
1996-1997	<u></u>	<u></u>	<u>4 632 071</u>	<u>92 946 123</u>
Total - Remboursements	<u>9 771 461</u>	<u>178 147 793</u>	<u>5 381 513</u>	<u>92 946 123</u>
Prélèvements				
Financement du budget ordinaire en attendant les rentrées des contributions fixées	4 632 071	92 946 123	5 381 513	63 110 688
Remboursement de montants portés au crédit de chaque Membre ou Membre associé (résolution WHA48.21)	<u>5 139 390</u>	<u></u>	<u></u>	<u></u>
Total - Prélèvements	<u>9 771 461</u>	<u>92 946 123</u>	<u>5 381 513</u>	<u>63 110 688</u>
Solde au 31 décembre 1997 et au 31 décembre 1999 (Etat I)	<u></u>	<u>a/ (92 946 123)</u>	<u></u>	<u>a/ (63 110 688)</u>

a/ Au 31 décembre, la dotation du fonds de roulement était entièrement utilisée, les montants suivants restant à régler :

1990-1991	2 274 816	2 251 997
1994-1995	24 093 113	23 366 490
1996-1997	4 632 071	
1998-1999	<u></u>	<u>5 381 513</u>
	<u>31 000 000</u>	<u>31 000 000</u>

Tableau 5

**Compte pour les recettes occasionnelles
au 31 décembre 1999**

(en dollars des Etats-Unis)

Ce compte est crédité, conformément au paragraphe 7.1 du Règlement financier, des recettes diverses provenant notamment des sources ci-après :

- i) tout solde non engagé à la fin de l'exercice dans le cadre des crédits du budget ordinaire ;
- ii) les engagements non réglés de l'exercice antérieur, y compris les économies nettes réalisées lors du règlement de ces engagements ;
- iii) les intérêts perçus ou revenus d'investissements sur des liquidités excédentaires au budget ordinaire ;
- iv) les remises ou réductions concernant des dépenses qui ont été reçues après la fin de l'exercice auquel les dépenses initiales se rapportaient ;
- v) le produit éventuel des réclamations aux assureurs qui n'est pas nécessaire pour remplacer l'article assuré ou compenser la perte subie ;
- vi) le produit net de la vente d'un bien d'équipement après déduction de tous les frais d'acquisition ou de rénovation ;
- vii) les recettes nettes de l'exploitation des garages souterrains du Siège ;
- viii) les pertes ou gains éventuels au change découlant de l'application du mécanisme de compensation ou de l'application des taux de change officiels de l'Organisation des Nations Unies ou de la réévaluation à des fins comptables de l'actif et du passif de l'Organisation ;
- ix) les versements d'arriérés de contributions dus par les Etats Membres qui ne sont pas nécessaires pour rembourser les emprunts auprès du fonds de roulement ou les emprunts internes conformément au paragraphe 6.3 ;
- x) le produit de la vente d'équipement et de matériel ;
- xi) les recettes nettes des transactions du fonds de roulement des ventes ;
- xii) les autres recettes diverses.

L'utilisation des fonds disponibles du compte pour les recettes occasionnelles est déterminée par l'Assemblée de la Santé. Il s'agit notamment :

- i) de la répartition entre les Membres pour aider à financer le budget ordinaire conformément au système d'incitation financière, le montant disponible se limitant aux intérêts perçus sur les contributions (résolution WHA41.12) ;
- ii) du financement du fonds immobilier par le compte pour les recettes occasionnelles (résolution WHA23.14) ;
- iii) des soldes éventuels affectés par l'Assemblée de la Santé et pouvant être crédités en déduction de contributions.

On trouvera à la page suivante un résumé de la position du compte pendant l'exercice 1998-1999, puis un état comparatif donnant le détail des recettes et des dépenses pour les années 1996-1999.

Tableau 5 (suite)

Compte pour les recettes occasionnelles

Résumé

(en dollars des Etats-Unis)

Solde au 1er janvier 1998		30 148 404
<i>Dont crédits ouverts au titre de résolutions avant le 1er janvier 1998</i>		
Virement destiné aux programmes prioritaires de pays (résolution WHA48.32)	10 000 000	
Mécanisme de compensation des gains et pertes au change - Virement au budget ordinaire 1998-1999 (résolution WHA50.25)	280 700	
Contribution au financement du budget 1998-1999 (résolution WHA50.25)	<u>16 256 760</u>	<u>26 537 460</u>
Solde		3 610 944
Recettes 1998-1999		<u>42 486 483</u>
Total des fonds disponibles		46 097 427
<i>Dont crédits ouverts au titre de résolutions au cours de l'exercice 1998-1999</i>		
Contribution au financement du budget 2000-2001 (résolution WHA52.20)	23 320 914	
Virement au fonds immobilier (résolution WHA52.15)	<u>(2 049 000)</u>	<u>21 271 914</u>
Solde disponible au 31 décembre 1999 (Etat I.1)		<u><u>24 825 513</u></u>

Tableau 5 (suite)

Etat comparatif des recettes occasionnelles et de leur utilisation 1996, 1997, 1998 et 1999

(en dollars des Etats-Unis)

	1996	1997	1998	1999
Solde au 1^{er} janvier	19 702 262	29 467 019	30 148 404	23 320 914
Recettes perçues				
Economies résultant des fluctuations des taux de change :				
Budget ordinaire 1996-1997 (résolution WHA48.32)	5 731 673	17 534 427		
Budget ordinaire 1998-1999 (résolution WHA50.25)			2 504 838	3 008 762
Recouvrement d'arriérés de contributions	4 896 034 a/	1 326 137 a/	1 257 878 a/	9 040 845 a/
Contributions des nouveaux Membres	72 012	38 106		
Contributions de Membres précédemment inactifs	66 240			48 280
Intérêts	2 814 400	3 891 640	1 663 927	6 012 373
Remboursements et remises	332 601	540 761	233 064	197 842
Gains (ou pertes) au change	(509 661)	644 648	213 595	(1 136 750)
Vente d'articles d'équipement et de matériel	138 764	120 040	92 157	97 358
Economies réalisées lors du paiement				
des engagements non réglés	10 647 168	5 054 881	12 955 406	4 776 602
Bonification versée par les autorités postales suisses	396 029	11 996	450	17 583
Montant provenant du fonds de roulement des ventes (revenu net des ventes de publications de l'OMS, déduction faite des coûts de production, de promotion des ventes et de distribution)		449 852	825 632	51 636
Vente de biens immobiliers		214 035		
Exploitation des garages souterrains :				
Recettes locatives	377 847	321 862	317 870	307 135
A déduire : Dépenses relatives à la sécurité dans les garages	(198 350)			
Total - Recettes perçues	24 764 757	30 148 385	20 064 817	22 421 666
Utilisation des recettes occasionnelles disponibles				
Financement du budget ordinaire		12 617 000	16 256 760	23 320 914
Financement de programmes prioritaires de pays (résolution WHA48.32)	10 000 000		10 000 000	
Financement du système OMS mondial d'information pour la gestion (résolution WHA50.24)		6 145 000		
Mécanisme de compensation des gains et pertes au change :				
Virement au budget ordinaire de 1998-1999 (résolution WHA50.25)			635 547	(354 847)
Virement au fonds de roulement (résolution WHA48.21)	5 000 000			
Virement au fonds immobilier (WHA52.15)		10 705 000		(2 049 000)
Total des fonds utilisés pendant l'année	15 000 000	29 467 000	26 892 307	20 917 067
Solde au 31 décembre	29 467 019	30 148 404	23 320 914	24 825 513
a/ 1988-1989 et années précédentes	369 196	341 886	258 545	10 400
1992-1993	4 526 838	984 251	999 333	339 907
1996-1997	-	-	-	8 690 538
	4 896 034	1 326 137	1 257 878	9 040 845

Tableau 6

Fonds bénévole pour la promotion de la santé
Résumé des recettes et des dépenses de 1998-1999 par compte spécial
au 31 décembre 1999
(en dollars des Etats-Unis)

Le fonctionnement de ce fonds est régi par la résolution WHA29.31 de l'Assemblée mondiale de la Santé.

Source et affectation des fonds	Solde au 1 ^{er} janv. 1998	Contri- butions 1998-1999	Intérêts, ajustements et remboursements 1998-1999	Décassements 1998-1999	Engagements non réglés au 31 déc. 1999	Engagements Total 1998-1999	Solde non engagé au 31 déc. 1999
Compte spécial pour la recherche médicale							
Compte spécial pour la recherche médicale (activités non spécifiées)	63 032	3 208	5 580				71 820
Compte spécial pour la recherche médicale (activités spécifiées) - Reproduction humaine	387 833	31 559 266	810 491	23 897 447	3 185 551	27 082 998	5 674 592
Compte spécial pour la recherche médicale (activités spécifiées) - Autres activités	956 168	885 850	95 729	656 434	90 351	746 785	1 190 962
Total - Compte spécial pour la recherche médicale	1 407 033	32 448 324	911 800	24 553 881	3 275 902	27 829 783	6 937 374
Compte spécial pour l'approvisionnement public en eau	564 199	753 562	(1 480)	590 460	237 510	827 970	488 311
Compte spécial du paludisme	7 561 222	23 337 095	1 101 337	7 304 773	2 875 004	10 179 777	21 819 877
Compte spécial du programme de lutte contre la lèpre	2 892 554	21 109 937	1 002 500	18 367 668	3 426 736	21 794 404	3 210 587
Compte spécial du programme de lutte contre le pian	24 433		(24 433)				
Compte spécial pour les maladies diarrhéiques et les infections respiratoires aiguës	11 232 705	18 087 526	765 103	20 301 554	2 017 123	22 318 677	7 766 657
Compte spécial pour les désastres et catastrophes naturelles	30 154 376	35 013 804	1 847 345	35 378 579	7 104 774	42 483 353	24 532 172
Compte spécial du Programme mondial des Vaccins et Vaccinations	23 192 475	184 563 136	5 541 686	131 601 750	31 426 379	163 028 129	50 269 168
Compte spécial pour l'assistance aux pays en développement les moins avancés	406 749	569	35 600	159	971	1 130	441 788
Compte spécial du programme de santé mentale	2 298 848	5 755 741	210 422	4 197 692	337 493	4 535 185	3 729 826
Appui technique au programme de santé reproductive	3 699 152	9 237 882	377 646	6 128 837	581 754	6 710 591	6 604 089
Compte spécial pour la tuberculose	7 506 324	16 561 971	1 036 614	17 633 129	3 340 013	20 973 142	4 131 767
Compte spécial pour contributions diverses à objet désigné							
Compte spécial pour contributions diverses à objet désigné (prévention de la cécité)	967 226	2 270 368	68 495	1 755 577	95 278	1 850 855	1 455 234
Compte spécial pour contributions diverses à objet désigné (assistance spéciale au Cambodge, à la République démocratique populaire lao et au Viet Nam)	305		(305)				
Compte spécial pour contributions diverses à objet désigné (autres activités)	94 537 070	281 726 014	7 002 616	220 054 843	19 643 512	239 698 355	143 567 345
Total - Compte spécial pour contributions diverses à objet désigné	95 504 601	283 996 382	7 070 806	221 810 420	19 738 790	241 549 210	145 022 579
Compte spécial pour les contributions sans objet désigné	97 885	28 890	9 530				136 305
Total général - Fonds bénévole pour la promotion de la santé	186 542 556	630 894 819	19 884 476	487 868 902	74 362 449	562 231 351	275 090 500

Tableau 7

**Compte spécial de frais généraux
au 31 décembre 1999**

(en dollars des Etats-Unis)

Conformément au paragraphe 6.5 du Règlement financier et comme le Conseil exécutif en a subséquemment pris acte dans sa résolution EB37.R26, ce compte a été ouvert afin de faciliter la budgétisation et la comptabilisation des fonds mis à la disposition de l'Organisation pour couvrir une partie des frais généraux d'activités financées par des sources autres que le budget ordinaire, le PNUD et le FNUAP (c'est-à-dire par toutes les autres ressources extrabudgétaires).

Sont portées au crédit de ce compte les recettes provenant des sources suivantes :

- i) A la suite de la résolution WHA25.3, les montants reçus du PNUD en remboursement des frais généraux sont portés au crédit de ce compte et utilisés pour le financement du budget ordinaire ; a/
- ii) De même, les montants versés par le Fonds des Nations Unies pour la Population et par d'autres organismes des Nations Unies pour couvrir les dépenses d'appui sont crédités au compte spécial ;
- iii) Les fonds reçus pour couvrir les dépenses d'appui par d'autres sources extrabudgétaires dont les fonds fiduciaires provenant de gouvernements et d'autres entités, et le fonds bénévole pour la promotion de la santé ;
- iv) Les recettes locatives des locaux occupés au Siège par du personnel financé au moyen de fonds extrabudgétaires sont comptabilisées au compte spécial de frais généraux. Les frais d'entretien de l'extension des locaux sont imputés aux recettes locatives ;
- v) Conformément à la résolution WHA22.8, le montant des dépenses afférentes à la promotion des ventes des publications de l'OMS et au personnel exclusivement chargé des ventes est viré du fonds de roulement des ventes au compte spécial de frais généraux ;
- vi) Sont également crédités les intérêts produits par le solde créditeur du compte spécial.

a/ *Viennent en déduction de ces recettes les dépenses d'appui créditées par l'Organisation aux organismes sous-traitants, aux fonds fiduciaires et aux comptes subsidiaires du fonds bénévole pour la promotion de la santé au titre de sa contribution aux activités cofinancées et imputables sur les sources de fonds.*

Tableau 7 (suite)

	<u>1996-1997</u>	<u>1998-1999</u>
Solde au 1^{er} janvier 1996 et au 1^{er} janvier 1998	71 493 063	89 446 873
Dépenses		
Afrique	3 468 107	8 294 221
Amériques	170 676	3 180 470
Asie du Sud-Est	2 760 602	3 027 116
Europe	1 731 295	1 926 490
Méditerranée orientale	1 194 301	779 753
Pacifique occidental	1 834 671	2 892 215
Activités mondiales et interrégionales	30 176 462	35 152 825
Frais afférents à la vente et à la promotion des ventes de publications de l'OMS	<u>5 678 391</u>	<u>4 450 561</u>
<i>Total des dépenses</i>	<u>47 014 505</u>	<u>59 703 651</u>
	24 478 558	29 743 222
Virement aux recettes du budget ordinaire conformément aux résolutions :		
WHA50.25 pour 1998-1999 et WHA52.20 pour 2000-2001	(2 900 000)	(1 700 000) ^{al}
Recettes		
Reçu du Programme des Nations Unies pour le Développement	2 543 757	1 748 192
Reçu du Fonds des Nations Unies pour la Population	1 012 191	714 463
Dépenses d'appui d'organismes sous-traitants	165 505	(96 177)
Dépenses d'appui : fonds fiduciaires et bénévoles	(596 490)	(188 637)
Reçu pour couvrir les dépenses d'appui aux programmes financés par :		
Fonds fiduciaires et autres sources	13 723 483	11 743 029
Fonds bénévole pour la promotion de la santé	35 027 756	46 327 601
Reçu au titre de loyer de locaux à usage de bureaux au Siège versé par :		
Fonds fiduciaires et autres sources	1 925 404	1 546 871
Fonds bénévole pour la promotion de la santé	989 949	840 343
Virement du fonds de roulement des ventes	6 050 000	5 926 379
Intérêts	<u>7 026 760</u>	<u>8 151 980</u>
<i>Total des recettes</i>	<u>67 868 315</u>	<u>76 714 044</u>
Solde au 31 décembre 1997 et au 31 décembre 1999	<u>89 446 873</u>	<u>104 757 266</u>
<i>Montant affecté aux activités de soutien technique et non technique en 1998-1999 et 2000-2001</i>	<u>89 446 873</u>	<u>104 757 266</u>

^{al} Virement d'un montant de \$1 700 000 pour le budget ordinaire 2000-2001 par l'intermédiaire du compte d'ordre (voir Etat I, annexe 1).

Tableau 8

**Fonds immobilier
au 31 décembre 1999**

(en dollars des Etats-Unis)

Ce fonds a été créé par la Vingt-Troisième Assemblée mondiale de la Santé (résolution WHA23.14).

En vertu de la résolution WHA23.14, le coût des activités immobilières est financé par des crédits approuvés par l'Assemblée de la Santé au moyen de prélèvements sur les recettes occasionnelles. Le fonds immobilier est également crédité des recettes locatives provenant des opérations immobilières (autres que les recettes locatives de bureaux, des garages et les sommes versées par les concessionnaires de services au Siège) et des intérêts provenant du placement des capitaux du fonds.

Il est utilisé pour couvrir les dépenses afférentes à la construction de bâtiments ou à l'agrandissement de bâtiments existants ; aux grosses réparations et aux transformations des bâtiments à usage de bureaux existants ; enfin, à l'entretien, aux réparations et au réaménagement des logements loués au personnel par l'Organisation.

Tableau 8 (suite)

Solde au 1^{er} janvier 1998		13 184 075	
Recettes			
Virement aux recettes occasionnelles - résolution WHA52.15	(2 049 000) ^{a/}		
Loyers perçus	177 662		
Intérêts	1 045 370		(825 968)
			<u>12 358 107</u>
Dépenses			
<i>Siège :</i>			
Rénovation du sous-sol du Siège - résolution WHA48.22	(23 687)		
Réseau informatique local (LAN) - résolution WHA48.22	605 357		
<i>Bureau régional de l'Afrique :</i>			
Frais d'entretien des logements du personnel - résolution WHA23.14, paragraphe 3.i)	24 926		
Remplacement du système de climatisation pour le service informatique et l'imprimerie du Bureau régional - résolution WHA48.22	5 470		
<i>Bureau régional des Amériques :</i>			
Remplacement de l'étanchéité des fenêtres et du toit de la salle des machines du bâtiment du Bureau régional - résolution WHA52.15	50 000		
<i>Bureau régional de l'Asie du Sud-Est :</i>			
Adjonction d'un étage au bâtiment du Bureau régional - résolution WHA45.9	(4 652)		
Structure interne du bâtiment du Bureau régional : rénovation et restructuration - résolution WHA48.22	268 079		
<i>Bureau régional de l'Europe :</i>			
Remplacement de l'infrastructure de câblage du réseau informatique local (LAN) - résolution WHA23.14, paragraphe 3.ii)	78 000		
<i>Bureau régional de la Méditerranée orientale :</i>			
Construction d'un nouveau bâtiment du Bureau régional au Caire - résolution WHA50.11	9 622 936		10 626 429
Solde au 31 décembre 1999			<u><u>1 731 678</u></u>
<i>Dont :</i>			
<i>Montant affecté à des travaux de construction, d'entretien et de réparation dont les coûts ont été autorisés mais non encore engagés</i>			<u>130 000</u>
<i>Solde disponible pour des autorisations futures</i>			<u><u>1 601 678</u></u>

^{a/} Représentant les montants approuvés pour six projets du Bureau régional de l'Afrique par la résolution WHA50.10 (\$1 654 000 au total), pour un projet du Bureau régional des Amériques par la résolution WHA47.25 (\$250 000) et pour un projet du Bureau régional de l'Asie du Sud-Est par la résolution WHA45.9 (\$145 000).

Tableau 9

**Fonds de roulement pour le matériel d'enseignement et de laboratoire
destiné à l'enseignement médical
au 31 décembre 1999**

(en dollars des Etats-Unis)

Ce fonds a été créé par la résolution WHA19.7 de la Dix-Neuvième Assemblée mondiale de la Santé. Il permet de financer l'achat de matériel d'enseignement et de laboratoire pour l'enseignement de la médecine et des autres sciences de la santé sur la demande d'Etats Membres déposant d'avance un montant, en monnaie nationale, correspondant au coût estimatif total dans les monnaies utilisées pour les achats.

Solde au 1^{er} janvier 1998 400 000

Monnaies locales reçues (équivalent en dollars des Etats-Unis) :

	Nombre de demandes	Montants	Remboursements (opérations terminées)	Recettes nettes	
Bangladesh	2	78 478	39 946	38 532	
Egypte	13	498 546	114 958	383 588	
Jamahiriya arabe libyenne	3	111 172		111 172	
Malawi	1	294		294	
Myanmar	1	32 583	36 807	(4 224)	
Seychelles	1	13 689		13 689	
Soudan		<hr/>	<hr/> 20 528	<hr/> (20 528)	
		<hr/> 734 762	<hr/> 212 239	<hr/> 522 523	
A déduire : Montants virés au crédit de fonds fiduciaires de Membres pour achats				<hr/> 522 523	<hr/>
Solde au 31 décembre 1999					<hr/> <hr/> 400 000

Tableau 10**Compte pour les paiements de fin de contrat
au 31 décembre 1999***(en dollars des Etats-Unis)*

Ce compte a été ouvert conformément au paragraphe 6.5 du Règlement financier, afin de constituer une réserve pour couvrir les paiements auxquels les membres du personnel ont droit en fin de contrat, paiements englobant les allocations de rapatriement, les indemnités pour congé annuel non pris, les frais de voyage et de déménagement lors du rapatriement, et d'autres indemnités appropriées dues en cas de cessation de l'emploi. Il est alimenté par un crédit budgétaire fixé pour l'exercice 1998-1999 à 5 % du montant des traitements nets des membres du personnel et de l'ajustement de poste des membres du personnel de la catégorie professionnelle. Tous les membres du personnel sont concernés, y compris ceux qui sont affectés au Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA) et au Centre international de Recherche sur le Cancer (CIRC), mais à l'exception de ceux rémunérés par des crédits du PNUD et des cadres associés, ce qui permet d'assurer que chaque source de financement participant au plan supporte une part appropriée des paiements de fin de contrat aux membres du personnel ; les intérêts produits par les placements sont également crédités au compte. Ne sont toutefois pas comptabilisés l'ensemble des engagements à long terme accumulés pour les paiements de fin de contrat, qui sont estimés au 31 décembre 1999 à \$79 millions.

Solde au 1^{er} janvier 1998		39 504 061
Recettes		
Réserve pour les paiements de fin de contrat	18 388 465	
Intérêts	<u>4 634 632</u>	<u>23 023 097</u>
		62 527 158
Dépenses		
Allocation de rapatriement	6 090 047	
Jours de congé annuels non pris	4 704 911	
Voyage de rapatriement	911 309	
Déménagement lors du rapatriement	1 304 331	
Versement de fin de service	40 689	
Indemnités consécutives à la suppression de postes et à la réduction des effectifs	406 083	
Règlement aux termes d'accords mutuels de fin d'engagement	1 415 132	
Indemnités consécutives à la résiliation d'engagement pour raison de santé	<u>17 355</u>	<u>14 889 857</u> ^{a/}
Solde au 31 décembre 1999		<u><u>47 637 301</u></u>

a/ *Passif éventuel*

Il existe un élément de passif éventuel de \$16 518 477 pour les résiliations d'engagement par accord mutuel (MAS) signées au 31 décembre 1999 par des membres du personnel qui quitteront l'Organisation en l'an 2000.

Tableau 11

**Fonds des services de fournitures (fonds fiduciaires)
au 31 décembre 1999**

(en dollars des Etats-Unis)

Il s'agit de fonds que des gouvernements et des institutions confient en dépôt à l'Organisation, habituellement en monnaies locales, afin qu'elle achète pour leur compte des fournitures et du matériel médicaux, ainsi que de la documentation médicale. Les monnaies locales en question sont acceptées par l'Organisation dans la mesure où elle peut les utiliser dans un délai raisonnable pour ses opérations et activités courantes. Des fonds sont également reçus, et des fournitures procurées, par d'autres institutions du système des Nations Unies pour être utilisés à des fins sanitaires au cours d'opérations et d'activités d'urgence.

Déposants	Solde au 1 ^{er} janv. 1998	Rentrées de 1998-1999	Décaissements de 1998-1999	Solde au 31 déc. 1999
A. Pays				
Angola	2 295		2 295	
Bangladesh	983	10 787	8 847	2 923
Belgique	2 759			2 759
Bénin	21 824	50 224	36 427	35 621
Bhoutan		9 846	9 846	
Bosnie-Herzégovine	73 206	(73 206)		
Brésil	31 142			31 142
Burkina Faso	10 896			10 896
Canada	1 608	24 026	18 484	7 150
République centrafricaine	18 214		18 214	
Tchad		57 985	57 985	
Comores	6 359			6 359
Congo	52 805			52 805
République démocratique du Congo		92 105		92 105
Egypte	40 289	1 518 036	1 408 290	150 035
Finlande	7 537		(332)	7 869
Allemagne	3 719			3 719
Ghana	146		146	
Inde	494 837	1 143 314	1 208 341	429 810
Iran (République islamique d')	594	4 338	5 133	(201)
Italie	52		(4 411)	4 463
Jamaïque	2 628		967	1 661
Jamahiriya arabe libyenne	32 548	265 085	280 231	17 402
Luxembourg		160 000	88 097	71 903
Madagascar		125	125	
Malawi		110 039	88 990	21 049
Maldives	9 172	6 997	13 379	2 790
Mauritanie		48 704	40 693	8 011
Myanmar	2 462	(2 462)		

Tableau 11 (suite)

Déposants	Solde au 1 ^{er} janv. 1998	Rentrées de 1998-1999	Décaissements de 1998-1999	Solde au 31 déc. 1999
A. Pays (suite)				
Népal	2 676	152 297	136 840	18 133
Pays-Bas	10 135	50 343	59 024	1 454
Niger	25 744		25 744	
Nigéria	11 848		2 878	8 970
Oman		56 171	59 776	(3 605)
Pakistan	188 586	633 639	670 435	151 790
Papouasie-Nouvelle-Guinée	385	(385)		
Philippines	1 192 019	1 366 709	2 172 648	386 080
Portugal	545			545
Qatar	1 340	(816)		524
République de Corée	12 551	59 540	47 686	24 405
Samoa	212			212
Arabie saoudite	6 231	(5)	(473)	6 699
Seychelles		22 570	22 570	
Sierra Leone		44 000		44 000
Slovaquie	5 126			5 126
Iles Salomon	55 893	164 274	214 280	5 887
Afrique du Sud		12 897	12 897	
Espagne	875	8 776	9 470	181
Sri Lanka	45 030	298 172	297 493	45 709
Soudan	38 052	128 306	155 001	11 357
Swaziland	28		28	
Suède	72 031			72 031
Suisse	259	399		658
République arabe syrienne	11 063	28 045	15 431	23 677
Togo	3 032		3 032	
Tunisie	6 166			6 166
Ouganda	13 461	84 897	67 870	30 488
République-Unie de Tanzanie	42 685	82 882	83 116	42 451
Etats-Unis d'Amérique	2			2
Yémen	481 789	1 415 753	1 491 204	406 338
Total - Pays	3 043 839	8 034 407	8 828 697	2 249 549
B. Autres sources				
Commission du Pacifique Sud		486 540	410 478	76 062
Autorité nationale palestinienne		1 162 338	762 570	399 768
Total - Autres sources		1 648 878	1 173 048	475 830
C. Système des Nations Unies				
Organisation des Nations Unies	(1 713 136)	37 464 612	35 414 574	336 902
Programme des Nations Unies pour le Développement		1 218 202	1 218 202	
Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture	46 000			46 000
Fonds des Nations Unies pour la Population	749 935	2 200 000	2 634 897	315 038
Banque mondiale	28 808	870 227	803 276	95 759
Total - Système des Nations Unies	(888 393)	41 753 041	40 070 949	793 699
TOTAL GENERAL	2 155 446	51 436 326	50 072 694	3 519 078

Tableau 12

**Compte spécial du fonds de l'OMS pour le renouvellement
au 31 décembre 1999**

(en dollars des Etats-Unis)

Le compte spécial du fonds de l'OMS pour le renouvellement a été créé par le Directeur général conformément au paragraphe 6.5 du Règlement financier pour financer, pour une période de trois ans à compter de 1998, les initiatives précises en faveur du changement lancées à l'OMS et qui visent à faire en sorte que l'Organisation soit plus unie et plus efficace et qu'elle réponde mieux aux problèmes.

Solde au 1^{er} janvier 1998

-

Recettes

Contributions (extrabudgétaires) :

Australie	97 920
Autriche	30 439
Belgique	337 425
Canada	329 299
Chine	30 000
Croatie	5 000
Danemark	794 887
Finlande	197 083
Islande	26 748
Irlande	131 930
Japon	880 000
Pays-Bas	881 358
Norvège	1 021 771
Suède	242 424
Suisse	253 068
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	<u>800 000</u>

Total des contributions	6 059 352
-------------------------	-----------

Intérêts	<u>137 960</u>
----------	----------------

6 197 312

Dépenses

Etudes sur l'efficacité	162 339
Réseau mondial de communication	1 856 329
Programme mondial des bases factuelles à l'appui des politiques de santé	206 341
Conseil mondial de gestion du personnel	50 607
Projet de technologie de l'information	344 238
Mise au point de l'appui à la gestion	67 572
Réunion des représentants de l'OMS dans les pays	647 887
Partenariats pour le développement du secteur sanitaire	504 916
Planification et gestion concernant le personnel temporaire	12 864
Retraites du Conseil exécutif et du Cabinet	251 404
Formation du personnel	133 526
Groupe de travail sur les politiques et les stratégies visant à appuyer l'OMS dans le domaine de la recherche en santé	<u>49 841</u>

4 287 864

Solde au 31 décembre 1999

1 909 448

Exécution financière du programme de l’OMS en 1998-1999

Cette partie du rapport financier a pour objet d’indiquer l’utilisation pendant l’exercice des fonds de toutes sources mis à la disposition de l’Organisation. Elle renseigne sur l’exécution financière du programme et établit des comparaisons avec les exercices précédents, ainsi qu’avec le budget approuvé pour 1998-1999.

Table récapitulative I

**Programme sanitaire international
Engagements de dépenses par source de fonds**

(en milliers de dollars des Etats-Unis)

L'objet de cette table récapitulative est d'indiquer les engagements de dépenses (y compris les dépenses d'appui aux programmes) par source de fonds, tant en valeur absolue qu'en pourcentage du total des engagements, pour 1998-1999 et l'exercice précédent 1996-1997.

	1996-1997		1998-1999	
		%		%
Engagements par sources de fonds				
Budget ordinaire	<u>790 937</u>	<u>51,3</u>	<u>812 096</u>	<u>47,0</u>
<i>Autres fonds :</i>				
Fonds bénévole pour la promotion de la santé	444 229	28,8	562 231	32,6
Compte spécial du fonds de l'OMS pour le renouvellement			4 288	0,2
Fonds fiduciaire du programme mondial de lutte contre le SIDA	16 344	1,1	5 350	0,3
Fonds fiduciaire du Programme spécial de Recherche et de Formation concernant les Maladies tropicales	56 366	3,7	61 792	3,6
Programme africain de lutte contre l'onchocercose	4 883	0,3	18 620	1,1
Programme de lutte contre l'onchocercose	42 905	2,8	32 232	1,9
Fonds fiduciaire Sasakawa pour la santé	11 632	0,8	10 676	0,6
Nations Unies :				
Fonds d'affectation spéciale d'urgence des Nations Unies pour l'Afghanistan	694		66	
Fonds des Nations Unies pour l'Enfance	2 229	0,1	1 371	0,1
Programme des Nations Unies pour le Développement	26 085	1,7	21 390	1,2
Programme des Nations Unies pour l'Environnement	798	0,1	508	
Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés	6			
Programme des Nations Unies pour le Contrôle international des Drogues	481		726	
Fonds des Nations Unies pour la Population	27 208	1,8	21 040	1,2
Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'aide au Liban	20		11	
Divers fonds d'affectation spéciale et de contributions volontaires des Nations Unies	165		44	
Accord type avec des gouvernements désignés comme agents d'exécution	535		692	
Accord type entre institutions désignées comme agents d'exécution	1 883	0,1	1 036	0,1
Fonds fiduciaires pour les services de fournitures	8 953	0,6	40 071	2,3
Cadres associés	10 207	0,7	8 839	0,5
Autres fonds fiduciaires et dépenses remboursables	35 181	2,3	52 186	3,0
Compte spécial de frais généraux	47 015	3,1	59 704	3,5
Fonds de roulement des ventes	1 904	0,1	1 004	0,1
Programmes financés par l'affectation de fonds provenant des recettes occasionnelles	<u>9 923</u>	<u>0,6</u>	<u>12 374</u>	<u>0,7</u>
<i>Total - Autres fonds</i>	<u>749 646</u>	<u>48,7</u>	<u>916 251</u>	<u>53,0</u>
TOTAL - Engagements par sources de fonds	<u>1 540 583</u>	<u>100,0</u>	<u>1 728 347</u>	<u>100,0</u>
A déduire : Eliminations (voir Etat I, annexe 2)				
Virements entre programmes de coopération technique	(15 190)		(16 307)	
Dépenses d'appui aux programmes	<u>(54 792)</u>		<u>(48 971)</u>	
TOTAL - Programme sanitaire international	<u>1 470 601</u>		<u>1 663 069</u>	

Table récapitulative II**Budget ordinaire effectif total,
sources de fonds et résultat financier***(en milliers de dollars des Etats-Unis)*

Cette table est divisée en deux parties : la partie A donne le montant total du budget ordinaire approuvé pour l'exercice considéré et pour l'exercice précédent, ainsi que les sources de fonds ayant servi à le financer, tandis que la partie B indique pour chaque exercice le résultat financier du budget, se traduisant par un déficit ou un excédent de trésorerie.

	<u>1996-1997</u>	<u>1998-1999</u>
A. BUDGET APPROUVE ET SOURCES DE FONDS		
Budget effectif approuvé	<u>842 654</u>	<u>842 654</u>
Financé comme suit :		
Contributions des Membres au budget effectif	828 107	827 137
Remboursement des dépenses d'appui aux programmes	3 600	2 900
Recettes occasionnelles affectées	10 947	12 617
Financement total du budget	<u>842 654</u>	<u>842 654</u>
B. RESULTAT FINANCIER DU BUDGET		
Budget total approuvé	842 654	842 654
Mécanisme de compensation des gains et pertes au change - virements nets au compte pour les recettes occasionnelles (résolution WHA50.25)	<u>(23 266)</u>	<u>(5 233)</u>
<i>Budget effectif</i>	819 388	837 421
A déduire : Total des engagements de dépenses	<u>790 937</u>	<u>812 096</u>
Solde non engagé du budget effectif devenant disponible pour inscription au crédit du compte pour les recettes occasionnelles à réception des contributions à recouvrer	<u>28 451</u>	<u>25 325</u>
DEFICIT DE TRESORERIE		
Contributions recouvrées pour le budget effectif	702 078	733 320
Autres recettes (remboursement des dépenses d'appui aux programmes et recettes occasionnelles affectées)	14 547	15 517
Mécanisme de compensation des gains et pertes au change - virements nets au compte pour les recettes occasionnelles (résolution WHA50.25)	<u>(23 266)</u>	<u>(5 233)</u>
Recettes budgétaires totales	693 359	743 604
Total des engagements de dépenses	(790 937)	(812 096)
Déficit de trésorerie	<u>(97 578)</u>	<u>(68 492) a/</u>

a/ Déficit de trésorerie partiellement couvert par le prélèvement intégral du solde créditeur du fonds de roulement (\$5 381 513), le reste (\$63 110 688) étant couvert par des emprunts internes sur d'autres fonds de l'OMS en attendant le recouvrement des arriérés de contributions (paragraphe 5.1 du Règlement financier).

Table récapitulative III

**Exécution financière du programme de 1998-1999 par section
de la résolution portant ouverture de crédits, programme et source de fonds**

(en dollars des Etats-Unis)

Cette table donne une analyse détaillée de l'exécution financière du programme par section de la résolution portant ouverture de crédits, par programme et par source de fonds.

Section de la résolution portant ouverture de crédits/programme	Budget ordinaire		Fonds bénévole		Autres fonds	Total
	Budget approuvé (1)	Engagements de dépenses	pour la promotion de la santé	Sources des Nations Unies		
1 Organes directeurs						
1 Organes directeurs						
1.1 Assemblée mondiale de la Santé		8 910 436			15 743	8 926 179
1.2 Conseil exécutif		5 570 998			251 404	5 822 402
1.3 Comités régionaux		3 793 622			886 049	4 679 671
		<u>18 275 056</u>			<u>1 153 196</u>	<u>19 428 252</u>
Total - Section 1	19 145 000	18 275 056			1 153 196	19 428 252
2 Politique et gestion sanitaires						
1 Développement et direction d'ensemble des programmes						
1.1 Direction générale		16 936 281	51 176		1 700 225	18 687 682
1.2 Processus gestionnaire pour le développement du programme de l'OMS ; adaptation de l'OMS aux changements mondiaux ; Directeurs régionaux adjoints et Directeurs de la gestion des programmes dans les bureaux régionaux ; développement du personnel		16 312 435	209 413		378 874	16 900 722
1.3 Gestion des systèmes d'information et appui informatique		14 778 339			9 458 788	24 237 127
1.5 Coordination avec d'autres organisations : mobilisation des ressources extérieures pour la santé		12 339 183	1 522 795	1 211	2 444 017	16 307 206
		<u>60 366 238</u>	<u>1 783 384</u>	<u>1 211</u>	<u>13 981 904</u>	<u>76 132 737</u>
2 Santé, science et politiques publiques						
2.1 Santé et développement socio-économique		7 977 903	3 267 121	575 787	1 533 222	13 354 033
2.2 Coordination des politiques et des stratégies de recherche		7 553 296	8 040 186		684 186	16 277 668
		<u>15 531 199</u>	<u>11 307 307</u>	<u>575 787</u>	<u>2 217 408</u>	<u>29 631 701</u>
3 Développement et direction des politiques et des programmes de santé nationaux						
3.1 Coopération technique avec les pays		88 617 686	6 646 817		2 845 421	98 109 924
3.2 Collaboration avec les pays et les peuples les plus démunis		6 256 402	4 759 530	361 042	516 960	11 893 934
3.3 Services des achats (à l'exclusion des produits pharmaceutiques et biologiques et des contraceptifs)		7 390 682			912 458	8 303 140
3.4 Secours d'urgence et action humanitaire ; opérations de secours et de reconstruction et programme de préparation aux situations d'urgence		7 674 834	42 524 342	3 715 633	49 721 214	103 636 023
		<u>109 939 604</u>	<u>53 930 689</u>	<u>4 076 675</u>	<u>53 996 053</u>	<u>221 943 021</u>

Table récapitulative III (suite)

Section de la résolution portant ouverture de crédits/programme	Budget ordinaire		Fonds bénévole			Total
	Budget approuvé (1)	Engagements de dépenses	pour la promotion de la santé	Sources des Nations Unies	Autres fonds	
4 Information et tendances biomédicales et sanitaires						
4.1 Epidémiologie, statistiques, appréciation des tendances et information sanitaire dans les pays		25 497 468	2 713 436		988 172	29 199 076
4.2 Services d'édition, de traduction et de bibliothèque		38 464 611			6 409 768	44 874 379
		<u>63 962 079</u>	<u>2 713 436</u>		<u>7 397 940</u>	<u>74 073 455</u>
Total - Section 2	255 839 981	249 799 120	69 734 816	4 653 673	77 593 305	401 780 914
3 Développement des services de santé						
1 Organisation et gestion de systèmes de santé fondés sur les soins de santé primaires						
1.1 Recherche et développement en systèmes de santé		4 177 924	862 975		532 860	5 573 759
1.2 Systèmes et politiques de santé au niveau national		35 282 540	2 509 162	2 093 907	769 426	40 655 035
1.3 Systèmes de santé de district		34 514 579	1 865 558	6 447 457	218 776	43 046 370
		<u>73 975 043</u>	<u>5 237 695</u>	<u>8 541 364</u>	<u>1 521 062</u>	<u>89 275 164</u>
2 Ressources humaines pour la santé						
2.1 Ressources humaines pour la santé		49 208 443	9 512 292	197 347	3 113 031	62 031 113
2.2 Bourses d'études		2 473 099			232 160	2 705 259
		<u>51 681 542</u>	<u>9 512 292</u>	<u>197 347</u>	<u>3 345 191</u>	<u>64 736 372</u>
3 Médicaments essentiels						
3.1 Programme d'action pour les médicaments essentiels		11 412 246	18 650 018	9 464	261 858	30 333 586
3.2 Achat de produits pharmaceutiques et biologiques et de contraceptifs		1 049 649			1 238 588	2 288 237
		<u>12 461 895</u>	<u>18 650 018</u>	<u>9 464</u>	<u>1 500 446</u>	<u>32 621 823</u>
4 Qualité des soins et technologie de la santé						
4.1 Technologie des soins de santé		11 695 837	1 498 264		1 217 132	14 411 233
4.2 Qualité, sécurité et efficacité des médicaments et des substances biologiques		5 591 940	1 976 994		332 125	7 901 059
4.3 Médecine traditionnelle		3 957 996	27 317			3 985 313
		<u>21 245 773</u>	<u>3 502 575</u>		<u>1 549 257</u>	<u>26 297 605</u>
Total - Section 3	162 607 441	159 364 253	36 902 580	8 748 175	7 915 956	212 930 964
4 Promotion et protection de la santé						
1 Santé reproductive, santé de la famille et de la communauté et population						
1.1 Santé reproductive		17 065 148	8 360 977	13 332 054	5 095 923	43 854 102
1.2 Santé de l'enfant		1 110 664	137 850	38 417	794 883	2 081 814
1.3 Santé des adolescents		1 942 458	1 147 015	436 148	666 816	4 192 437
1.4 Santé des femmes		1 850 775	3 411 679	194 699	386 773	5 843 926
1.5 Vieillesse et santé		2 416 550	663 091		144 693	3 224 334
1.6 Programme spécial de Recherche, de Développement et de Formation à la Recherche en Reproduction humaine		1 250 112	26 713 187	6 000 000	382 741	34 346 040
1.7 Médecine du travail		2 741 987	351 855		20 709	3 114 551
		<u>28 377 694</u>	<u>40 785 654</u>	<u>20 001 318</u>	<u>7 492 538</u>	<u>96 657 204</u>

Table récapitulative III (suite)

Section de la résolution portant ouverture de crédits/programme	Budget ordinaire		Fonds bénévole pour la promotion de la santé	Sources des Nations Unies	Autres fonds	Total
	Budget approuvé (1)	Engagements de dépenses				
2 Comportements sains et santé mentale						
2.1 Santé mentale		7 996 759	5 385 062		994 590	14 376 411
2.2 Lutte contre les toxicomanies (alcool, drogues, tabac)		6 220 101	7 781 849	1 030 221	1 223 119	16 255 290
2.3 Promotion de la santé		12 561 547	4 961 046	22 816	745 488	18 290 897
2.4 Communication et relations publiques		8 773 182	354 181		554 759	9 682 122
2.5 Réadaptation		2 261 367	1 351 571		257 362	3 870 300
		37 812 956	19 833 709	1 053 037	3 775 318	62 475 020
3 Nutrition, sécurité alimentaire et salubrité des aliments						
3.1 Nutrition		10 226 897	3 147 560	186 491	1 670 732	15 231 680
3.2 Salubrité des aliments		4 894 056	1 316 754	71 811	195 830	6 478 451
3.3 Aide alimentaire					507 192	507 192
		15 120 953	4 464 314	258 302	2 373 754	22 217 323
4 Hygiène du milieu						
4.1 Approvisionnement en eau et assainissement dans les établissements humains		24 530 823	1 269 374	2 472 747	923 558	29 196 502
4.2 Hygiène du milieu dans l'aménagement urbain		5 971 112	2 266 210	366 011	292 492	8 895 825
4.3 Evaluation des risques pour la santé liés à l'environnement		7 872 169	7 544 717	420 735	329 759	16 167 380
4.4 Promotion de la sécurité chimique		3 620 692	8 774 884		644 871	13 040 447
4.5 Intégration des questions de santé dans la gestion de l'environnement		2 922 438	1 778 744	573 456	240 831	5 515 469
		44 917 234	21 633 929	3 832 949	2 431 511	72 815 623
Total - Section 4	129 615 516	126 228 837	86 717 606	25 145 606	16 073 121	254 165 170
5 Lutte intégrée contre la maladie						
1 Eradication/élimination de certaines maladies transmissibles						
1.1 Eradication ou élimination à l'échelle mondiale		11 684 411	138 628 592	278 135	11 168 016	161 759 154
1.2 Eradication ou élimination à l'échelle régionale		675 559				675 559
		12 359 970	138 628 592	278 135	11 168 016	162 434 713
2 Lutte contre les maladies transmissibles						
2.1 Maladies évitables par la vaccination		16 935 323	60 758 690	1 551 980	2 100 717	81 346 710
2.2 Lutte contre les maladies diarrhéiques et les infections respiratoires aiguës		7 318 592	24 723 516		1 132 754	33 174 862
2.3 Tuberculose		11 328 877	21 032 817		2 046 777	34 408 471
2.4 Maladies émergentes, y compris choléra et autres maladies diarrhéiques, épidémiques, zoonoses et résistance antimicrobienne		10 963 734	10 315 163	8 491	1 396 643	22 684 031
2.5 Autres maladies transmissibles		33 244 965	7 627 472	4 060 014	19 656 523	64 588 974
2.6 Lutte contre les maladies transmissibles		29 905 889	101 357 459	437 831	61 846 558	193 547 737
2.7 Programme spécial de Recherche et de Formation concernant les Maladies tropicales		2 395 581	310 465	1 500 000	61 899 964	66 106 010
2.8 Prévention de la cécité et de la surdit�		2 041 257	2 181 929		3 707	4 226 893
		114 134 218	228 307 511	7 558 316	150 083 643	500 083 688

Table récapitulative III (suite)

Section de la résolution portant ouverture de crédits/programme	Budget ordinaire		Fonds bénévole pour la promotion de la santé	Sources des Nations Unies	Autres fonds	Total
	Budget approuvé (1)	Engagements de dépenses				
3 Lutte contre les maladies non transmissibles						
3.1 Lutte contre les maladies non transmissibles		17 316 505	1 937 855		951 912	20 206 272
		17 316 505	1 937 855		951 912	20 206 272
Total - Section 5	145 384 462	143 810 693	368 873 958	7 836 451	162 203 571	682 724 673
6 Services administratifs						
1 Personnel						
1.1 Services du personnel et administration		16 233 037			9 182 125	25 415 162
		16 233 037			9 182 125	25 415 162
2 Administration générale						
2.1 Appui administratif aux programmes techniques		74 558 196	2 391		20 946 888	95 507 475
		74 558 196	2 391		20 946 888	95 507 475
3 Budget et finances						
3.1 Budget et finances		23 826 877			12 066 982	35 893 859
		23 826 877			12 066 982	35 893 859
Total - Section 6	124 828 700	114 618 110	2 391		42 195 995	156 816 496
Dépenses de soutien du programme, PNUD et FNUAP				501 005		501 005
Total	837 421 100	812 096 069	562 231 351	46 884 910	307 135 144	1 728 347 474

Détails des sources des Nations Unies

Programme des Nations Unies pour le Développement - Appui du système des Nations Unies au développement des politiques et du programme	330 774
Programme des Nations Unies pour le Développement - Activités mondiales, interrégionales et spéciales	4 699 217
Accord type avec un gouvernement désigné comme agent d'exécution	692 380
Accord type entre institutions désignées comme agent d'exécution	1 036 261
Programme des Nations Unies pour le Développement - Chiffres indicatifs de planification	16 089 658
Programme des Nations Unies pour le Développement - Ressources spéciales du Programme	231 865
Programme des Nations Unies pour le Développement - Services d'appui technique pour les institutions spécialisées	38 316
Programme des Nations Unies pour l'Environnement	508 373
Programme des Nations Unies pour le Contrôle international des Drogues	726 154
Fonds des Nations Unies pour la Population	20 539 083
Fonds des Nations Unies pour la Population - Dépenses d'appui aux programmes	501 005
Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'aide au Liban	10 509
Fonds d'affectation spéciale d'urgence des Nations Unies pour l'Afghanistan	66 390
Divers fonds bénévoles et d'affectation spéciale des Nations Unies	44 274
Fonds des Nations Unies pour l'Enfance	1 370 651
Total - Sources des Nations Unies	46 884 910

Table récapitulative III (suite)

Section de la résolution portant ouverture de crédits/programme	Budget ordinaire		Fonds bénévole pour la promotion de la santé	Sources des Nations Unies	Autres fonds	Total
	Budget approuvé (1)	Engagements de dépenses				
Détails d'autres fonds						
Programme africain de lutte contre l'onchocercose					18 619 715	
Compte spécial de frais généraux					59 703 651	
Fonds fiduciaire pour le Programme spécial de Recherche et de Formation concernant les Maladies tropicales					61 792 095	
Cadres associés					8 838 657	
Fonds de roulement pour le matériel d'enseignement et de laboratoire destiné à l'enseignement médical					595 762	
Fonds fiduciaires - Fournitures					50 072 694	
Fonds fiduciaires					41 588 761	
Fonds fiduciaire pour le programme mondial de lutte contre le SIDA					5 349 628	
Programmes financés par les recettes occasionnelles					12 374 449	
Programme de lutte contre l'onchocercose					32 232 148	
Compte spécial du fonds de l'OMS pour le renouvellement					4 287 864	
Fonds de roulement des ventes					1 003 904	
Fonds fiduciaire Sasakawa pour la santé					10 675 816	
Total - Autres fonds					307 135 144	
A déduire : Eliminations (voir Etat I, annexe 2)						
Virements entre programmes de coopération technique						(16 307 131)
Recettes provenant des dépenses d'appui aux programmes						(48 970 814)
Total - Programme sanitaire international						1 663 069 529

(1) Budget programme approuvé, 1998-1999

Les crédits indiqués dans la colonne "Budget approuvé" comprennent les montants, d'un total de \$842 654 000, approuvés par l'Assemblée de la Santé dans la résolution WHA50.25 et tiennent compte des virements entre sections effectués par le Directeur général en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par la résolution portant ouverture de crédits ainsi que des sommes imputées sur le programme du Directeur général et des Directeurs régionaux pour le développement. En outre, ils englobent le montant net de \$5 232 900 viré au compte des recettes occasionnelles en application du mécanisme de compensation des gains et pertes au change approuvé dans la résolution WHA50.25 pour tenir compte des effets favorables des fluctuations des taux de change en 1998-1999. Les crédits effectifs pour l'exercice, c'est-à-dire le budget effectif, atteignent ainsi un total de \$837 421 100 (voir Etat IV).

Table récapitulative IV

**Fonctionnement du mécanisme de compensation des gains et pertes au change :
imputations sur les recettes occasionnelles et virements à ce compte effectués
en 1998-1999 par suite des fluctuations des taux de change**

(en dollars des Etats-Unis)

Conformément à l'autorisation accordée par la résolution WHA50.25 et au paragraphe 4.6 du Règlement financier, la table ci-après donne la ventilation, par niveau organique, section de la résolution portant ouverture de crédits et programme, a) des imputations sur les recettes occasionnelles, b) du virement des économies réalisées aux recettes occasionnelles (chiffres entre parenthèses), et c) des imputations nettes sur les recettes occasionnelles en 1998-1999 résultant des différences entre les taux de change budgétaires de l'OMS et les taux de change comptables appliqués par l'Organisation des Nations Unies et l'OMS au franc suisse, au franc CFA, à la couronne danoise, à la livre égyptienne, à la roupie indienne et au peso philippin, par rapport au dollar des Etats-Unis pendant l'exercice 1998-1999.

<i>Niveau organique</i>	<i>Activités mondiales et nterrégionales</i>	<i>Afrique</i>	<i>Asie du Sud-Est</i>	<i>Europe</i>	<i>Méditerranée orientale</i>	<i>Pacifique occidentale</i>	<i>Total</i>
Monnaie	Franc suisse	Franc CFA	Roupie indienne	Couronne danoise	Livre égyptienne	Peso philippin	
Taux de change budgétaire	1,480	568	35,50	6,44	3,37	26,20	
Taux comptable moyen pour 1998-1999	1,477	603	41,48	6,86	3,40	39,92	

**I. RESUME PAR SECTION DE LA RESOLUTION
PORTANT OUVERTURE DE CREDITS**

**a) Imputations sur les recettes occasionnelles
(résolution WHA50.25 paragraphe 1.E)**

1. Organes directeurs	9 300						9 300
2. Politique et gestion sanitaires	74 000						74 000
3. Développement des services de santé	22 700						22 700
4. Promotion et protection de la santé	30 000						30 000
5. Lutte intégrée contre la maladie	26 900						26 900
6. Services administratifs	117 800						117 800
Total - Imputations sur les recettes occasionnelles	280 700						280 700

**b) Virements aux recettes occasionnelles
(résolution WHA50.25 paragraphe 1.E)**

1. Organes directeurs							
2. Politique et gestion sanitaires		(158 100)	(149 700)	(288 100)	(16 100)	(936 400)	(1 548 400)
3. Développement des services de santé		(42 800)	(32 400)	(79 200)	(4 600)	(311 600)	(470 600)
4. Promotion et protection de la santé		(31 900)	(35 400)	(79 200)	(1 700)	(132 600)	(280 800)
5. Lutte intégrée contre la maladie		(25 000)	(17 400)	(21 600)	(1 200)	(107 900)	(173 100)
6. Services administratifs		(652 900)	(378 500)	(508 000)	(25 800)	(1 475 500)	(3 040 700)
Total - Virements aux recettes occasionnelles		(910 700)	(613 400)	(976 100)	(49 400)	(2 964 000)	(5 513 600)

c) Economies nettes créditées aux recettes occasionnelles

	280 700	(910 700)	(613 400)	(976 100)	(49 400)	(2 964 000)	(5 232 900)
--	---------	-----------	-----------	-----------	----------	-------------	-------------

Table récapitulative IV (suite)

<i>Niveau organique</i>	<i>Activités mondiales et interrégionales</i>	<i>Afrique</i>	<i>Asie du Sud-Est</i>	<i>Europe</i>	<i>Méditerranée orientale</i>	<i>Pacifique occidental</i>	<i>Total</i>
II. DETAILS PAR GRAND PROGRAMME							
1. Organes directeurs							
Organes directeurs	9 300						9 300
Total – Section 1 de la résolution portant ouverture de crédits	9 300	-	-	-	-	-	9 300
2. Politique et gestion sanitaires							
Développement et direction d'ensemble des programmes	24 800	(55 400)	(101 100)	(68 400)	(6 600)	(498 100)	(704 800)
Santé, science et politiques publiques	2 800	(4 600)	(10 200)	(14 400)	(600)	(17 800)	(44 800)
Développement et direction des politiques et des programmes de santé nationaux	20 000	(23 800)	(31 200)	(50 400)	(2 800)	(128 300)	(216 500)
Information biomédicale et sanitaire et tendances dans ce domaine	26 400	(74 300)	(7 200)	(154 900)	(6 100)	(292 200)	(508 300)
Total – Section 2 de la résolution portant ouverture de crédits	74 000	(158 100)	(149 700)	(288 100)	(16 100)	(936 400)	(1 474 400)
3. Développement des services de santé							
Organisation et gestion de systèmes de santé fondés sur les soins de santé primaires	4 900	(6 200)	(10 800)	(21 600)	(1 000)	(53 400)	(88 100)
Ressources humaines pour la santé	4 800	(32 200)	(14 400)	(36 000)	(3 200)	(258 200)	(339 200)
Médicaments essentiels	3 000	(2 100)	(3 600)	(7 200)	(200)	-	(10 100)
Qualité des soins et technologie de la santé	10 000	(2 300)	(3 600)	(14 400)	(200)	-	(10 500)
Total – Section 3 de la résolution portant ouverture de crédits	22 700	(42 800)	(32 400)	(79 200)	(4 600)	(311 600)	(447 900)
4. Protection et promotion de la santé							
Santé reproductive, santé de la famille et de la communauté et population	6 800	(3 400)	(3 600)	(10 800)	(200)	(35 600)	(46 800)
Comportements sains et santé mentale	6 800	(16 500)	(18 000)	(21 600)	(600)	(43 600)	(93 500)
Nutrition, sécurité alimentaire et salubrité des aliments	4 700	(5 100)	(3 600)	(7 200)	(200)	(17 800)	(29 200)
Salubrité de l'environnement	11 700	(6 900)	(10 200)	(39 600)	(700)	(35 600)	(81 300)
Total – Section 4 de la résolution portant ouverture de crédits	30 000	(31 900)	(35 400)	(79 200)	(1 700)	(132 600)	(250 800)
5. Lutte intégrée contre la maladie							
Eradication/élimination de certaines maladies transmissibles	2 400	-	-	-	-	(18 100)	(15 700)
Lutte contre d'autres maladies transmissibles	21 500	(22 700)	(17 400)	(14 400)	(1 000)	(72 000)	(106 000)
Lutte contre les maladies non transmissibles	3 000	(2 300)	-	(7 200)	(200)	(17 800)	(24 500)
Total – Section 5 de la résolution portant ouverture de crédits	26 900	(25 000)	(17 400)	(21 600)	(1 200)	(107 900)	(146 200)
6. Services administratifs							
Personnel	14 800	(51 100)	(54 200)	(57 600)	(2 600)	(107 600)	(258 300)
Administration générale	78 500	(511 400)	(234 500)	(364 000)	(17 600)	(1 042 100)	(2 091 100)
Budget et finances	24 500	(90 400)	(89 800)	(86 400)	(5 600)	(325 800)	(573 500)
Total – Section 6 de la résolution portant ouverture de crédits	117 800	(652 900)	(378 500)	(508 000)	(25 800)	(1 475 500)	(2 922 900)
Economies nettes créditées aux recettes occasionnelles	280 700	(910 700)	(613 400)	(976 100)	(49 400)	(2 964 000)	(5 232 900)

Table récapitulative V

Exécution financière du programme de 1998-1999 par section de la résolution portant ouverture de crédits, Région et source de fonds

(en dollars des Etats-Unis)

Cette table donne une analyse détaillée de l'exécution financière du programme pendant l'exercice par section de la résolution portant ouverture de crédits, par Région et pour toutes les sources de fonds ; elle est présentée sous une forme semblable à celle des résumés qui figurent dans le budget programme (document de l'OMS PB/98-99, pages 246-248).

Section/affectation des crédits	Budget ordinaire	Fonds bénévole pour la promotion de la santé	Sources des Nations Unies	Autres fonds	Total
1. Organes directeurs					
Afrique	1 763 100				1 763 100
Amériques	327 000				327 000
Asie du Sud-Est	252 800				252 800
Europe	767 999			652 194	1 420 193
Méditerranée orientale	213 000			161 855	374 855
Pacifique occidental	533 600			72 000	605 600
Activités mondiales et interrégionales	14 417 557			267 147	14 684 704
	18 275 056			1 153 196	19 428 252
2. Politique et gestion sanitaires					
Afrique	60 782 071	2 106 225	2 850 019	2 004 167	67 742 482
Amériques	19 752 912	1 256 163	82 147	1 575 658	22 666 880
Asie du Sud-Est	31 244 000	3 895 702		3 056 511	38 196 213
Europe	18 678 890	18 789 426	344 308	820 252	38 632 876
Méditerranée orientale	25 856 600	1 278 286	110 474	7 888 385	35 133 745
Pacifique occidental	16 488 200	8 120 564	285 651	361 744	25 256 159
Activités mondiales et interrégionales	76 996 447	34 288 450	981 074	61 886 588	174 152 559
	249 799 120	69 734 816	4 653 673	77 593 305	401 780 914
3. Développement des services de santé					
Afrique	32 256 641	2 265 694	1 979 145	1 335 505	37 836 985
Amériques	21 779 735	2 994 390		563 662	25 337 787
Asie du Sud-Est	23 946 100	1 467 514	5 804 274	80 361	31 298 249
Europe	5 955 500	3 898 222	168 892	525 810	10 548 424
Méditerranée orientale	32 073 900	535 340	567 869	2 186 067	35 363 176
Pacifique occidental	20 656 400	2 503 730	205 783	253 124	23 619 037
Activités mondiales et interrégionales	22 695 977	23 237 690	22 212	2 971 427	48 927 306
	159 364 253	36 902 580	8 748 175	7 915 956	212 930 964
4. Promotion et protection de la santé					
Afrique	20 421 266	1 169 557	2 641 573	666 896	24 899 292
Amériques	16 505 753	336 472	1 716 099	991 141	19 549 465
Asie du Sud-Est	15 703 900	597 066	126 118	2 742 817	19 169 901
Europe	8 920 796	13 743 155	3 042 022	1 083 957	26 789 930
Méditerranée orientale	11 990 800	1 463 490	3 192 464	525 909	17 172 663
Pacifique occidental	14 411 600	614 402	2 109 771	492 908	17 628 681
Activités mondiales et interrégionales	38 274 722	68 793 464	12 317 559	9 569 493	128 955 238
	126 228 837	86 717 606	25 145 606	16 073 121	254 165 170

Table récapitulative V (suite)

Section/affectation des crédits	Fonds bénévole				Total
	Budget ordinaire	pour la promotion de la santé	Sources des Nations Unies	Autres fonds	
5. Lutte intégrée contre la maladie					
Afrique	21 873 722	191 418 676	1 790 088	61 841 725	276 924 211
Amériques	17 136 200	4 347 408		1 080 342	22 563 950
Asie du Sud-Est	21 749 500	29 593 675	2 147 007	12 415 434	65 905 616
Europe	4 001 800	6 768 208	75 319	216 947	11 062 274
Méditerranée orientale	12 335 400	17 664 843		5 590 014	35 590 257
Pacifique occidental	18 971 000	11 006 061	499 382	6 094 270	36 570 713
Activités mondiales et interrégionales	47 743 071	108 075 087	3 324 655	74 964 839	234 107 652
	143 810 693	368 873 958	7 836 451	162 203 571	682 724 673
6. Services administratifs					
Afrique	16 955 100			6 849 585	23 804 685
Amériques	5 456 898			781 872	6 238 770
Asie du Sud-Est	3 483 400			2 277 978	5 761 378
Europe	9 918 199			783 394	10 701 593
Méditerranée orientale	5 755 800			1 745 413	7 501 213
Pacifique occidental	4 446 000			2 487 092	6 933 092
Activités mondiales et interrégionales	68 602 713	2 391		27 270 661	95 875 765
	114 618 110	2 391		42 195 995	156 816 496
TOTAUX					
Afrique	154 051 900	196 960 152	9 260 825	72 697 878	432 970 755
Amériques	80 958 498	8 934 433	1 798 246	4 992 675	96 683 852
Asie du Sud-Est	96 379 700	35 553 957	8 077 399	20 573 101	160 584 157
Europe	48 243 184	43 199 011	3 630 541	4 082 554	99 155 290
Méditerranée orientale	88 225 500	20 941 959	3 870 807	18 097 643	131 135 909
Pacifique occidental	75 506 800	22 244 757	3 100 587	9 761 138	110 613 282
Activités mondiales et interrégionales	268 730 487	234 397 082	16 645 500	176 930 155	696 703 224
Dépenses d'appui aux programmes, PNUD et FNUAP			501 005		501 005
	812 096 069	562 231 351	46 884 910	307 135 144	1 728 347 474
A déduire : Eliminations (voir Etat I, annexe 2)					
Virements entre programmes de coopération technique					(16 307 131)
Recettes provenant des dépenses d'appui aux programmes					(48 970 814)
Total - Programme sanitaire international					1 663 069 529

Table récapitulative VI

**Exécution financière du budget ordinaire de 1998-1999 par programme
– Régions et activités mondiales et interrégionales**

(en dollars des Etats-Unis)

Programme	Afrique	Amériques	Asie du Sud-Est	Europe
1.1 Organes directeurs				
1.1.1 Assemblée mondiale de la Santé				63 877
1.1.2 Conseil exécutif				704 122
1.1.3 Comités régionaux	1 763 100	327 000	252 800	767 999
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
2.1 Développement et direction d'ensemble des programmes				
2.1.1 Direction générale	989 547	630 740	772 382	699 544
2.1.2 Processus gestionnaire pour le développement du programme de l'OMS ; adaptation de l'OMS aux changements mondiaux ; Directeurs régionaux adjoints et Directeurs de la gestion des programmes dans les bureaux régionaux ; développement du personnel	2 457 697	604 146	3 244 151	1 793 317
2.1.3 Gestion des systèmes d'information et appui informatique	1 070 742	2 229 463	1 670 466	2 085 305
2.1.5 Coordination avec d'autres organisations ; mobilisation de ressources extérieures pour la santé	490 048	63 777	358 832	815 092
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	5 008 034	3 528 126	6 045 831	5 393 258
2.2 Santé, science et politiques publiques				
2.2.1 Santé et développement socio-économique	1 024 339	1 053 090	1 288 032	1 247 749
2.2.2 Coordination des politiques et des stratégies de recherche	419 225	380 048	3 854 032	17 855
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	1 443 564	1 433 138	5 142 064	1 265 604
2.3 Développement et direction des politiques et des programmes de santé nationaux				
2.3.1 Coopération technique avec les pays	43 794 243	6 671 664	14 251 839	4 038 716
2.3.2 Collaboration avec les pays et les peuples les plus démunis	427 212		1 122 872	170 877
2.3.3 Services des achats (à l'exclusion des produits pharmaceutiques et biologiques et des contraceptifs)	1 010 351	377 238	492 280	210 490
2.3.4 Secours d'urgence et action humanitaire ; opérations de secours et de reconstruction et programme de préparation aux situations d'urgence	1 884 990	136 293	789 884	1 401 297
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	47 116 796	7 185 195	16 656 875	5 821 380
2.4 Information et tendances biomédicales et sanitaires				
2.4.1 Epidémiologie, statistiques, appréciation des tendances et information sanitaire dans les pays	2 444 572	4 681 478	2 436 893	1 852 596
2.4.2 Services d'édition, de traduction et de bibliothèque	4 769 105	2 924 975	962 337	4 346 052
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	7 213 677	7 606 453	3 399 230	6 198 648
3.1 Organisation et gestion de systèmes de santé fondés sur les soins de santé primaires				
3.1.1 Recherche et développement en systèmes de santé	1 351 852	14 200	262 588	427 322
3.1.2 Systèmes et politiques de santé au niveau national	4 441 075	16 380 032	1 206 501	1 754 131
3.1.3 Systèmes de santé de district	5 459 625		6 355 994	855 609
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	11 252 552	16 394 232	7 825 083	3 037 062

Table récapitulative VI (suite)

Méditerranée orientale	Pacifique occidental	Activités mondiales et et interrégionales	Total	Programme
		8 910 436	8 910 436	1.1 Organes directeurs
		5 507 121	5 570 998	1.1.1 Assemblée mondiale de la Santé
213 000	533 600		3 793 622	1.1.2 Conseil exécutif
213 000	533 600	14 417 557	18 275 056	1.1.3 Comités régionaux
		11 896 529	16 936 281	2.1 Développement et direction d'ensemble des programmes
				2.1.1 Direction générale
				2.1.2 Processus gestionnaire pour le développement du programme de l'OMS ; adaptation de l'OMS aux changements mondiaux ; Directeurs régionaux adjoints et Directeurs de la gestion des programmes dans les bureaux régionaux ; développement du personnel
3 181 063	1 655 087	3 376 974	16 312 435	2.1.3 Gestion des systèmes d'information et appui informatique
1 033 319	1 060 898	5 628 146	14 778 339	2.1.5 Coordination avec d'autres organisations ; mobilisation de ressources extérieures pour la santé
768 976	138 402	9 704 056	12 339 183	
5 975 531	3 809 753	30 605 705	60 366 238	
		2 331 990	7 977 903	2.2 Santé, science et politiques publiques
794 913	237 790			2.2.1 Santé et développement socio-économique
419 468	534 977	1 927 691	7 553 296	2.2.2 Coordination des politiques et des stratégies de recherche
1 214 381	772 767	4 259 681	15 531 199	
				2.3 Développement et direction des politiques et des programmes de santé nationaux
11 004 774	8 856 450		88 617 686	2.3.1 Coopération technique avec les pays
330 535		4 204 906	6 256 402	2.3.2 Collaboration avec les pays et les peuples les plus démunis
615 736	355 025	4 329 562	7 390 682	2.3.3 Services des achats (à l'exclusion des produits pharmaceutiques et biologiques et des contraceptifs)
361 172	353 121	2 748 077	7 674 834	2.3.4 Secours d'urgence et action humanitaire ; opérations de secours et de reconstruction et programme de préparation aux situations d'urgence
12 312 217	9 564 596	11 282 545	109 939 604	
		11 438 324	25 497 468	2.4 Information et tendances biomédicales et sanitaires
1 401 212	1 242 393			2.4.1 Epidémiologie, statistiques, appréciation des tendances et information sanitaire dans les pays
4 953 259	1 098 691	19 410 192	38 464 611	2.4.2 Services d'édition, de traduction et de bibliothèque
6 354 471	2 341 084	30 848 516	63 962 079	
		1 643 733	4 177 924	3.1 Organisation et gestion de systèmes de santé fondés sur les soins de santé primaires
416 894	61 335			3.1.1 Recherche et développement en systèmes de santé
	7 833 369	3 667 432	35 282 540	3.1.2 Systèmes et politiques de santé au niveau national
19 622 209	1 221 907	999 235	34 514 579	3.1.3 Systèmes de santé de district
20 039 103	9 116 611	6 310 400	73 975 043	

Table récapitulative VI (suite)

Programme	Afrique	Amériques	Asie du Sud-Est	Europe
3.2 Ressources humaines pour la santé				
3.2.1 Ressources humaines pour la santé	16 236 193	4 173 217	9 868 805	882 177
3.2.2 Bourses d'études	727 662		585 255	338 528
	16 963 855	4 173 217	10 454 060	1 220 705
3.3 Médicaments essentiels				
3.3.1 Programme d'action pour les médicaments essentiels	2 160 328	858 038	2 659 002	830 029
3.3.2 Achat de produits pharmaceutiques et biologiques et contraceptifs	352 973			
	2 513 301	858 038	2 659 002	830 029
3.4 Qualité des soins et technologie de la santé				
3.4.1 Technologie des soins de santé	947 305	338 199	1 417 808	867 704
3.4.2 Qualité, sécurité et efficacité des médicaments et des substances biologiques	33 464		339 429	
3.4.3 Médecine traditionnelle	546 164	16 049	1 250 718	
	1 526 933	354 248	3 007 955	867 704
4.1 Santé génésique, santé de la famille et de la communauté et population				
4.1.1 Santé génésique	3 927 417	2 219 300	2 828 601	644 407
4.1.2 Santé de l'enfant	98 742	23 240	114 260	517 423
4.1.3 Santé des adolescents	386 573	55 749	614 834	44 585
4.1.4 Santé de la femme	669 815			165 005
4.1.5 Vieillesse et santé	66 822	303 554	354 150	
4.1.6 Programme spécial de Recherche, de Développement et de Formation à la Recherche en Reproduction humaine	12 180			
4.1.7 Médecine du travail	930 948	192 974	312 813	45 522
	6 092 497	2 794 817	4 224 658	1 416 942
4.2 Comportements sains et santé mentale				
4.2.1 Santé mentale	954 292	616 128	986 772	390 025
4.2.2 Lutte contre les toxicomanies (alcool, drogues, tabac)	179 684	296 806	414 105	1 012 301
4.2.3 Promotion de la santé	1 814 598	2 010 696	2 263 263	962 551
4.2.4 Communication et relations publiques	2 469 863	238 189	412 931	778 341
4.2.5 Réadaptation	747 589	1 265	387 428	
	6 166 026	3 163 084	4 464 499	3 143 218
4.3 Nutrition, sécurité alimentaire et salubrité des aliments				
4.3.1 Nutrition	1 464 093	2 085 995	1 094 219	423 930
4.3.2 Salubrité des aliments	48 197	875 434	389 437	45 000
	1 512 290	2 961 429	1 483 656	468 930

Table récapitulative VI (suite)

Méditerranée orientale	Pacifique occidental	Activités mondiales et interrégionales	Total	Programme
				3.2 Ressources humaines pour la santé
6 751 387	6 679 913	4 616 751	49 208 443	3.2.1 Ressources humaines pour la santé
478 600	320 823	22 231	2 473 099	3.2.2 Bourses d'études
7 229 987	7 000 736	4 638 982	51 681 542	
				3.3 Médicaments essentiels
1 571 795	1 900 735	1 432 319	11 412 246	3.3.1 Programme d'action pour les médicaments essentiels
		696 676	1 049 649	3.3.2 Achat de produits pharmaceutiques et biologiques et contraceptifs
1 571 795	1 900 735	2 128 995	12 461 895	
				3.4 Qualité des soins et technologie de la santé
2 501 481	1 406 765	4 216 575	11 695 837	3.4.1 Technologie des soins de santé
688 717		4 530 330	5 591 940	3.4.2 Qualité, sécurité et efficacité des médicaments et des substances biologiques
42 817	1 231 553	870 695	3 957 996	3.4.3 Médecine traditionnelle
3 233 015	2 638 318	9 617 600	21 245 773	
				4.1 Santé génésique, santé de la famille et de la communauté et population
1 697 905	1 446 745	4 300 773	17 065 148	4.1.1 Santé génésique
40 084		316 915	1 110 664	4.1.2 Santé de l'enfant
95 184	136 582	608 951	1 942 458	4.1.3 Santé des adolescents
69 350		946 605	1 850 775	4.1.4 Santé de la femme
140 711	664 589	886 724	2 416 550	4.1.5 Vieillesse et santé
		1 237 932	1 250 112	4.1.6 Programme spécial de Recherche, de Développement et de Formation à la Recherche en Reproduction humaine
398 152	418 601	442 977	2 741 987	4.1.7 Médecine du travail
2 441 386	2 666 517	8 740 877	28 377 694	
				4.2 Comportements sains et santé mentale
717 147	664 534	3 667 861	7 996 759	4.2.1 Santé mentale
80 768	1 162 180	3 074 257	6 220 101	4.2.2 Lutte contre les toxicomanies (alcool, drogues, tabac)
1 392 625	2 154 839	1 962 975	12 561 547	4.2.3 Promotion de la santé
343 082	529 824	4 000 952	8 773 182	4.2.4 Communication et relations publiques
212 532	287 613	624 940	2 261 367	4.2.5 Réadaptation
2 746 154	4 798 990	13 330 985	37 812 956	
				4.3 Nutrition, sécurité alimentaire et salubrité des aliments
770 626	1 025 542	3 362 492	10 226 897	4.3.1 Nutrition
507 357	594 452	2 434 179	4 894 056	4.3.2 Salubrité des aliments
1 277 983	1 619 994	5 796 671	15 120 953	

Table récapitulative VI (suite)

Programme	Afrique	Amériques	Asie du Sud-Est	Europe
4.4 Hygiène du milieu				
4.4.1 Approvisionnement en eau et assainissement dans les établissements humains	5 283 338	6 318 325	3 216 654	74 367
4.4.2 Hygiène du milieu dans l'aménagement urbain	711 101		487 359	910 273
4.4.3 Evaluation des risques pour la santé liés à l'environnement	482 608	1 256 398	582 693	1 389 377
4.4.4 Promotion de la sécurité chimique	142 136	11 700	458 950	
4.4.5 Intégration des questions de santé dans la gestion de l'environnement	31 270		785 431	1 517 689
	6 650 453	7 586 423	5 531 087	3 891 706
5.1 Eradication/élimination de certaines maladies transmissibles				
5.1.1 Eradication ou élimination à l'échelle mondiale	1 889 776	311 607	1 410 399	462 267
5.1.2 Eradication ou élimination à l'échelle régionale	2 103	44 962	431 633	27 389
	1 891 879	356 569	1 842 032	489 656
5.2 Lutte contre les maladies transmissibles (autres)				
5.2.1 Maladies évitables par la vaccination	1 156 953	3 039 374	1 544 446	907 782
5.2.2 Lutte contre les maladies diarrhéiques et les infections respiratoires aiguës	1 602 840	818 301	909 151	47 940
5.2.3 Tuberculose	1 159 724	296 950	2 600 344	219 607
5.2.4 Maladies émergentes, y compris choléra et autres maladies diarrhéiques épidémiques, zoonoses et résistance antimicrobienne	3 122 231		1 182 164	25 470
5.2.5 Autres maladies transmissibles	7 228 534	7 907 241	6 618 846	1 191 831
5.2.6 Lutte contre les maladies tropicales	4 220 482	2 547 075	3 588 111	172 312
5.2.7 Programme spécial de Recherche et de Formation concernant les Maladies tropicales	69 093		10 888	
5.2.8 Prévention de la cécité et de la surdité	50 688		775 065	
	18 610 545	14 608 941	17 229 015	2 564 942
5.3 Lutte contre les maladies non transmissibles				
5.3.1 Lutte contre les maladies non transmissibles	1 371 298	2 170 690	2 678 453	947 202
	1 371 298	2 170 690	2 678 453	947 202
6.1 Personnel				
6.1.1 Services du personnel et administration	2 246 699	775 584	481 022	1 357 045
	2 246 699	775 584	481 022	1 357 045
6.2 Administration générale				
6.2.1 Appui administratif aux programmes techniques	11 271 484	3 297 637	2 449 642	6 589 165
	11 271 484	3 297 637	2 449 642	6 589 165
6.3 Budget et finances				
6.3.1 Budget et finances	3 436 917	1 383 677	552 736	1 971 989
	3 436 917	1 383 677	552 736	1 971 989
Total	154 051 900	80 958 498	96 379 700	48 243 184

Table récapitulative VI (suite)

Méditerranée orientale	Pacifique occidental	Activités mondiales et interrégionales	Total	Programme
3 976 843	1 361 136	4 300 160	24 530 823	4.4 Hygiène du milieu
258 687	2 109 899	1 493 793	5 971 112	4.4.1 Approvisionnement en eau et assainissement dans les établissements humains
560 102	1 791 284	1 809 707	7 872 169	4.4.2 Hygiène du milieu dans l'aménagement urbain
240 068	63 780	2 704 058	3 620 692	4.4.3 Evaluation des risques pour la santé liés à l'environnement
489 577		98 471	2 922 438	4.4.4 Promotion de la sécurité chimique
5 525 277	5 326 099	10 406 189	44 917 234	4.4.5 Intégration des questions de santé dans la gestion de l'environnement
1 107 728	818 993	5 683 641	11 684 411	5.1 Eradication/élimination de certaines maladies transmissibles
108 199		61 273	675 559	5.1.1 Eradication ou élimination à l'échelle mondiale
1 215 927	818 993	5 744 914	12 359 970	5.1.2 Eradication ou élimination à l'échelle régionale
1 961 680	3 067 928	5 257 160	16 935 323	5.2 Lutte contre les maladies transmissibles (autres)
1 030 512	1 007 619	1 902 229	7 318 592	5.2.1 Maladies évitables par la vaccination
2 194 556	2 748 474	2 109 222	11 328 877	5.2.2 Lutte contre les maladies diarrhéiques et les infections respiratoires aiguës
981 254	964 542	4 688 073	10 963 734	5.2.3 Tuberculose
1 843 915	3 740 143	4 714 455	33 244 965	5.2.4 Maladies émergentes, y compris choléra et autres maladies diarrhéiques épidémiques, zoonoses et résistance antimicrobienne
2 562 806	4 156 174	12 658 929	29 905 889	5.2.5 Autres maladies transmissibles
		2 315 600	2 395 581	5.2.6 Lutte contre les maladies tropicales
333 405	173 900	708 199	2 041 257	5.2.7 Programme spécial de Recherche et de Formation concernant les Maladies tropicales
10 908 128	15 858 780	34 353 867	114 134 218	5.2.8 Prévention de la cécité et de la surdit�
211 345	2 293 227	7 644 290	17 316 505	5.3 Lutte contre les maladies non transmissibles
211 345	2 293 227	7 644 290	17 316 505	5.3.1 Lutte contre les maladies non transmissibles
738 058	480 581	10 154 048	16 233 037	6.1 Personnel
738 058	480 581	10 154 048	16 233 037	6.1.1 Services du personnel et administration
4 052 756	3 141 304	43 756 208	74 558 196	6.2 Administration g�n�rale
4 052 756	3 141 304	43 756 208	74 558 196	6.2.1 Appui administratif aux programmes techniques
964 986	824 115	14 692 457	23 826 877	6.3 Budget et finances
964 986	824 115	14 692 457	23 826 877	6.3.1 Budget et finances
88 225 500	75 506 800	268 730 487	812 096 069	Total

Table récapitulative VII

**Exécution financière du programme de 1998-1999
par grande rubrique de dépenses et source de fonds**

(en milliers de dollars des Etats-Unis et en pourcentages)

Cette table présente une analyse de l'exécution financière par grande rubrique de dépenses et par source de fonds, en valeur absolue et en pourcentages.

Grande rubrique de dépenses	Sources de fonds									
	Budget ordinaire	Fonds bénévole pour la promotion de la santé				Nations Unies	Autres fonds		Total	
			%	%	%		%	%		
Traitements et dépenses communes de personnel	377 262	46,5	70 892	12,6	8 837	18,8	63 423	20,6	520 414	30,1
Personnel à court terme	60 714	7,5	62 844	11,2	2 448	5,2	24 794	8,1	150 800	8,7
Consultants	16 368	2,0	16 722	3,0	1 462	3,1	12 238	4,0	46 790	2,7
Conseillers temporaires	11 081	1,4	21 285	3,8	761	1,6	5 499	1,8	38 626	2,2
Membres de comités d'experts, groupes d'étude et groupes scientifiques	503	0,1	11				1		515	
Délégués et membres des organes directeurs	957	0,1					168	0,1	1 125	0,1
Voyages en mission	26 299	3,2	18 744	3,3	682	1,5	6 861	2,2	52 586	3,1
Contrats de recherche	2 194	0,3	25 459	4,5	316	0,7	36 815	12,0	64 784	3,8
Services contractuels pour traductions, travaux d'impression, traitement de l'information, opérations aériennes et autres objets	62 396	7,7	58 048	10,3	7 926	16,9	28 241	9,2	156 611	9,1
Fournitures et matériels, location et entretien des locaux et du matériel, papeterie, commodités et communications	101 424	12,5	156 402	27,8	6 134	13,1	59 648	19,4	323 608	18,7
Achat de mobilier et de matériel	28 797	3,5	19 409	3,5	544	1,2	39 601	12,9	88 351	5,1
Acquisition et amélioration de locaux	285		184		(7)		2 623	0,9	3 085	0,2
Bourses d'études et autres activités éducatives	57 700	7,1	16 434	2,9	1 652	3,5	7 759	2,5	83 545	4,8
Aides au financement des dépenses locales	38 227	4,7	96 412	17,2	5 406	11,5	28 144	9,2	168 189	9,7
Coopération financière directe	801	0,1	75		98	0,2			974	0,1
Dépenses générales au titre de projets - Amériques	20 673	2,5	(47 559)	(8,5)			(15 837)	(5,2)	(42 723)	(2,5)
Autres dépenses, y compris dépenses d'appui aux programmes et activités communes avec l'Organisation des Nations Unies	6 415	0,8	46 869	8,4	10 626	22,7	7 157	2,3	71 067	4,1
Total	812 096	100,0	562 231	100,0	46 885	100,0	307 135	100,0	1 728 347	100,0

A déduire : Eliminations (voir Etat I, annexe 2)

Virements entre programmes de coopération technique

(16 307)

Dépenses d'appui aux programmes

(48 971)

Total - Programme sanitaire international

1 663 069

Table récapitulative VIII

**Exécution financière du programme du Directeur général
et des Directeurs régionaux pour le développement
en 1998-1999**

(en dollars des Etats-Unis)

ACTIVITES MONDIALES ET INTERREGIONALES

Programme du Directeur général pour le développement

Direction générale	7 468
Nouvelle stratégie de la santé pour tous	292 844
Cinquantième anniversaire de l'OMS	213 653
Commission sur la réunion macroéconomie et santé (Genève, 9-10 décembre 1999)	171 956
Centre méditerranéen pour la réduction de la vulnérabilité	147 553
Action humanitaire d'urgence	50 000
Groupe d'étude sur les soins à domicile et les soins infirmiers	47 467
Journée mondiale de la Santé 1998 : maternité sans risque	100 000
Réunion consultative visant à fixer le programme de l'OMS dans le domaine de la santé mentale (Genève, 28-29 avril 1999)	40 703
Journée mondiale sans tabac 1998 (Rio de Janeiro, Brésil, 31 mai 1998)	49 538
Mise au point d'une nouvelle référence internationale pour la croissance de l'enfant	81 977
Projet de banque internationale de tissus thyroïdiens	30 000
Ulcère de Buruli	145 836
Consultation sur la surveillance, le diagnostic et le traitement mondiaux des encéphalopathies spongiformes transmissibles humaines (Genève, 9-11 février 1998)	71 564
Orthopoxviroses (variole et orthopoxvirose simienne)	75 882
Suivi des traitements antirétroviraux contre le VIH/SIDA	39 563
Lutte contre les maladies tropicales	386 708
Total - Activités mondiales et interrégionales	1 952 712

AFRIQUE

Programme du Directeur général pour le développement

Programme national de médecine traditionnelle (Bénin)	30 000
Total partiel	30 000

Programme des Directeurs régionaux pour le développement

Activités sanitaires pour la paix au Sénégal et en Gambie	6 000
Formation ophtalmologique	2 400
Plan d'assurance-maladie dans le district de Dangme-West (Ghana)	9 845
Initiative de santé communautaire (Gambie)	10 110
Enquête de base sur les mutilations sexuelles féminines (Gambie)	10 000
Lutte anticholérique (Burkina Faso)	11 316
Appui d'urgence (République démocratique du Congo)	20 000
Aide d'urgence à la suite d'une catastrophe ferroviaire (Cameroun)	30 000
Aide aux réfugiés de Guinée-Bissau (Cap-Vert)	10 000
Besoins de fournitures d'urgence de streptomycine pour injection (Kenya)	15 000
Appui financier lié à une flambée de fièvre jaune à Nimbow (Libéria)	11 900

Table récapitulative VIII (suite)

Aide aux handicapés à Tera (Niger)	3 800
Don au dispensaire communautaire de la Croix-Rouge de Mahwalala (Swaziland)	20 000
Commission nationale d'examen sur la santé (Zimbabwe)	26 095
Aide à la suite d'une épidémie de choléra (Burundi)	2 720
Forum national sur la collaboration avec le Gouvernement et les organisations non gouvernementales (Cap-Vert)	5 000
Appui à un service de prestations sanitaires dans le district rural de Ga (Ghana)	9 850
Appui à une initiative de santé communautaire (Guinée)	10 313
Aide liée à des initiatives de santé communautaire (Guinée)	100 000
Appui à un consultant national (Mozambique)	10 000
Aide à l'hôpital de Hlatikulu (Swaziland)	12 451
Appui à des malades dans le besoin (Zimbabwe)	10 000
Appui à la première thèse de médecine (N'Djamena, 9-13 février 1999)	10 000
Voyage d'étude, Faculté des Sciences de la Santé (Niger)	4 125
Appui à l'école de médecine (Sénégal)	20 000
Promotion d'une formation et de services de soins infirmiers et obstétricaux de qualité (Swaziland)	54 887
Appui collectif à la santé concernant l'Université d'Emory (Ouganda)	10 500
Don à la bibliothèque braille du Centre Dorothy Duncan, Harare	30 000
Parrainage du département de dentisterie, Université du Zimbabwe	500
Appui à la formation de deux étudiants en optométrie en Afrique du Sud (Zimbabwe)	5 000
Appui aux activités concernant les personnes âgées (Lesotho)	9 822
Appui à la Journée médicale et pharmaceutique nationale (Côte d'Ivoire)	5 000
Appui à l'Hôpital de Chiwarira (Zimbabwe)	3 000
Voyage d'étude sur l'assainissement de base (Zimbabwe)	6 844
Appui au remplacement du matériel de vaccination après un incendie du magasin (Rwanda)	34 959
Appui à la transmission périnatale du VIH (Gambie)	2 002
Situation d'urgence (Lesotho)	10 000
Lutte contre le VIH/SIDA (Lesotho)	2 536
Aide à la Société des Femmes contre le SIDA (Sénégal)	10 000
Groupe thématique sur le VIH/SIDA (Afrique du Sud)	20 997
Aide aux enfants et orphelins touchés par le SIDA (Zimbabwe)	1 003
Organisation de prévention du SIDA et d'appui aux personnes touchées (Zimbabwe)	1 000
Conférence sur la santé bucco-dentaire (Lesotho)	9 563
Consensus national sur la prise en charge des épidémies de méningite cérébro-spinale : conférence (Algérie)	12 000
Epidémie de méningite (République démocratique du Congo)	66 362
	Total partiel 676 900
	Total - Afrique 706 900

AMERIQUES

Programme des Directeurs régionaux pour le développement

Appui à la Société internationale pour l'Equité en Santé	25 000
Participation à la commémoration du soixante-quinzième anniversaire du Code sanitaire panaméricain (Cuba)	29 000
Appui aux pays touchés par l'ouragan Floyd	50 200
	Total - Amériques 104 200

Table récapitulative VIII (suite)

ASIE DU SUD-EST

Programme du Directeur général pour le développement

Projet de télématique sanitaire (Bhoutan)	80 517
Aide d'urgence au Timor-Oriental (Indonésie)	51 883
	Total partiel 132 400

Programme des Directeurs régionaux pour le développement

Secours destinés à la population de l'Orissa touchée par le cyclone d'octobre 1999 (Inde)	50 000
Appui à l'opération concernant le Timor-Oriental à Dili, Darwin et Jakarta (Indonésie)	140 548
Aide sanitaire d'urgence aux victimes d'inondations (Bangladesh)	10 798
Projet de télématique sanitaire (Bhoutan)	1 254
Renforcement de l'infrastructure de l'Institut de Santé communautaire (Myanmar)	5 000
Mise au point d'indicateurs d'évaluation pour les hôpitaux de promotion de la santé	6 287
Accréditation d'établissements d'enseignement supérieur destiné au personnel de santé pour assurer le niveau de compétence et la responsabilité sociale	7 765
Renforcement des activités du Conseil de Soins infirmiers (Népal)	29 985
Mise au point et création d'un centre de lutte contre les contrefaçons pharmaceutiques (Thaïlande)	20 015
Consultation régionale sur le développement de la médecine traditionnelle en Asie du Sud-Est (New Delhi, 14-17 septembre 1999)	13 548
Mise au point d'un programme d'étude et formation pratique en médecine traditionnelle (Myanmar)	8 000
Deuxième réunion du groupe de travail scientifique sur la recherche opérationnelle en santé génésique	18 058
Participation à la Conférence internationale de l'OMS sur le tabac et la santé (Kobe, Japon, 14-18 novembre 1999)	10 005
Etablissement d'une bibliothèque électronique et d'une liaison électronique entre instituts de formation (Myanmar)	10 000
Atelier birégional sur les impacts sanitaires de la pollution de l'air due à la brume	6 737
Recherche sur la dératisation dans les aéroports (Thaïlande)	19 180
Proposition de renforcement de la surveillance des maladies non transmissibles	25 800
Initiative de renforcement des programmes antitabac lancée par le Comité national de Lutte antitabac (Indonésie)	11 621
Campagne sur la thalassémie et la sensibilisation à la santé (Maldives)	20 999
	Total partiel 415 600
	Total - Asie du Sud-Est 548 000

EUROPE

Programme du Directeur général pour le développement

Séisme (Turquie)	56 254
	Total partiel 56 254

Table récapitulative VIII (suite)

Programme des Directeurs régionaux pour le développement

Secours d'urgence - Inondations et déversement de cyanure de sodium (Kirghizistan)	50 949
Aide humanitaire, bureau de l'OMS, Moscou	95 285
Secours d'urgence aux réfugiés du Kosovo et crise humanitaire dans le sud des Balkans	146 441
Eradication mondiale de la poliomyélite (Turquie)	30 000
Lutte contre la flambée de fièvre typhoïde dans la région d'Osh (Kirghizistan)	11 320
Paludisme : prévention et lutte (Kirghizistan)	12 563
Séisme (Turquie)	23 746
Appui à des réformes durables du système de la santé en Arménie, en Azerbaïdjan et en Géorgie	12 151
Réunion interrégionale sur les approches qualitatives dans les enquêtes concernant les décès maternels (Copenhague, 13-15 décembre 1999)	2 545
	Total partiel
	385 000
	Total - Europe
	441 254

MEDITERRANEE ORIENTALE

Programme des Directeurs régionaux pour le développement

Réunion interpays sur les logiciels informatiques (Alexandrie, Egypte, 26-28 septembre 1999)	16 300
Initiative régionale sur les comptes sanitaires nationaux (Tunisie, 25-29 novembre 1999)	30 563
Projets de recherche générale	55 000
Etude sur la charge de la maladie (Liban)	134 734
Réunion sur la charge des maladies et le rapport de coût/efficacité (Maroc, 1 ^{er} -4 décembre 1999)	38 137
Appui à l'Université médicale de Gezira (Soudan)	23 866
Etude de recherche sur les systèmes de santé (Iran)	1 000
Laboratoire de contrôle de la qualité (Iraq)	20 576
Trente-sixième conférence internationale sur l'histoire de la médecine	1 000
Dix-septième conférence sur l'avenir des soins de santé en Egypte (Alexandrie, 13-15 avril 1999)	1 500
Appui à la réparation des hôpitaux (Iraq)	18 050
Fournitures et matériel destinés à la salubrité de l'environnement et à la santé des travailleurs (Iran)	110 000
Première conférence régionale sur la mucoviscidose et septième conférence de la Société jordanienne de Pédiatrie (Jordanie)	500
Conférence de la Société jordanienne d'Anesthésie et de Soins intensifs (Amman, 12-14 mai 1999)	2 000
Seizième réunion de l'Association égyptienne des Chirurgiens	3 000
Réunion sur la politique de santé pour tous (Alexandrie, 19-21 juillet 1999)	31 890
L'enseignement de la médecine par le secteur privé (Pakistan)	14 081
Atelier sur l'enseignement de la médecine (Liban, 5-6 mai 1999)	6 293
Arabisation de l'enseignement de la médecine : "Embryologie et anatomie du système nerveux"	35 352
Seizième réunion d'été de l'Association égyptienne des Chirurgiens (Le Caire, 23-25 septembre 1998)	1 474
Mise au point de normes et de codes techniques sur la technologie sanitaire	57 353
Vingt-sixième Conférence pharmaceutique (Le Caire, 8-10 décembre 1999)	1 500
Appui à la technologie de laboratoires de santé	8 214
Publications des laboratoires (fractionnement du plasma et manuel d'éthique)	17 601
Réunion régionale des Directeurs sur les services de transfusion sanguine (Téhéran, 16-20 octobre 1999)	14 016
Réunion interpays sur les résultats de suivi de l'initiative pour une maternité sans risque dans la Région de la Méditerranée orientale (Sana'a, 3-6 mai 1998)	21 013

Table récapitulative VIII (suite)

Atelier interpays sur la mise sur pied d'une capacité nationale de surveillance de la maternité sans risque et de la santé néonatale (Le Caire, 26-29 avril 1999)	8 734
Contribution à la Société néonatale (Iran)	558
Conférence sur les lignes directrices pour l'enseignement concernant la santé de l'adolescent (Istanbul, Turquie, 2-4 septembre 1998)	1 470
Douzième conférence médicale (Koweït, 18-22 octobre 1999)	6 000
Séminaire sur la santé publique et la médecine du travail (Karachi, 17-19 décembre 1999)	3 000
Réunion de l'Organisation islamique (Istanbul, Turquie, 29 août-1 ^{er} septembre 1998)	6 000
Journée mondiale sans tabac	500
Exposition du cinquantième anniversaire de l'OMS (Genève, 11-15 mai 1998)	5 570
Journée mondiale de la Santé 1998	26 141
Bulletin d'information "Santé pour tous" (Liban)	4 000
Quatrième Conférence du Golfe sur l'eau (Manama, 13-18 février 1999)	1 500
Projet de démonstration sur le module de dessalement de l'eau de mer fonctionnant à l'énergie solaire et à l'énergie électrique	10 000
Atelier commun OMS/AAEA sur la préparation dans le domaine médical et la coordination (Le Caire, 19-23 novembre 1999)	33 414
Stratégie de traitement sous surveillance directe pour la lutte contre la tuberculose (Le Caire, 5-7 décembre 1998)	1 500
Troisième conférence arabe sur la tuberculose (Amman, 7-9 novembre 1999)	1 500
Appui à l'occasion d'une flambée de méningite (Soudan)	69 203
Activités de formation destinées aux points focaux dans les pays peuplés	20 670
Manuel de formation sur la surveillance des maladies transmissibles	5 000
Quatrième réunion scientifique régionale de l'IEA (Tunis, 18-21 novembre 1998)	1 991
Conférence de la Fédération internationale de l'Infection (Le Caire, 10-13 septembre 1999)	2 320
Programme de petites subventions EMRO/TDR/CTD pour la recherche concernant les maladies tropicales axée sur les activités de lutte	99 939
Projet leishmaniose cutanée	30 777
Programme préventif de santé bucco-dentaire à base communautaire destiné aux enfants d'âge préscolaire à Damas	13 200
	Total - Méditerranée orientale 1 018 000

PACIFIQUE OCCIDENTAL

Programme du Directeur général pour le développement

Aide d'urgence à Taïwan (Chine)	50 000
	Total partiel 50 000

Programme des Directeurs régionaux pour le développement

Cours de formation visant à renforcer la préparation et les interventions en cas de catastrophe (Chine)	55 000
Cours sur la gestion des situations d'urgence (Philippines)	69 300
Secours d'urgence	46 000
Colloque sur l'informatique sanitaire et la télématique et neuvième congrès mondial d'informatique médicale (Séoul, 17-22 août 1998)	35 200
Poches à sang triples et nécessaires de dépistage (Philippines)	22 200
Quatrième colloque international de surveillance biologique en santé professionnelle et salubrité de l'environnement (Séoul, 23-25 septembre 1998)	13 100
Surveillance de l'eau de boisson (Cambodge)	99 700

Table récapitulative VIII (suite)

Système souterrain d'approvisionnement en eau d'un collège (Papouasie-Nouvelle-Guinée)	16 700
Activités de vaccination et de surveillance complémentaire en vue de l'éradication de la poliomyélite	150 000
Films pour radiographie, tuberculine et véhicules pour la lutte antituberculeuse (Chine)	173 900
Lutte contre la dengue (Cambodge)	49 900
Lutte contre le choléra, la dengue et l'hépatite virale	208 600
Réunion sur la lutte contre les maladies transmissibles dans le Guangdong, le Heïnan, à Hong Kong et à Macao (Hong Kong, Chine, 2-4 juin 1998)	18 600
Troisième réunion commune de l'Asie du Sud-Est et du Pacifique occidental sur la lutte contre les maladies transmissibles (Chiang Mai, Thaïlande, 18-20 novembre 1998)	9 500
Lutte antipaludique (Cambodge)	84 500
	<i>Total partiel</i>
	<u>1 052 200</u>
	<i>Total - Pacifique occidental</i>
	<u>1 102 200</u>
<i>Total programme du Directeur général pour le développement</i>	2 221 366
<i>Total programme des Directeurs régionaux pour le développement</i>	<u>3 651 900</u>
<i>Total</i>	<u><u>5 873 266</u></u>

GLOSSAIRE DE TERMES BUDGETAIRES ET FINANCIERS

Terme	Définition
<i>Allocation</i>	Autorisation de dépenser des fonds extrabudgétaires.
<i>Budget</i>	Expression financière d'un plan d'exécution d'un programme d'activités au cours d'une période déterminée.
<i>Budget effectif</i>	Le budget effectif représente les sections de la résolution portant ouverture de crédits au titre desquelles le Directeur général est autorisé à engager des dépenses.
<i>Comptabilité d'exercice (ou comptabilité sur la base du fait générateur)</i>	Méthode par laquelle les recettes sont comptabilisées dans les comptes de l'exercice au cours duquel elles sont dues et les dépenses au cours de l'exercice pendant lequel elles ont été encourues.
<i>Comptabilité par fonds</i>	Méthode de comptabilisation par laquelle chaque fonds est considéré comme une entité financière et comptable distincte avec un groupe autonome de comptes distincts.
<i>Contributions mises en recouvrement</i>	Le montant des contributions dont les Etats Membres sont redevables est fixé sur la base de la résolution de l'Assemblée de la Santé portant ouverture de crédits, en fonction du barème des quotes-parts de l'Organisation des Nations Unies modifié pour tenir compte des différences entre les Membres de l'OMS et de l'ONU. Le montant net des contributions dont les Etats Membres sont redevables est établi après utilisation des crédits du fonds de péréquation des impôts, des montants dus aux Membres en vertu du plan d'incitation financière et des recettes occasionnelles allouées par l'Assemblée de la Santé en déduction des contributions.
<i>Crédit</i>	Montant voté par l'Assemblée de la Santé à une fin déterminée pour un exercice et permettant d'engager des dépenses à concurrence des limites fixées.
<i>Dépenses</i>	Les dépenses au cours d'un exercice représentent le montant total des engagements qui est égal à la somme des décaissements et des engagements non réglés dans le cadre des crédits ou allocations de l'exercice.
<i>Emprunt interne</i>	Mécanisme en vertu duquel, une fois que le fonds de roulement a été entièrement utilisé, d'autres fonds disponibles peuvent servir à financer l'exécution du budget ordinaire en attendant le versement des contributions. Les emprunts internes sont remboursés au fur et à mesure du règlement des contributions par les Etats Membres.
<i>Engagement de dépense</i>	Engagement donnant lieu à une charge pour les ressources de l'Organisation.
<i>Engagement non réglé</i>	Partie d'un engagement de dépense qui n'a pas encore fait l'objet d'un paiement (passif en cours).
<i>Economies réalisées lors du paiement des engagements non réglés</i>	Solde restant dans le cadre d'un engagement non réglé après le paiement de toutes les sommes dues au titre de cet engagement.
<i>Solde non engagé</i>	Partie des crédits ou allocations qui n'a pas été engagée.

Solde non engagé des crédits du budget ordinaire

Le solde non engagé des crédits du budget ordinaire en fin d'exercice peut être financé intégralement, partiellement ou pas du tout selon l'état du recouvrement des contributions dont les Etats Membres sont redevables. Tout solde non engagé déjà financé des crédits au budget ordinaire est porté au crédit des recettes occasionnelles. La partie non financée de ce même solde non engagé n'est portée au crédit des recettes occasionnelles qu'au moment du recouvrement des contributions non réglées de cet exercice.

Fonds de roulement

Fonds établi par l'Assemblée de la Santé et composé de fonds du budget ordinaire mis de côté et utilisés pour financer l'exécution du budget ordinaire en attendant le versement des contributions. Les remboursements s'effectuent lorsque les Etats Membres règlent leurs contributions.

Mécanisme de compensation des gains et pertes au change

Ce mécanisme a été mis en place par l'Assemblée de la Santé pour couvrir les pertes de change et maintenir le niveau du budget ordinaire de manière à pouvoir mener à bien, indépendamment des effets des fluctuations des taux de change, les activités représentées par le budget programme approuvé par l'Assemblée de la Santé. Celle-ci approuve les limites de fonctionnement du mécanisme, lequel consiste à imputer un montant sur les recettes occasionnelles disponibles pour couvrir les dépenses supplémentaires nettes encourues au titre du budget ordinaire du fait des différences entre les taux de change utilisés pour l'établissement du budget et les taux de change comptables appliqués par l'Organisation des Nations Unies au cours de l'exercice. Le mécanisme s'applique aux monnaies des pays où sont situés les bureaux régionaux et le Siège. Les économies nettes résultant de taux de change comptables plus favorables par rapport à ces mêmes monnaies sont quant à elles virées au compte pour les recettes occasionnelles.

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES DE L'ORGANISATION
MONDIALE DE LA SANTE POUR L'EXERCICE
1^{er} JANVIER 1998 – 31 DECEMBRE 1999**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES DE L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE POUR L'EXERCICE 1^{er} JANVIER 1998 – 31 DECEMBRE 1999

INTRODUCTION

1. La vérification des comptes de l'Organisation mondiale de la Santé a été confiée au Contrôleur général de la République d'Afrique du Sud pour les exercices 1996-1997 et 1998-1999 en vertu de la résolution WHA48.18 de la Quarante-Huitième Assemblée mondiale de la Santé.

OBJECTIF ET MANDAT

2. La portée de la vérification des comptes dans le système des Nations Unies est un peu plus large que celle qui est associée à de nombreux organes du secteur privé. En l'occurrence, elle a pour objectif d'exprimer une opinion sur les états financiers de l'Organisation mondiale de la Santé et sur le respect du Règlement financier et des autorisations des organes législatifs dans les opérations effectuées, et aussi de faire rapport sur les questions énoncées à l'article XII du Règlement financier et dans le mandat additionnel pour la vérification extérieure des comptes de l'Organisation mondiale de la Santé qui figure en appendice dudit Règlement.

DEMARCHE ET PROCEDURE

3. La vérification des comptes a été effectuée conformément aux normes communes du Groupe de vérificateurs externes des comptes de l'Organisation des Nations Unies, des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'Energie atomique. Le travail de vérification a été effectué au Siège, dans les bureaux régionaux et dans les bureaux de pays et a porté notamment sur les aspects suivants :

- Phase de planification stratégique pour garantir une vérification réelle, efficace et complète.
- Suivi de certaines questions précédemment soulevées dans un rapport.
- Procédures fondamentales et analytiques visant à effectuer des sondages concernant les opérations et les soldes.
- Procédures visant à vérifier que les opérations respectent le Règlement financier et les Règles de Gestion financière.
- Travail de valeur ajoutée comprenant une vérification informatique de suivi sur les contrôles généraux et un examen de la gestion de la trésorerie.

4. La vérification concernant l'exercice 1998-1999 englobait également l'examen des comptes du programme de lutte contre l'onchocercose, du programme africain de lutte contre l'onchocercose, du fonds fiduciaire du Programme spécial de Recherche et de Formation concernant les Maladies tropicales, du Centre international de Recherche sur le Cancer, du Centre international de Calcul et du fonds fiduciaire du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA.

5. Les fonds avancés par l'OMS par le Programme des Nations Unies pour le Développement et le Fonds des Nations Unies pour la Population ont été vérifiés dans la mesure où ils se rapportaient à mon examen des comptes de l'Organisation mondiale de la Santé.

OBJET DU RAPPORT

6. Le rapport a pour objet de porter à l'attention de l'Assemblée mondiale de la Santé, à un niveau de présentation globale approprié, les questions importantes concernant le travail de vérification des comptes effectué au cours de l'exercice 1998-1999. Mes constatations figurent sous les rubriques suivantes :

- Communication et responsabilité comptable
- Situation financière
- Questions de gestion et réforme
- Etats financiers et comptabilité
- Bureaux régionaux et de pays

- Gestion de la trésorerie
- Contrôles généraux dans un environnement informatisé
- Gestion de l'environnement

COMMUNICATION ET RESPONSABILITE COMPTABLE

Commission de Vérification des Comptes

7. A la suite de la décision du Conseil exécutif de créer une Commission de Vérification des Comptes à sa cent troisième session (résolution EB103.R8), la séance inaugurale de la Commission s'est déroulée le 21 janvier 2000.

8. La Commission de Vérification des Comptes offre un moyen unique d'avoir une relation de travail franche et constructive, notamment entre le Commissaire aux Comptes et les représentants du Conseil exécutif. Les questions examinées peuvent être déterminées selon les besoins pour chaque réunion et le Commissaire aux Comptes devrait être habilité à soulever toute question qui relève du mandat de la Commission, à sa propre discrétion. Les membres de la Commission doivent assumer des responsabilités bien particulières et, à ce titre, il peut être nécessaire de disposer d'une voie de communication directe entre eux et le Commissaire aux Comptes.

9. J'envisage avec plaisir une relation constructive et fructueuse avec cet important organe afin d'améliorer la responsabilité comptable de l'Organisation.

Comité directeur de la Vérification des Comptes

10. A la suite de communications avec les organes directeurs, des réunions périodiques ont été organisées avec de hauts responsables du Secrétariat. Ces réunions ont grandement contribué à renforcer la coopération et les échanges entre l'équipe du Commissaire aux Comptes et le Secrétariat, permettant ainsi d'améliorer l'efficacité et la qualité du travail de vérification. Le Comité directeur offre un organe où les questions fondamentales concernant la vérification peuvent être communiquées à un niveau fonctionnel et à un stade précoce, ce qui permet de garantir une procédure régulière et de prendre les mesures de suivi en temps voulu, en confrontant différents points de vue dans le cadre d'échanges constructifs. L'initiative prise par le Directeur général en créant ce Comité est appréciée.

Vérification intérieure des comptes et surveillance

11. Au cours de l'exercice, les liens ont été maintenus avec le Bureau de la vérification intérieure des comptes et de la surveillance (IAO) et il a été tenu compte du travail de vérification d'IAO dans la mesure où il a trait aux objectifs de la vérification et au mandat du Commissaire aux Comptes.

Etablissement du rapport

12. Les constatations ont été examinées de manière approfondie avec les responsables concernés dans un esprit de coopération très poussée. L'établissement du rapport s'est déroulé comme suit en trois étapes, une approche qui s'est révélée opportune et efficace :

- Des questions ont été soulevées à titre informel au niveau opérationnel avec communication orale et écrite.
- Des lettres de gestion formelles, faisant part de nos constatations et de nos recommandations, ont été adressées aux Directeurs régionaux, responsables d'entités connexes et Directeurs exécutifs concernés au sujet des vérifications effectuées respectivement dans les bureaux régionaux, les entités et au Siège.
- Un projet du présent rapport a été soumis au Directeur général pour lui donner l'occasion de formuler des observations avant la transmission du rapport définitif au Président de l'Assemblée mondiale de la Santé.

13. En outre, le rapport du Commissaire aux Comptes sera présenté à la Commission de Vérification des Comptes pour délibération avant la Cinquante-Troisième Assemblée mondiale de la Santé.

SITUATION FINANCIERE

Emprunts internes

14. Conformément au Règlement financier, le déficit du budget ordinaire de US \$68 492 201 (contre US \$97 578 194 en 1996-1997) a été financé par des prélèvements sur le fonds de roulement d'un montant de US \$5 381 513 (contre US \$4 632 071 en 1996-1997), le solde de US \$63 110 688 (contre US \$92 946 123 en 1996-1997) étant emprunté sur des fonds internes disponibles.

Arriérés de contributions

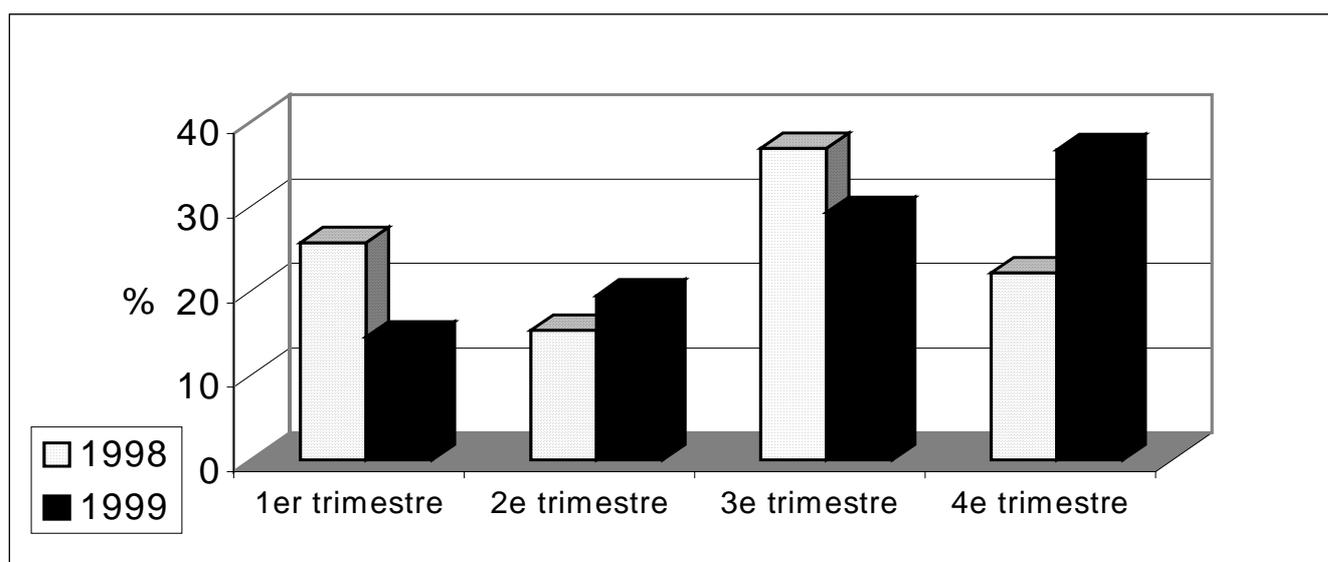
15. La tendance concernant le niveau des arriérés de contributions a été évoquée dans le rapport intérimaire à la Cinquante-Deuxième Assemblée mondiale de la Santé de même que l'effet potentiel des arriérés sur le programme de travail et la situation financière.

16. Bien qu'on ait observé une amélioration de la tendance au cours de l'année écoulée, l'importance du règlement des contributions dans les délais est incontournable et les Membres doivent rester attentifs aux effets que peut avoir le retard dans le versement des contributions fixées ; certains de ces effets sont développés dans les paragraphes suivants.

17. Les contributions fixées pour l'exercice 1998-1999 s'élevaient à US \$837 502 000, dues et payables en deux tranches égales de US \$418 751 000, les premiers janvier 1998 et 1999. Le montant recouvré des contributions de 1998-1999 atteignait respectivement US \$326 377 216 au 31 décembre 1998 et US \$354 195 332 au 31 décembre 1999, ce qui correspondait à un taux de recouvrement des contributions de 78 % et 85 % respectivement. On constate donc une amélioration de 7 % du taux de recouvrement de 1998 à 1999.

18. Il faut toutefois observer que 59 % environ des montants dus au 1^{er} janvier 1998 ont été reçus au cours des six derniers mois de 1998 et 66 % des montants dus au 1^{er} janvier 1999 pendant les six derniers mois de 1999. Le montant reçu lors de chaque trimestre de 1998 et 1999 apparaît à la Figure 1 en pourcentage du montant total des contributions fixées pour l'année.

Figure 1 : Pourcentage du montant total des contributions fixées reçu par trimestre en 1998-1999



19. La Figure 2 compare les fonds disponibles au titre du budget ordinaire, les engagements de dépenses et les décaissements cumulés au cours de l'exercice 1998-1999 alors que le Tableau 1 analyse le montant total des engagements de dépenses et le solde des engagements non réglés au 31 décembre 1999 par bureau.

Figure 2 : Fonds disponibles, engagements de dépenses et décaissements cumulés au cours de l'exercice 1998-1999

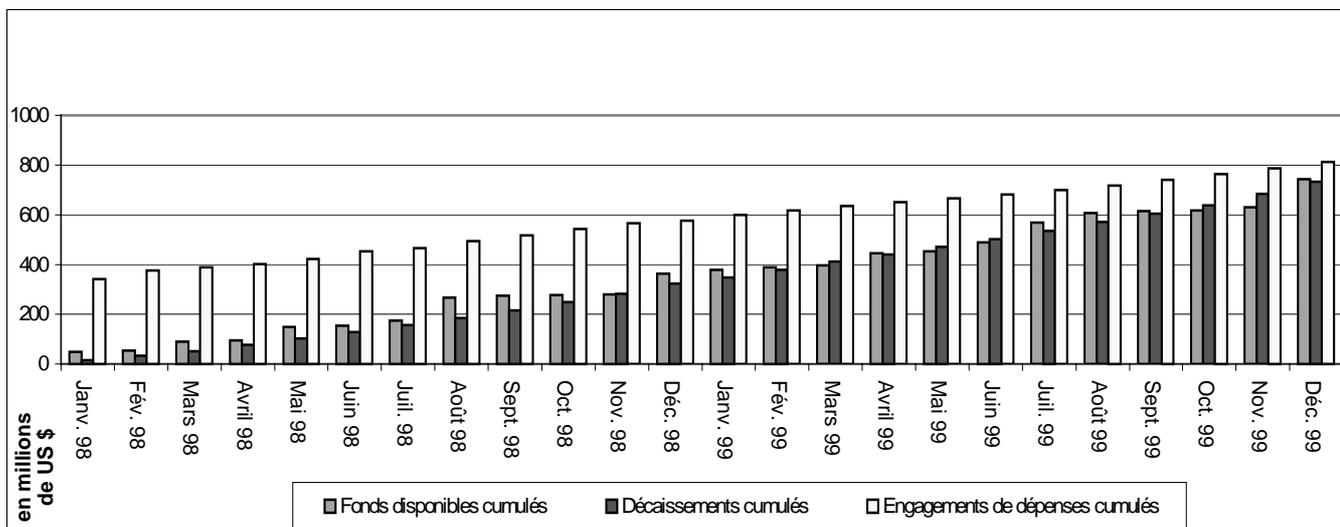


Tableau 1 : Analyse du montant total des engagements de dépenses et du solde des engagements non réglés au 31 décembre 1999 par bureau

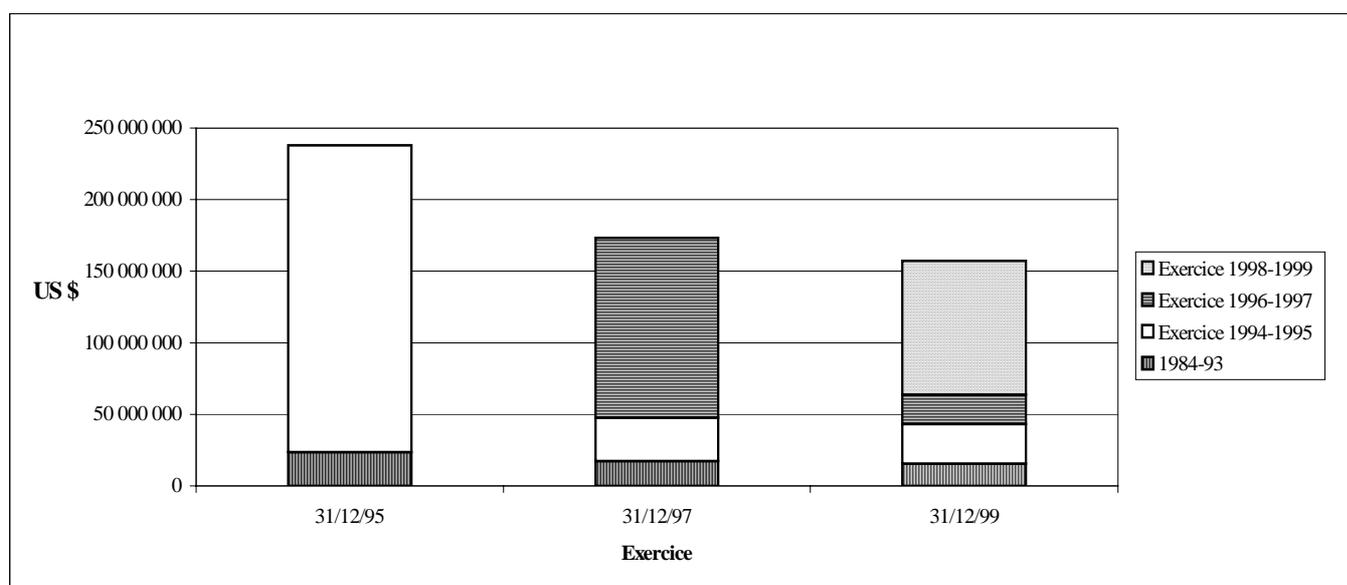
Bureau	Montant total des engagements de dépenses US \$	Engagements non réglés US \$	Engagements non réglés en pourcentage du montant total des engagements non réglés	Engagements non réglés en pourcentage du montant total des engagements de dépenses
AFRO	154 051	14 149	18	9
AMRO	80 958	2 827	4	3
EMRO	88 225	11 273	14	13
EURO	48 243	3 328	4	7
SEARO	96 379	15 977	21	17
WPRO	75 506	11 740	15	16
SIEGE	268 730	18 820	24	7
TOTAL	812 096	78 116	100	10

20. L'effet du retard dans le versement des contributions fixées sur la situation financière et l'exécution du programme est influencé par différentes variables financières et techniques. Au cours de l'exercice 1998-1999, comme le montre la Figure 2, les décaissements cumulés ont dépassé les fonds disponibles cumulés en novembre 1998, ainsi qu'en mars, mai, juin, octobre et novembre 1999 et il a fallu recourir aux emprunts internes pour financer les activités de l'Organisation mondiale de la Santé après l'épuisement du fonds de roulement. Une dégradation sensible du recouvrement des contributions à l'avenir pourrait avoir les conséquences suivantes :

- Les décaissements cumulés pourraient dépasser le montant disponible des fonds cumulés.
- Les activités prévues risquent de ne pas pouvoir être menées à bien.

21. La Figure 3 fait apparaître l'augmentation des arriérés de contributions au cours des trois derniers exercices et les efforts faits pour obtenir le versement de ces arriérés doivent être encouragés.

Figure 3 : Arriérés de contributions



QUESTIONS DE GESTION ET REFORME

Exécution, surveillance et évaluation des programmes

22. Au cours des années précédentes, les domaines susceptibles d'être améliorés ou de faire l'objet de projets visant à améliorer l'exécution, la surveillance et l'évaluation des programmes ont été signalés à l'Assemblée mondiale de la Santé. Le travail de suivi effectué au cours de la vérification finale des comptes révèle que des progrès ont été accomplis à cet égard. Le Directeur général a indiqué que les efforts ont porté avant tout sur les éléments clés et l'établissement stratégique du budget programme, de la surveillance et de l'évaluation, en comprenant notamment les aspects suivants :

- Des règles et des procédures financières standardisées pour l'exécution et la surveillance des programmes ont été mises au point et appliquées à partir de janvier 2000, à savoir notamment :
 - des plans de travail opérationnels dans tous les Groupes et dans toutes les Régions ;
 - des plans de travail liés aux résultats escomptés dans le budget programme 2000-2001 ;
 - un ensemble de données minimales communes, avec des repères et des indicateurs de résultats ;
 - le système de gestion des activités (AMS) qui servira de base à l'établissement et à la surveillance des plans de travail lorsqu'il sera disponible ;
 - les progrès en vue d'atteindre les résultats escomptés qui seront surveillés techniquement et financièrement de manière continue.
- A partir de janvier 2000, tous les documents d'engagement de dépense doivent porter un code AMS pour être acceptés pour le traitement, ce qui permet au Secrétariat de rendre systématiquement compte pour la première fois de ses opérations financières en termes de résultats des programmes et de produits. Il s'agit là d'une condition préalable pour passer progressivement au processus de planification intégrée au cours de l'exercice 2002-2003 sur la base des ressources totales.
- Des principes directeurs pour l'établissement du projet de budget programme 2002-2003 ont été établis en tenant compte de l'évaluation qui suivra.
- Un projet d'élaboration d'un système unifié d'évaluation des programmes. Dans l'intervalle, le Directeur général choisira certains domaines qui feront l'objet d'évaluations approfondies en 2000.
- Un système de planification, de surveillance, d'évaluation et de notification pleinement intégré sera opérationnel pour l'exercice 2002-2003.

Révision du Manuel de l'OMS

23. Le Manuel de l'OMS qui énonce les pratiques et procédures administratives de l'Organisation est dépassé. La direction l'a reconnu et la responsabilité de la mise à jour des différentes sections incombe aux divers programmes et Départements concernés.

24. En 1999, les services du Budget et de la réforme administrative au Siège ont prié les programmes et les Départements de consentir un effort particulier de mise à jour et un groupe de travail sur le Manuel de l'OMS s'est également réuni à quatre reprises. Les progrès accomplis jusqu'en mars 2000 ont toutefois été limités et aucun calendrier précis pour le processus de révision n'est encore disponible.

25. Le Secrétariat estime qu'il devrait avoir apporté des améliorations considérables à court terme d'ici la fin de l'année, en reconnaissant toutefois que les modifications fondamentales suivront la réforme plus large de la gestion des ressources tant humaines que financières de l'Organisation mondiale de la Santé.

ETATS FINANCIERS ET COMPTABILITE

Données fournies dans le rapport financier et les états financiers vérifiés

26. Comme indiqué dans le rapport à la Cinquante et Unième Assemblée mondiale de la Santé, l'application des normes comptables pour le système des Nations Unies a contribué à une amélioration sensible de la nature des renseignements fournis dans les états financiers qui sont également plus faciles à comprendre. Il faut se féliciter des efforts constants du Secrétariat visant à améliorer la présentation des informations financières, comme en témoignent le rapport financier et les états financiers vérifiés pour l'exercice 1998-1999.

Achats

27. Dans le rapport intérimaire du Commissaire aux Comptes à la Cinquante-Deuxième Assemblée mondiale de la Santé, il a été signalé que, lors de la livraison de marchandises au Siège, il est établi un rapport confirmant leur réception. Pourtant, lorsque les marchandises sont livrées aux Régions, ce rapport reste au bureau régional concerné, ce qui crée un risque de voir des paiements effectués pour des marchandises qui n'ont pas été reçues.

28. On a suivi cette question au cours de la vérification finale et constaté qu'elle n'avait pas encore été réglée, que ce soit par l'envoi des rapports concernés au Siège pour prouver que les marchandises avaient bien été reçues, ou par un moyen compensatoire.

29. Tout en estimant que le problème devait être éliminé à long terme, le Secrétariat a indiqué qu'il serait procédé à des contrôles compensatoires dans l'intervalle.

Comptabilité et évaluation des stocks

30. Conformément aux normes comptables révisées pour le système des Nations Unies, l'Organisation mondiale de la Santé a indiqué la valeur du matériel durable, y compris le mobilier, les ordinateurs et le matériel de bureau ainsi que les véhicules à moteur pour la première fois, dans une note aux états financiers de l'exercice 1996-1997. Les normes comptables pour le système des Nations Unies prévoient que la méthode d'évaluation (coût ou évaluation) doit clairement être indiquée dans une note aux états financiers. L'Organisation mondiale de la Santé applique l'évaluation au coût. Comme indiqué dans le rapport précédent, certaines carences, précisées ci-dessous, ont été mises en lumière et le Secrétariat s'est engagé à y remédier dans un délai raisonnable.

31. Les articles de l'inventaire sont enregistrés dans différents systèmes indépendants par les bureaux régionaux et de pays ainsi que par les entités apparentées, après avoir été intégralement imputés aux dépenses au moment de l'achat. Les vérifications effectuées au cours de l'exercice 1998-1999 ont mis en lumière certaines faiblesses des contrôles internes concernant ces systèmes. Il est estimé que le contrôle pourrait être sensiblement renforcé par l'introduction d'un système d'inventaire intégré pouvant être rapproché des livres de comptes. Le Secrétariat a indiqué qu'à court terme les procédures en matière d'inventaire seront resserrées de manière à favoriser le rapprochement avec les documents comptables et qu'à long terme des systèmes intégrés sont envisagés.

32. Bien que la méthode d'évaluation soit communiquée par le Siège, il n'y avait aucune définition claire des coûts et les Régions ont donc appliqué des interprétations différentes. La situation était encore compliquée par la nécessité d'évaluer les articles achetés avant la révision des normes comptables.

33. Le Secrétariat s'est engagé à rappeler aux bureaux régionaux les dispositions précises concernant le calcul des coûts. Il est recommandé que ces dispositions soient attentivement réexaminées pour veiller à fournir des conseils adéquats et assurer la compatibilité des données fournies. On pourrait, par exemple, envisager :

- S'il faut utiliser, pour déterminer les coûts, l'engagement ou le décaissement.
- S'il faut inclure dans les coûts les frais de transport et d'assurance.
- La méthode d'évaluation à utiliser lorsque les articles ont été obtenus sans contrepartie ou qu'il est impossible de déterminer le coût initial.

Règles comptables concernant les placements

34. Compte tenu des efforts constants du Secrétariat visant à améliorer la présentation des données financières, il est recommandé de revoir les règles comptables pour donner effet à la réalisation des gains et des pertes au change et à l'amortissement de la prime et de l'escompte dans le cadre des normes comptables pour le système des Nations Unies. Les effets des modifications recommandées en matière de règles comptables sont illustrés ci-dessous :

- Des placements à long terme de Fr.s. 56,8 millions ont été effectués en obligations pour le fonds de l'assurance-maladie du personnel. La valeur comptable des placements indiqués est de US \$41,5 millions sur la base du taux de change du jour de l'achat. D'un point de vue comptable, il serait plus approprié d'appliquer le taux de change applicable le dernier jour d'un exercice déterminé. L'application de cette règle comptable permettrait, selon la modification du taux de change, d'indiquer les pertes ou les gains non réalisés. Ces gains ou pertes non réalisés ne représentent pas des gains ou des pertes effectifs, mais montrent plutôt ce que serait la situation si les titres concernés étaient vendus le dernier jour d'un exercice déterminé. Si l'on applique le taux de change du 31 décembre 1999, le montant correspondant aux placements visés serait de US \$35,8 millions et la différence de US \$5,7 millions représente une perte au change non réalisée qui n'est pas actuellement comptabilisée comme telle.
- Certains instruments financiers à long terme, comme les obligations, ont été achetés pour le compte du fonds de l'assurance-maladie du personnel avec une prime ou un escompte par rapport à la valeur nominale. La stratégie actuelle consiste à garder ces obligations jusqu'à l'échéance, et elles sont reflétées au prix d'achat dans les comptes, ce qui ne reflète pas la prime ou l'escompte. Si tel avait été le cas, un escompte net non réalisé de US \$3,1 millions aurait été reflété dans les comptes au 31 décembre 1999.

Le Secrétariat a fait valoir que, du moment que ces placements font partie du fonds de l'assurance-maladie du personnel, on envisage la question du point de vue du long terme.

Provision concernant les retards dans le versement des contributions fixées

35. Une provision pour les retards dans le recouvrement des contributions fixées représentant la totalité des contributions non réglées à la fin de l'exercice figure dans les états financiers au 31 décembre 1999. Tout en reconnaissant le bien-fondé de la règle comptable visant à tenir compte des retards dans le règlement des contributions fixées, le niveau de 100 % semble prudent, voire peu réaliste compte tenu de l'expérience passée.

36. Si les normes comptables pour le système des Nations Unies prévoient une provision complète, elles ont été modifiées en octobre 1999 pour encourager la révision et le Secrétariat s'est engagé à revoir le niveau de la provision au cours de l'exercice 2000-2001.

BUREAUX REGIONAUX ET DE PAYS

37. L'importance des bureaux régionaux et de pays est soulignée par le montant des dépenses prévues au budget qui représente les deux tiers environ du budget ordinaire total au cours de l'exercice 1998-1999. L'accent est mis de plus en plus sur les activités accomplies par les bureaux de pays et il apparaît dans l'ensemble que, si de nombreux bureaux de pays prennent des mesures pour développer et appliquer des systèmes et des procédures améliorés, la coordination entre les bureaux laisse souvent à désirer sur des aspects qui semblent se prêter à des solutions transversales. Il est probable que d'autres efforts de vérification seront entrepris à cet égard à l'avenir.

Plans d'action

38. Les examens des plans d'action ont révélé que certains étaient d'un niveau particulièrement élevé. On a constaté toutefois que, dans certains cas, les plans n'ont pas été établis comme il le fallait. Les données concernant notamment la fixation des cibles programmatiques spécifiques, l'estimation du travail nécessaire et l'identification des indicateurs de surveillance pourraient également être améliorées et plus complètes. Le Secrétariat a indiqué que l'introduction prévue d'un système entièrement intégré de planification, de surveillance, d'évaluation et de notification devrait apporter des améliorations sensibles dans ce domaine en 2000-2001.

Contrôle des affectations et examen des engagements non réglés

39. L'amélioration apportée au contrôle des affectations a été signalée à la Cinquante-Deuxième Assemblée mondiale de la Santé et le respect des procédures pertinentes a une nouvelle fois fait l'objet de vérifications dans les bureaux régionaux. Si le montant des crédits n'a pas été dépassé, les procédures de vérification appliquées à cet égard ont révélé des cas où le niveau de certaines affectations a temporairement été dépassé par celui des engagements de dépenses.

40. Les vérifications effectuées dans les bureaux régionaux ont également porté sur les engagements non réglés comptabilisés par l'Organisation mondiale de la Santé pour l'exercice 1996-1997. Les économies nettes, enregistrées lors du paiement des engagements non réglés indiqués à la fin de l'exercice précédent, sont comptabilisées et figurent dans les états financiers comme économies réalisées lors du paiement des engagements non réglés. Pour permettre une comparaison, on a indiqué les économies nettes enregistrées concernant les engagements non réglés mentionnés à la fin des deux précédents exercices pour le budget ordinaire.

41. Au 31 décembre 1997, le solde des engagements non réglés au titre du budget ordinaire s'élevait à US \$83 147 148. Les économies réalisées concernant ce solde au 31 décembre 1999 s'élevaient à US \$17 732 008, ce qui représentait 21 % du solde. Les chiffres comparables pour 1994-1995 étaient des engagements non réglés de US \$95 636 523 et des économies de US \$15 702 049 au 31 décembre 1997, ce qui représentait 16 % du total.

42. Si le solde des engagements non réglés diminue, la comparaison entre les économies réalisées lors du paiement des engagements non réglés de l'exercice 1996-1997 et de l'exercice 1994-1995 révèle une augmentation de 5 % des économies (US \$2 029 959).

43. Les examens régulièrement effectués dans les bureaux régionaux au cours de l'exercice révèlent des cas où des engagements de dépenses pris antérieurement ont été annulés car ils n'étaient plus nécessaires. Ces examens réguliers des engagements non réglés et l'annulation de certains engagements qui ne sont plus nécessaires sont encouragés. Il est recommandé de continuer à rappeler aux bureaux régionaux que les engagements à la fin d'un exercice figurant dans l'état financier doivent représenter un passif valable. Le Secrétariat a indiqué que, dans la révision du Règlement financier et des Règles de Gestion financière en cours, on s'attache à renforcer les mesures concernant la comptabilisation et la gestion des engagements non réglés.

Subventions pour les dépenses locales

44. Il est prévu qu'en cas de subventions pour les dépenses locales, des rapports financiers des autorités concernées doivent être reçus et certifiés par le représentant de l'Organisation mondiale de la Santé ou le responsable technique du bureau régional. A la fin de l'exercice 1996-1997, il a été indiqué à la Cinquante et Unième Assemblée mondiale de la Santé que les sondages effectués sur les activités des bureaux régionaux révélaient un nombre significatif d'états de dépenses non présentés empêchant une comptabilisation adéquate des subventions pour les dépenses locales versées par les bureaux régionaux.

45. Au cours de l'exercice 1998-1999, plusieurs initiatives ont été prises par les bureaux régionaux et de pays pour améliorer la rigueur comptable en matière de subventions pour les dépenses locales et obtenir les rapports financiers manquants assez rapidement. La poursuite du renforcement des procédures visant à suivre activement les rapports financiers manquants et à améliorer la rigueur comptable concernant les subventions pour les dépenses locales payées par les bureaux régionaux et de pays est encouragée. La coopération des intéressés reste essentielle pour que les initiatives prises à cet égard soient couronnées de succès.

Bourses d'études

46. Les rapports intermédiaires et définitifs sont les éléments clés pour évaluer le succès du programme des bourses d'études. Il a été relevé une nouvelle fois que les bureaux régionaux et de pays n'assurent pas le suivi et les procédures de surveillance comme le stipule le Manuel de l'OMS et qu'un nombre significatif de boursiers ne soumettent pas les rapports prévus au cours et à la fin de la période de leur bourse. Toutefois, le Secrétariat a relevé que les boursiers recommandés par les Etats Membres ont l'obligation de soumettre des rapports et qu'il existe donc à leur égard une responsabilité partagée par le Secrétariat et les boursiers.

Comptes personnels

47. Le solde total des comptes personnels a augmenté depuis le 31 décembre 1997. L'augmentation peut être en partie imputée à un suivi insuffisant de la part des bureaux régionaux. Dans l'ensemble, le suivi a également été entravé par le fait que le personnel sur le terrain ne répond pas toujours rapidement aux demandes de renseignements émanant des bureaux régionaux.

Gestion des actifs

48. Plusieurs recommandations ont été faites pour améliorer la gestion des actifs dans les bureaux régionaux et de pays. Les recommandations visaient notamment :

- la mise à jour des listages d'inventaire dans un délai raisonnable après la fourniture des articles ;
- l'amélioration de la surveillance concernant l'utilisation des véhicules ;
- l'élimination des véhicules et articles obsolètes, le moment venu.

Gestion de la trésorerie et des comptes bancaires

49. Le montant total des espèces en banque, en transit et en caisse était d'environ US \$52,6 millions au 31 décembre 1999, dont environ US \$36,5 millions liés à des comptes d'avance.

50. La vérification du système des comptes d'avance comprenait l'examen des mesures de contrôle interne et un examen minutieux des comptes d'avance, visant à déterminer s'ils ont été préparés, examinés et enregistrés conformément aux prescriptions.

51. Certains comptes d'avance ont été maintenus avec des soldes dépassant les besoins opérationnels ou insuffisants pour les couvrir au moment où les examens ont été effectués ; des recommandations ont été formulées concernant les dispositions formelles à prendre à cet égard.

52. Si l'on a identifié en cours d'exercice un certain nombre de cas de comptes d'avance pour lesquels les rapprochements et mises à jour n'ont pas été effectués dans les délais, l'amélioration à la fin de l'exercice a été relevée et les bureaux régionaux et de pays sont encouragés à poursuivre leurs efforts à cet égard.

53. Des recommandations ont également été formulées concernant la clôture des comptes d'avance inactifs.

Gestion des ressources humaines

54. Les constatations fondamentales concernant la gestion des ressources humaines sont notamment les suivantes :

- Les bureaux de pays n'ont pas de programme de formation en bonne et due forme pour le développement des compétences et des possibilités de leur personnel, les fonds ne sont pas prévus au budget et la formation semble inadéquate.
- Les appréciations du travail des consultants ne sont pas effectuées en fin de contrat dans de nombreux cas, ce qui risque de nuire à une prise de décision efficace, notamment en ce qui concerne la poursuite de l'utilisation de ces services.
- La situation est en grande partie la même pour le personnel à court terme et il pourrait être utile d'étendre les dispositions concernant les consultants à l'appréciation de cette catégorie de personnel.

Le Secrétariat a assuré que l'examen des politiques et pratiques concernant les ressources humaines qui est actuellement en cours abordera également les problèmes susmentionnés.

Dépenses de fonctionnement des bureaux de pays

55. Le Secrétariat est à féliciter pour le réexamen entrepris en ce qui concerne les bureaux de pays et l'on peut noter que l'un des objectifs stratégiques de l'Organisation mondiale de la Santé est de consacrer davantage de fonds à des projets techniques qu'à des questions opérationnelles. La relation entre les dépenses de fonctionnement prévues au budget et le budget ordinaire total pour certains bureaux de pays devrait néanmoins continuer à augmenter de l'exercice 1996-1997 à l'exercice 2000-2001. On ne dispose pas pour l'heure de normes ou d'un repère pour le niveau réaliste de dépenses de fonctionnement dans les bureaux de pays au regard de l'allocation totale au budget ordinaire, peut-être pour différentes raisons. Il serait peut-être utile de comparer les niveaux dans différents bureaux de pays afin d'encourager une gestion par exception, en tenant compte du fait que l'allocation du budget ordinaire ne représente qu'une partie des ressources disponibles.

GESTION DE LA TRESORERIE

Portée et approche

56. Un examen fondé sur l'évaluation des risques de haut niveau a été effectué sur les fonctions les plus significatives de la gestion de la trésorerie. Les pratiques suivies ont été rapprochées des bonnes pratiques généralement acceptées dans trois grandes catégories, à savoir la gestion des risques, le contrôle opérationnel de haut niveau et le contrôle opérationnel de niveau inférieur. L'examen a comporté à la fois des activités d'observation, des demandes de renseignements et un contrôle limité de la conformité.

Initiatives du Secrétariat

57. Le Secrétariat a récemment décidé qu'une refonte de la fonction de trésorerie s'imposait pour améliorer la rentabilité des placements compte tenu de certains paramètres de risque ; les mesures suivantes ont ainsi été prises :

- Des discussions ont eu lieu avec les banquiers du Comité consultatif sur les placements pour obtenir leurs vues sur la stratégie, les politiques et les mécanismes futurs permettant de surveiller les résultats, en particulier ceux des responsables extérieurs de la gestion des actifs.
- Suivant une récente étude actuarielle du plan d'assurance-maladie du personnel, on envisage la modélisation axée sur le bilan pour aligner le passif futur sur les activités en matière de placements.

En outre, le Secrétariat a maintenant accepté de nouvelles dispositions en matière d'organisation et demandé des conseils extérieurs sur les procédés dans le cadre des activités de réforme gestionnaires. Une liste complète de mesures prévues sur les intentions de la direction concernant la refonte de la trésorerie avec un calendrier précis n'était pas encore disponible au moment de l'établissement de la version finale du présent rapport. Le Secrétariat a indiqué qu'il est prévu de l'établir.

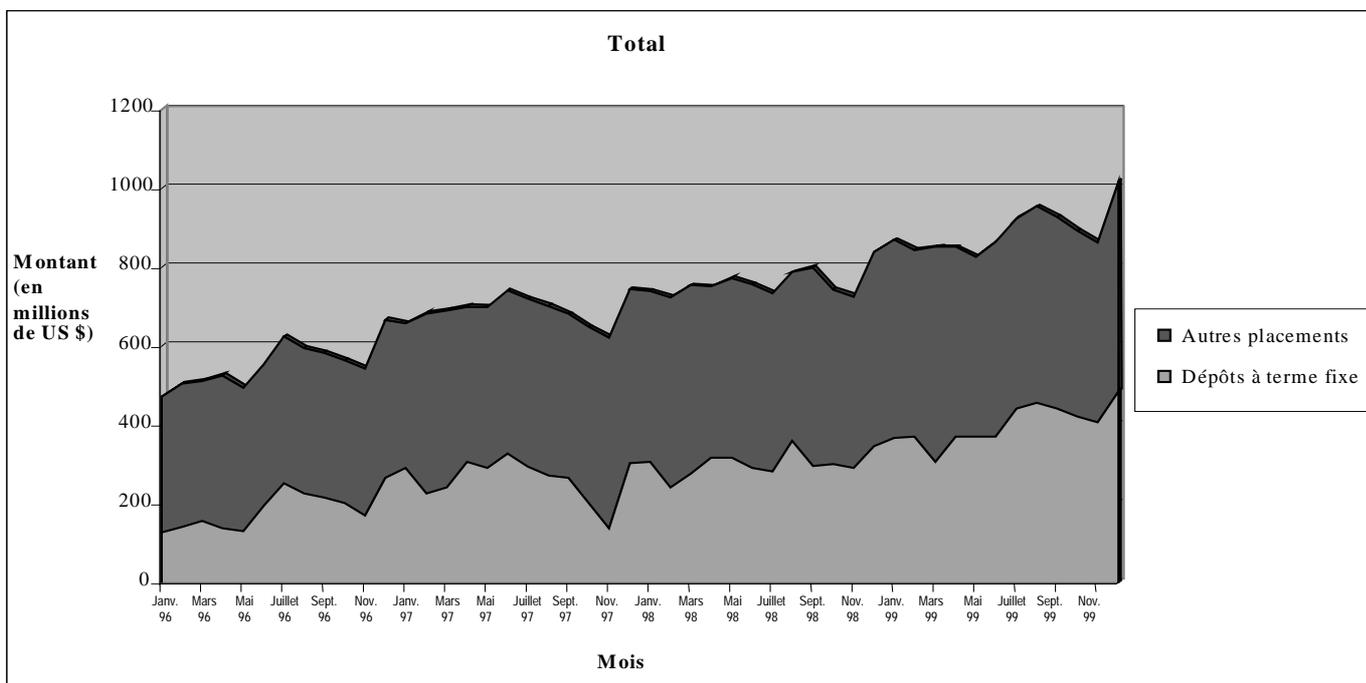
58. En outre, le Secrétariat a pris note des observations ci-après sur la gestion de la trésorerie et indiqué qu'il donnerait suite aux recommandations.

Fonds à placer

59. Le montant total des fonds reçus par l'Organisation mondiale de la Santé est de l'ordre de US \$2 milliards par exercice. Les fonds qui ne sont pas immédiatement nécessaires pour financer le budget ordinaire et les dépenses extrabudgétaires, le fonds de l'assurance-maladie du personnel et d'autres fonds spécifiques détenus par l'Organisation mondiale de la Santé doivent être placés. Les détails concernant la source de ces fonds, dont US \$57 millions ont trait au budget ordinaire, figurent au Tableau 1(b) du rapport financier et des états financiers vérifiés.

60. La Figure 4 illustre le montant total des fonds placés, dépôts à terme fixe et autres placements au cours des 24 mois jusqu'au 31 décembre 1999.

Figure 4 : Montant total des fonds placés, dépôts à terme fixe et autres placements au cours des 24 mois jusqu'au 31 décembre 1999



Répartition de l'actif

61. Du point de vue de la politique des placements, l'Organisation mondiale de la Santé n'a le droit de n'utiliser que certains types d'instruments financiers. Les placements dans des monnaies autres que le dollar des Etats-Unis sont comptabilisés en dollars, selon le taux de change officiel. Les dépôts et titres sont comptabilisés au coût et détenus principalement en dépôts à terme fixe en eurodollars, en bons du trésor à court ou à moyen terme, dans le portefeuille de l'assurance-maladie du personnel et dans des comptes à vue.

Comité consultatif sur les placements

62. En vertu des Règles de Gestion financière, un Comité consultatif aide le Directeur général à mettre au point des politiques générales de placements. Le mandat du Comité n'est pas clairement formulé, ni mis à jour régulièrement. Par conséquent, il est difficile d'évaluer dans quelle mesure il s'acquitte de sa tâche et il est recommandé d'en revoir le mandat, la composition et les conditions applicables aux membres.

Politique de placements

63. Les lignes directrices générales concernant les placements sont intégrées à la politique et à la stratégie des placements. S'il s'agit là de l'instrument clé pour les pratiques et décisions opérationnelles en matière de placements, la dernière mise à jour remonte à décembre 1998. Il est proposé de procéder à des mises à jour plus fréquentes pour suivre de plus près l'évolution de la situation à l'extérieur.

Gestion des risques

64. Un certain niveau d'exposition aux risques est inévitable en matière de placements. La responsabilité pour une gestion efficace des risques n'est pas définie avec précision et les moyens nécessaires n'ont pas encore été mis en place.

65. Il faut également générer des données pertinentes pour permettre la surveillance des risques et des placements. Si un relevé mensuel est bien établi, on estime que l'information pourrait être améliorée, notamment en ce qui concerne les points ci-après, ce qui donnerait une meilleure occasion d'améliorer les résultats et de définir les mesures correctrices éventuelles à prendre :

- commentaire sur les activités de placement, y compris le rendement global ;
- commentaire sur les résultats obtenus par les responsables extérieurs de la gestion des actifs ;
- évaluations et risques par référence au marché par type de produit ;
- risque de crédit par partie ;
- risque par référence au marché non couvert ;
- besoins en liquidités à terme.

Code de conduite

66. Si le Statut et le Règlement du Personnel contiennent des dispositions concernant la trésorerie, on pourrait envisager de les renforcer notamment par la divulgation des conflits d'intérêts potentiels, l'enregistrement formel des faveurs, des dons et de toutes les formes de rémunération reçues, ou par des mécanismes de surveillance. Le Secrétariat a indiqué que cette question sera traitée dans le cadre de l'examen des ressources humaines.

Evaluation des résultats des placements gérés de l'intérieur

67. Au 31 décembre 1999, 59 % des placements étaient gérés de l'intérieur. Il s'agissait principalement de dépôts à terme, de comptes courants et de comptes à vue, et de placements à un jour auprès de la Federal Reserve Bank des Etats-Unis.

68. Il n'existe aucun objectif précis en matière de résultats, qu'il s'agisse du rendement des placements ou d'autres normes d'efficacité fixées pour la trésorerie. Une évaluation des résultats effectifs par rapport aux objectifs n'est donc pas possible.

Résultats des responsables extérieurs de la gestion des actifs

69. Au 31 décembre 1999, 41 % du montant total des placements étaient gérés par des établissements extérieurs, la plus grande partie par deux grandes banques responsables respectivement de US \$362 millions et de US \$55 millions de placements. Les lettres de nomination des responsables extérieurs ou de leurs prédécesseurs datent du début des années 80 dans de nombreux cas et n'ont pas été uniformisées, par exemple en ce qui concerne la structure des commissions et l'évaluation des résultats. En outre, les commissions ne sont pas calculées sur la même base et plusieurs accords ont simplement été conclus par lettre.

70. Si des réunions sont organisées avec les responsables extérieurs pour examiner les résultats obtenus par les portefeuilles, il est recommandé de procéder à des évaluations plus régulières et plus formelles en utilisant des repères appropriés.

Budget de trésorerie

71. A l'heure actuelle, le personnel de la trésorerie obtient quotidiennement un relevé des soldes disponibles de tous les comptes bancaires. En outre, une liste cumulée des fonds nécessaires est tenue sur la base des dates de l'échéance des placements à terme fixe et des engagements matériels connus. Ces listes, de même que leur expérience des besoins de financement de haut niveau, conditionnent le niveau des placements sous la forme de dépôts à terme fixe. L'examen a montré que, si cette conception de la gestion de trésorerie est informelle, elle semble efficace et en mesure d'assurer que les fonds soient disponibles pour les activités des programmes. Toutefois, l'approche est prudente et ne tient pas compte de toutes les variables, alors que le montant total des fonds pouvant être placés continue d'augmenter. Si l'Organisation mondiale de la Santé était en mesure d'estimer avec plus de précision ses flux de trésorerie futurs et de mieux aligner ses produits de placements et les moments choisis pour les placements, elle serait peut-être en mesure d'en améliorer le rendement, sans compromettre le fonctionnement des activités fondamentales.

Rapprochements bancaires

72. L'Organisation mondiale de la Santé a 48 comptes bancaires qui sont administrés et rapprochés au Siège. Trente rapprochements bancaires concernant les mois de novembre et décembre 1999 n'avaient pas encore été achevés au 22 février 2000. On a noté qu'un grand nombre de rapprochements bancaires n'étaient pas effectués sur une base mensuelle et, dans une dizaine de cas où les opérations étaient peu nombreuses, ils n'étaient effectués que tous les six mois. Un compte dont le solde est de US \$55 000 a été inactif depuis au moins un an et n'a pas dégagé d'intérêts sur cette période.

73. Il est proposé de rationaliser le nombre des comptes bancaires, ce qui faciliterait le contrôle et permettrait de promouvoir une surveillance régulière et de bons résultats.

CONTROLES GENERAUX DANS UN ENVIRONNEMENT INFORMATISE

74. Dans le rapport intérimaire à la Cinquante-Deuxième Assemblée mondiale de la Santé, il a été signalé qu'une vérification informatique a été effectuée en ce qui concerne les contrôles généraux dans le cadre du système AFI. La vérification a montré qu'on n'avait pas appliqué systématiquement de mesures de contrôle général adéquates dans l'environnement informatisé pour vérifier l'efficacité et la continuité du traitement des données dans les domaines ci-après :

- structure organique et fonctionnement ;
- contrôles sur les modifications de programmes ;
- contrôles concernant l'accès logique ;
- contrôles concernant l'accès matériel et l'environnement ;
- prévoyance.

75. Il a également été indiqué que le projet d'examen de la stratégie informatique examinait les domaines où la vérification montrait que les contrôles pourraient être améliorés.

76. Les contrôles généraux sont à la base des contrôles de tous les systèmes d'application dans un environnement de systèmes d'information informatisés et contribuent au fonctionnement efficace des procédures programmées, y compris les contrôles sur la conception, l'application, la sécurité, l'utilisation et la modification des programmes et des fichiers informatiques. L'adéquation et l'efficacité de ces contrôles conditionnent donc les contrôles d'application.

77. En raison de l'importance des contrôles généraux et de leur effet sur la fiabilité des contrôles d'application, il a été procédé à une vérification de suivi en octobre 1999 afin de déterminer l'efficacité des mesures correctrices prises pour remédier aux carences définies précédemment. La vérification de suivi a révélé que la majorité des carences définies n'avaient pas encore été supprimées et d'autres domaines ont été découverts où des améliorations pouvaient être apportées. Il s'agissait notamment des suivants :

- Il n'existait pas dans tous les cas des politiques, des procédures et des plans formels de technologie de l'information.
- Une personne appropriée n'avait pas été chargée de la question, ni formée pour accomplir les tâches d'agent de sécurité de l'information.
- L'Organisation mondiale de la Santé avait encore largement recours à des personnels à court terme pour accomplir des fonctions essentielles de technologie de l'information ou vérifier le travail de membres du personnel permanents assurant des fonctions essentielles de technologie de l'information.
- Un accord formel sur les niveaux de service entre l'Organisation mondiale de la Santé et le Centre international de Calcul (CIC) n'existait pas.
- Bien qu'une documentation pour le système, l'utilisateur, le programme et les épreuves existe, elle n'était ni complète, ni à jour.
- L'assurance de la qualité n'intervenait pas dans le processus de modification des programmes et il n'y avait pas de comité de contrôle des modifications en bonne et due forme. Les utilisateurs n'avaient pas à signer des formules de contrôle des modifications des programmes pour prouver que les modifications leur donnaient satisfaction.

- Les programmeurs avaient accès aux programmes et données de production. Le logiciel de gestion de la bibliothèque n'avait pas été mis en oeuvre ni les modifications de programmes enregistrées et examinées.
- Une méthodologie formelle du cycle chronologique de l'élaboration des systèmes (CCES) n'existait pas encore.
- Différentes faiblesses subsistaient concernant le contrôle de l'accès logique, ce qui compromettrait l'intégrité et la confidentialité des données.
- Les mesures formelles de contrôle de la sécurité matérielle n'étaient toujours pas en place dans la salle du réseau du bâtiment de l'OMS.
- Aucun plan de secours n'était en place.

78. Dans la réponse globale du Secrétariat, on relevait notamment les observations ci-après :

- Une politique de sécurité et de réseau sera établie dans le courant de l'année.
- Un responsable de la sécurité de la technologie de l'information sera nommé dans un proche avenir.
- Des mesures ont été prises et seront poursuivies en vue de l'adoption de dispositions plus satisfaisantes concernant le personnel.
- Après la nomination du responsable de la sécurité informatique, il sera procédé à un audit interne de la sécurité en bonne et due forme et des mesures appropriées devraient être mises en place au cours des six prochains mois.
- L'utilité d'un accord sur les niveaux de services sera examinée avec le CIC.
- Les nouveaux systèmes sont bien documentés ; toutefois, la documentation du système fondamental AFI qui a plus de 20 ans est de plus en plus dépassée. Au lieu d'allouer des ressources considérables pour régler ce problème, on préfère songer aux innovations futures.
- L'assurance de la qualité est confiée à chaque analyste-programmeur et aux superviseurs, ce qui est jugé adéquat.
- Une procédure plus formelle de contrôle des modifications et de sondage sera élaborée.
- Les rôles et les responsabilités seront plus clairement définis et les tâches mieux réparties.
- Une méthodologie CCES n'est pas jugée nécessaire car le système AFI n'est pas développé.
- Le système de sécurité actuellement mis en oeuvre qui suit les recommandations du CIC est considéré comme adéquat et conforme aux besoins et aux ressources de l'Organisation.
- Les mesures formelles de contrôle de la sécurité matérielle seront abordées dans le cadre de l'élaboration des politiques de sécurité et du réseau. Le principal problème de sécurité qui reste à régler a déjà été abordé en ce sens que les portes de la salle du réseau sont automatiquement verrouillées.
- La partie de l'AFI qui a recours au gros ordinateur du CIC englobe bien un plan de secours.

79. Il a été noté par le Secrétariat que, pour régler les problèmes soulevés, il faudrait du temps et des ressources financières importantes. Si la réaction est encourageante, les mesures prises et celles qu'il est prévu de prendre ne permettent pas de régler entièrement le problème des risques mentionnés dans le présent rapport. Il est recommandé de se préoccuper davantage encore des contrôles généraux dans l'environnement informatisé. Conscient de la nécessité de renforcer les efforts dans ce domaine, le Secrétariat a indiqué qu'il s'occuperait de la question dans un souci de rentabilité à mesure que les systèmes seraient renouvelés.

GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

80. La gestion de l'environnement et la divulgation de l'information dans ce domaine acquièrent une importance accrue dans les principes de bonne administration, ainsi que du point de vue des utilisateurs des rapports financiers et des partenaires en général. On peut mentionner plusieurs événements internationaux importants aussi bien dans le domaine de la fixation des normes que du point de vue de la comptabilité, de la vérification des comptes et de la divulgation. La méthodologie de la vérification récemment mise au point prévoit la vérification de la divulgation des renseignements financiers, de la conformité et des résultats concernant l'environnement.

81. L'Organisation internationale de Normalisation (ISO14001) souligne notamment les aspects ci-après qui peuvent être abordés en fixant une politique pour l'environnement :

- un cadre pour fixer et examiner les cibles concernant l'environnement ;

- un engagement de la direction concernant l'amélioration et le respect de lois et règlements spécifiques concernant l'environnement ;
- d'autres aspects comme l'évaluation de l'impact, l'économie des ressources et des aspects pertinents des fonctions de l'Organisation.

82. En outre, le système de gestion de l'environnement pourrait, en vertu de l'ISO14001, aborder les problèmes de la planification, de la mise en oeuvre, de la sensibilisation, de la communication, de la préparation aux situations d'urgence, de l'examen de la gestion et des mesures correctrices pour devenir un instrument de gestion efficace.

83. Des recherches ont été effectuées pendant la vérification concernant l'existence ou la mise au point d'une politique de gestion de l'environnement à l'Organisation mondiale de la Santé. A cet égard, le Secrétariat a fait valoir que l'Organisation appliquait les dispositions genevoises pour l'évacuation des déchets, en évoquant aussi plusieurs exemples importants de secteurs de programmes sanitaires, dont l'environnement constitue une partie essentielle des activités.

84. En conséquence, il est proposé que le Secrétariat envisage de veiller à l'élaboration et à la communication d'une politique pour l'environnement au niveau mondial. Le Secrétariat a indiqué qu'il élaborera et communiquera une politique appropriée pour l'environnement.

REMERCIEMENTS

85. La vérification des comptes de l'Organisation mondiale de la Santé a été confiée au Contrôleur général de la République d'Afrique du Sud pour les exercices 2000-2001 et 2002-2003, en vertu de la résolution WHA52.8 de la Cinquante-Deuxième Assemblée mondiale de la Santé. Je me félicite de pouvoir participer au processus de renouvellement et de réforme de l'Organisation mondiale de la Santé et d'avoir l'occasion de faire progresser les nombreux points constructifs actuellement en cours d'élaboration.

86. Je tiens à faire part de ma reconnaissance pour la coopération et l'aide que m'ont apportées le Directeur général, les Directeurs régionaux et les membres du personnel de l'Organisation mondiale de la Santé dans ma tâche de vérification des comptes.



S. A. Fakie
Commissaire aux Comptes
Contrôleur général de la République d'Afrique du Sud

Pretoria, République d'Afrique du Sud
29 mars 2000